COLONEL L. GUY.

Bonasse Lebel lith. Edit. 28 et 30 rue St Sulpice Paris

NOTICE

SUR

LA FAMILLE GUY

ET

SUR QUELQUES AUTRES FAMILLES

AVEC GRAVURES.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
rue St-Vincent, Nos 6, 8 et 10

[illegible]

L

NOTICE

SUR

LA FAMILLE GUY

ET

SUR QUELQUES AUTRES FAMILLES.

AVEC GRAVURES.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue St Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1867

Enregistré suivant l'Acte de la Législature, en l'année mil huit cent soixante et sept, par le Propriétaire de cet ouvrage, au Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

AVANT-PROPOS.

Dans un volume[1] de six cents pages, tiré à un petit nombre d'exemplaires, nous avons rappelé plus ou moins longuement, suivant que l'espace et les documents nous l'ont permis, les familles suivantes :

Ailleboust (d'),	Contrecœur (de),	Grandmesnil,	Maisoncel (de),
Alleyn,	Couagne (de),	Grandpré,	Malhiot,
Allison,	Crevier,	Grosbois,	Martigny (de),
Amours (d'),	Cugnet,	Gugy,	Masson,
Angers,	Daigle,	Harwood,	McDonald,
Baby,	Delisle,	Hazeur,	Mézières,
Beaujeu (de),	Delorme,	Hertel,	Migeon de Bran.,
Bellefeuille (de),	Denis de la R.,	Hervieux,	Montarville (de),
Bellingham,	Desaulniers,	Joliet,	Montenach (de),
Benoist,	Desbarats,	Joly,	Montigny (de)
Bingham,	Dionne,	LaCorne (de),	Moutizambert (de)
Blanchette,	Duchesnay,	Lacoste,	Munro,
Bleury (Sabr. de)	Dumont,	Lamocque,	Niverville (de),
Boishébert (de),	Dumoulin,	Lanaudière (de),	Noyelles (de),
Bondy (D. de),	Dunbar,	Lantagnac (de),	Orsonnens (d'),
Bongard (de),	Dupré,	LeBer,	Pacaud,
Borne,	Eschambault (d')	Leclerc,	Panet,
Bouchette,	Esglis (d'),	LeMoyne,	Perrault,
Bouthillier,	Fortier,	Leprohon,	Perrière (de la),
Broquerie (de la),	Foucault,	Leproust,	Pinsonnault,
Bruère (de la),	Fraser,	Ligneris (de),	Potherie (de la),
Caron,	Fresnoy (de),	Lindsay,	Pothier,
Casgrain,	Galifet (de),	Loranger,	Proulx,
Céloron de Blain.,	Gamelin,	Lorimier (de),	Raimbault,
Chavigny (de),	Gaspé (de),	Lotbinière (de),	Ramezay (de),
Chinic,	Germain (de),	Louvigny (de),	Raymond,
Choiseul,	Giffard,	Lusignan (de),	Rieutard,

1 Cet ouvrage se trouve chez Mr Eusèbe Senécal, à Montréal. A cause du tirage restreint, il n'est point mis en circulation ; mais les personnes qui y sont concernées peuvent se le procurer en s'adressant à l'Editeur.

Robitaille,	Sarrasin,	Stubinger,	Valtrie (de la),
Roeneblave (de),	Selby,	Taché,	Vaudreuil (de),
Rouer de Villeray,	Simard,	Taschereau,	Verchères (de),
Routh,	Sincennes,	Tilly (de),	Verendrye (de la),
Rouville (de),	Souart,	Tonnancour (de),	Villiers (de),
Sablé (du),	Soulanges (de),	Trottier des Riv.,	Wilson,
Salaberry (de),	St Ours (de),	Vallière (de la),	Etc., Etc.

En donnant ici séparément l'histoire de la famille Guy et de quelques autres familles qui lui sont alliées, notre but est d'encourager les personnes qui ont en main des papiers propres à jeter un nouveau jour sur l'histoire du pays et des familles, à vouloir bien les communiquer. Par cet aperçu, en effet, il sera facile de comprendre quel parti on pourrait tirer d'une foule de documents trop longtemps négligés. Si beaucoup de personnes ignorent le rôle brillant que jouèrent leurs ancêtres sur ce continent, c'est parce qu'elles n'ont pas su utiliser quantité de trésors dont elles ne soupçonnent même pas la valeur. Qu'on en juge par les lignes que nous donnons aujourd'hui au public.

Déjà le Commandeur J. Viger, Sir H. Lafontaine et d'autres encore, se sont occupés des anciennes familles ; mais, arrêtés souvent par l'insuffisance des documents, ils ont dû nécessairement laisser beaucoup de lacunes. C'est donc aux personnes qui sont en mesure de le faire, à remettre aux *Sociétés Historiques* de Québec et de Montréal les papiers qui peuvent les aider à combler ces vides.

En encourageant de semblables travaux, le public instruit donnera la mesure du prix qu'il attache à ce qui fait la principale gloire du pays.

Le Moyne D'Iberville.

L. Jolliet Le cavelier

Bienville

Jeanne Mance Marguerite bourgeoys

Sarrazin

J. de Brébeuf G. Lalemant

De Beaujeu

Varenne Contrecœur

Montcalm.

M. Bibaud

M. Garneau

M. Faribault.

M. J. Viger.

Bonnasse Lebel Imp Edit 28 et 29 rue St Sulpice Paris

CROQUIS HISTORIQUE

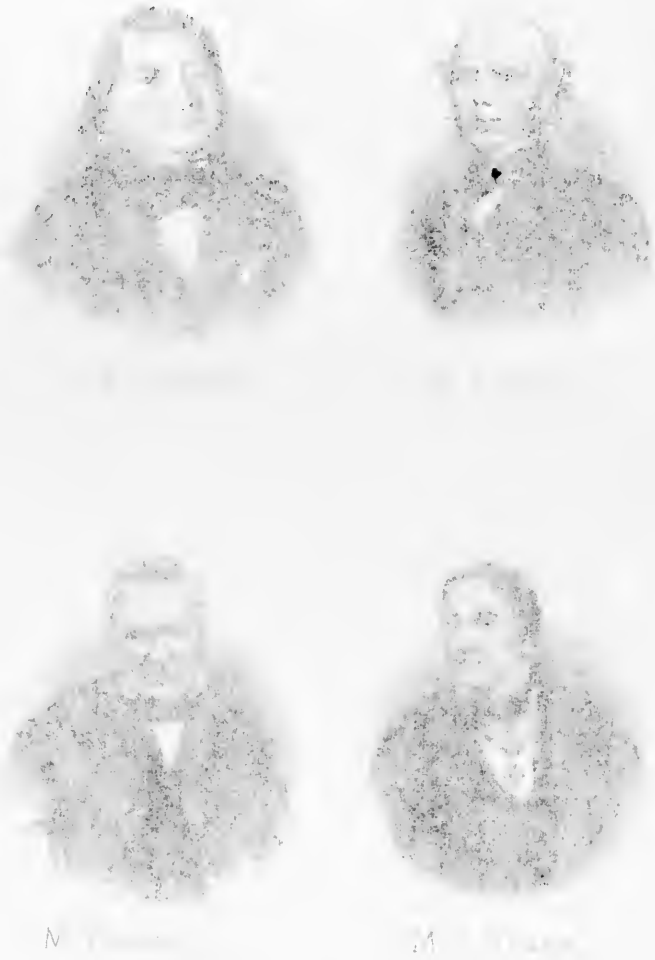

PRECIS HISTORIQUE

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA JUSQU'A NOS JOURS.

Comme tout le monde sait, après avoir appartenu à la France de 1535 à 1759, le Canada est passé définitivement à la Grande-Bretagne en 1763, et n'a cessé depuis de faire partie intégrante de cet empire. C'est donc un espace de 331 années que nous avons à parcourir. A s'en tenir aux faits les plus saillants, et tout en tenant compte des hommes marquants qui y prirent part, cette longue suite d'années peut se diviser en neuf époques principales.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA PAR JACQUES CARTIER EN 1535 JUSQU'A LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608.

ESSAIS D'ÉTABLISSEMENT.

Envoyé par François Ier pour reconnaître le pays, Jacques-Cartier arrive le 10 Mai 1534 à Terre-Neuve et de là se rend à la Baie des Chaleurs, où il entre le 3 Juillet.—L'année suivante, dans un second voyage, il pénètre, le 10 Août, dans le Golfe St. Laurent qu'il appelle ainsi du nom du Saint dont on faisait la fête ce jour là. Il pousse jusqu'à Stadaconé (Québec), puis, en remontant toujours le fleuve, parvient jusqu'à Hochelaga (Montréal), où il met pied à terre le 2 Octobre.—Repassé en France au printemps suivant avec quelques Chefs sauvages, il revient en Canada, cinq ans après, avec le titre de Capitaine-Général. Après avoir passé quelques semaines à Stadaconé, où il était débarqué le 23 Août 1541, il visite une seconde fois Hochelaga. —F. de la Roque, Sieur de Roberval, nommé sur ces entrefaites Lieute-

nant-Général pour le Roi, aborde à son tour, le 7 Juin 1542, à Terre-Neuve, où il rencontre Jacques Cartier retournant en France. Il visite successivement Stadaconé, Hochelaga et le Saguenay.—Chargé de lui faire connaître son rappel, Jacques Cartier passe une troisième fois en Canada et y séjourne jusqu'au printemps de l'année 1544.—Après un laps de quarante-six ans, le Marquis de la Roche reprend l'œuvre de Jacques Cartier, en qualité de Lieutenant-Général du Roi (Henri IV). Arrivé à l'Ile de Sable, il y dépose ses hommes, explore ensuite le pays, puis est ramené en France par des vents contraires, sans avoir rien fait.—Stimulé par l'appât du gain, le Capitaine Chauvin se fait concéder en 1599 les privilèges accordés à son prédécesseur. Il entreprend un premier, puis un second et un troisième voyage en Canada, après quoi il meurt sans avoir rempli aucun de ses engagements.—En 1603, le Commandeur de Chates, Gouverneur de Dieppe, est nommé pour le remplacer; mais il est surpris lui-même par la mort.—De Monts, gentilhomme Saintongeais, lui succède. S'étant alors associé Champlain et Poutrincourt, il passe avec eux en Acadie, où il arrive le 7 Mai 1604. Après avoir commencé un établissement à Sainte Croix d'abord, et ensuite à Port-Royal, il repasse en France en 1605 pour y soutenir ses droits attaqués.—Poutrincourt, retourné en France, l'année précédente, revient en 1606 à Port-Royal avec Lescarbot; mais, les priviléges de de Monts ayant été révoqués l'année suivante, il est obligé de quitter l'Acadie avec tout son monde.—Ayant obtenu que Port-Royal lui fût rendu, il y revient en 1610, emmenant avec lui un prêtre. Deux Pères Jésuites l'y rejoignent l'année suivante; mais, en 1613, son établissement, aussi bien que celui de St. Sauveur, fondé par Mme de Guercheville, ayant été attaqué par les Anglais, Poutrincourt voit toutes ses espérances s'évanouir.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608 JUSQU'A LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640.

COMMENCEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Déçu dans ses espérances du côté de l'Acadie, de Monts tourne ses vues du côté du Canada. Afin d'assurer le succès de son entreprise, il en confie l'exécution à Champlain. Parti de Honfleur le 13 Avril 1608, celui-ci arrive le 3 Juin à Tadoussac, et delà se rend à Kébec, ainsi appelé à cause du rétrécissement du fleuve. Le 3 Juillet il met pied à terre, et, après avoir arboré le drapeau de la France, il fait commencer une habitation, en forme de fort.—L'année suivante, après avoir sévi contre les mécontents qui avaient voulu attenter à ses jours, Champlain se décide à aller attaquer les Iroquois, ennemis des Hurons et des Algonquins, ses alliés.—Afin d'applanir les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de Québec depuis la révocation des priviléges accordés à de de Monts, il fait voile pour la France au mois de Septembre.—De retour à Québec au mois de Mai 1610, il marche une seconde fois contre les Iroquois et reprend ensuite la route de la France, dans les intérêts de la Colonie.—Après avoir épousé à Paris, le 13 Décembre 1610, Hélène Boullé et être parvenu à armer quelques vaisseaux, il revient à Québec au printemps

de l'année suivante, et delà se rend à la Place-Royale (Montréal), où, charmé de la beauté du site et de la fertilité du sol, il projète de bâtir une ville à l'Ile Ste Hélène qu'il appelle ainsi du nom de son épouse.—Afin de s'assurer l'appui de quelque grand de la Cour, il repasse en France dans l'automne de la même année, et obtient que le Comte de Soissons, et, après lui, le prince de Condé, soit nommé protecteur de la Nouvelle-France.—De retour à Québec au mois de Mai 1613, il remonte la rivière des Outaouais afin de prendre connaissance du pays et part de nouveau pour la France, où il travaille à former une Compagnie de marchands et à se procurer des prêtres.—Le 25 Mai 1615, Champlain arrive à Tadoussac avec quatre Récollets et le 25 Juin a lieu à Québec le St Sacrifice de la Messe ; le 16 du mois suivant, il est célébré aux Trois-Rivières. Se rendant alors sur les bords du lac Ontario, il va attaquer les Iroquois et est blessé.—Après avoir passé l'hiver chez les Hurons, il revient à Québec d'où il s'embarque pour la France afin de porter plainte contre les commis de la Compagnie qui mettaient obstacle à la conversion des Sauvages.—Il revient en Canada l'année suivante, avec plusieurs Récollets, et repart immédiatement afin d'obtenir les secours dont le pays avait besoin.—En son absence, la Colonie a à déplorer la mort du frère DuPlessis qui l'avait préservée d'une invasion d'Iroquois.—Afin de se mettre à couvert contre les insultes de ces barbares et se procurer les moyens de remplir leur sainte mission, les Récollets jettent les fondements d'un Couvent, le 3 Juin 1620, sur les bords de la rivière Ste Croix dont ils changent le nom en celui de St Charles, en mémoire de l'un de leurs bienfaiteurs.—Cette même année, Champlain, après plus de trois ans d'absence, revient à Québec, accompagné de son épouse, avec le titre de Lieutenant-Général du Duc de Montmorency, successeur du prince de Condé dans la vice-royauté de la Nouvelle-France. Pendant qu'il répare son établissement et fait construire le fort St Louis, les Récollets, après avoir dédié leur Eglise à N. De des Anges le 25 Mai 1621, la livrent au culte, et, sans abandonner la Chapelle de la Basse-Ville, construite en 1615, y ouvrent des registres.—Une nouvelle Compagnie ayant été formée sur ces entrefaites par le Duc de Montmorency, le Père le Baillif passe en France afin d'y soutenir les droits de l'ancienne, et parvient à concilier les intérêts de l'une et de l'autre.—Deux ans après, afin de résister aux Iroquois qui étaient venus attaquer, l'année précédente, le Couvent des Récollets, pendant que plusieurs des Pères étaient en mission chez les Hurons, Champlain se détermine, malgré le peu d'aide qu'il reçoit de la Compagnie, à reconstruire le fort sur un plan plus vaste et plus solide.—Cette même année 1624, St Joseph est choisi solennellement pour premier Patron du pays. Quelques mois après, en vue d'obtenir un renfort d'ouvriers apostoliques, Champlain passe en France et y reconduit son épouse.—A la demande des Récollets, le Duc de Vantadour, nouveau Vice-Roi de la Nouvelle-France, agrée les Jésuites, et l'année 1625 voit arriver les Pères Lalemant, de Brébœuf et Massé. La joie de cette arrivée est assombrie par la mort tragique du Père Viel, précipité dans le fleuve à l'endroit appelé depuis le Sault-au-Récollet.—Après avoir partagé quelque temps le toit hospitalier de leurs confrères, les Jésuites élèvent, sur les bords de la rivière Lairet, un Etablissement sous le nom de N. De des Anges et en font leur principale résidence.—Pendant que cette construction s'achève, Champlain revient en Canada. Trouvant le fort St Louis trop petit, il le fait abattre et le remplace par un autre plus grand.—L'année suivante, 1627, le pays

fait une nouvelle perte dans la personne de Louis Hébert, le plus ancien et le plus persévérant de ses colonisateurs. Cette même année, en vue de soutenir l'œuvre de Champlain, le Cardinal de Richelieu forme à Paris une nouvelle Société sous le nom de *Compagnie des Cent Associés*.—Pendant que cette Société s'organise et fait un premier envoi, Québec est menacé du plus grand danger. Après s'être emparé de Tadoussac et avoir pillé l'habitation récemment construite au Cap-Tourmente, David Kerk parait le 10 Juillet 1628 devant la place, somme Champlain de la livrer, et, pour l'y contraindre, se rend maître de la flotte chargée de lui porter des vivres.—L'année suivante, se voyant réduit à la dernière extrémité et ayant perdu tout espoir d'être secouru, Champlain remet Québec, et, avec Pontgravé, le fidèle compagnon de ses travaux, est conduit à Tadoussac et delà en Angleterre.—La paix s'étant rétablie entre les deux Couronnes, Champlain obtient de Louis XIII que le Canada soit restitué à la France, et, après plus de deux ans de négociations, a le plaisir de voir de Caen rentrer à Québec.—Lui-même, après avoir relâché au Cap Breton, y revient le 23 Mai 1633 avec trois vaisseaux portant deux cents personnes, en qualité de Lieutenant du Cardinal de Richelieu.—L'année suivante, après avoir réparé une partie des ruines, il fait élever, en exécution d'un vœu, la Chapelle de N. Dᵉ de la Récouvrance qui remplace celle de la Basse-Ville, détruite. Cette même année témoin du retour de Robert Giffard, le futur fondateur de Beauport, il fait commencer l'habitation des Trois-Rivières où il envoie, le 7 Juillet, plusieurs colons sous la conduite de la Violette, en attendant que les Jésuites s'y rendent eux-mêmes.—L'année 1635 est une année de deuil pour le Canada. Apres avoir dépensé la meilleure partie de sa vie à établir Québec et être parvenu, à travers mille obstacles, à consolider son œuvre, en élevant des fortifications, en encourageant l'agriculture et en faisant régner la Religion, Champlain expire le 25 Décembre, laissant un souvenir ineffaçable.—Nommé le 16 Mars 1636 pour le remplacer, Mʳ de Montmagny arrive le 11 Juin à Québec et reçoit les clefs de la place des mains de Mʳ de Châteaufort, Gouverneur par intérim. Sans perdre de temps, il rebâtit le fort, trace le plan des rues et visite les Trois-Rivières dont il augmente les habitations. Sur ces entrefaites, arrivent les illustres familles de Repentigny et de la Potherie, formant quatrante-cinq personnes.—L'année suivante, la petite vérole sévit parmi les Hurons qui en rendent les Missionnaires responsables.—Afin d'assurer la persévérance des Algonquins, nouvellement convertis, Mʳ de Sillery charge le Père le Jeune de leur bâtir à ses frais une habitation, près de Québec, à l'endroit appelé depuis de son nom. Les Jésuites jettent eux-mêmes les fondements de leur Collége, près du fort Sᵗ Louis.—Deux ans après, au lendemain d'un mémorable tremblement de terre, a lieu une double fondation non moins importante, l'une par la Duchesse d'Aiguillon en faveur des Hospitalières, et l'autre par Mᵐᵉ de la Pelterie en faveur des Ursulines. Le 1ᵉʳ Août 1639, les unes et les autres de ces Religieuses, accompagnées du Père Vimont, arrivent à Québec, où leur présence, avec la nouvelle de la naissance du Dauphin (Louis XIV), est l'occasion d'une joie universelle. En attendant que des logements plus spacieux soient élevés, elles vont occuper des habitations provisoires.—Les revers ne sont pas loin des joies. L'année suivante 1640, pendant que la Colonie est encore dans l'allégresse et que les Pères Jésuites vont fonder leur belle mission de Sᵗᵉ Marie, la maison de ces Religieux devient la proie des flammes, ainsi que l'Eglise et la Chapelle du Gou-

verneur. Pour comble d'infortune, les Iroquois lèvent la hache de guerre aux environs des Trois-Rivières et menacent de noyer la Colonie dans le sang, si elle n'est promptement secourue.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640 JUSQU'A L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665.

ÉPREUVES DE LA COLONIE NAISSANTE.

Abandonnée à elle-même par les Compagnies marchandes, la Nouvelle-France n'est pas abandonnée de Dieu. En vue de la mettre à couvert contre la férocité des Iroquois, il inspire à MM. Olier et de la Dauversière la pensée de peupler l'Ile de Montréal et d'en faire comme la sentinelle avancée du pays. Après avoir formé une nouvelle Compagnie sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal* et s'être fait retrocéder par Mr de Lauzon l'Ile qu'il s'était fait primitivement adjuger, ils trouvent dans M. de Maisonneuve et Melle Mance les deux personnes nécessaires pour l'accomplissement de leurs généreux desseins. Au mois d'Août 1641, M. de Maisonneuve arrive à Québec avec sa recrue, et, après avoir visité l'Ile de Montréal en compagnie de M. de Montmagny, passe l'hiver à Québec sur une des propriétés de M. de Puiseaux.—Le printemps arrivé, il se rend avec tout son monde à la Place-Royale, et, le 18 Mai, le Saint Sacrifice de la Messe y est offert pour la première fois par le Père Vimont. Cette même année, afin d'arrêter les incursions des Iroquois qui venaient de s'emparer du Père Jogues, M. de Montmagny fait construire, non sans coup férir, le fort de Richelieu.—L'année suivante, M. d'Ailleboust arrive avec une nouvelle recrue et élève le fort de Villemarie.—Le 30 Mars 1644, M. de Maisonneuve marche contre les Iroquois et les défait à l'endroit appelé depuis la *Place d'Armes*. La joie de cette victoire est troublée par la nouvelle de la prise du Père Bressani. Afin de se soustraire aux coups des barbares, les Hospitalières quittent Sillery et viennent habiter Québec, où déjà, depuis deux ans, residaient les Ursulines. A Villemarie, après avoir établi le pélérinage à la montagne pour obtenir la conversion des Sauvages, M. de Maisonneuve, en conformité aux intentions de Mme de Bullion, jette les fondements de l'Hôtel-Dieu. Sur ces entrefaites, arrivent à propos, avec de nouveaux colons, les soldats envoyés par Anne d'Autriche.—Une trêve ayant été conclue aux Trois-Rivières avec les Iroquois l'année suivante, 1645, M. de Maisonneuve passe en France, pendant que M. de Montmagny fait reconstruire à Québec la Chapelle de la Recouvrance sous le titre de Notre-Dame de la Paix. En l'absence du Gouverneur de Montréal, M. d'Ailleboust augmente les fortifications de Villemarie. Cette même année, M. de Repentigny, passé en France l'année précédente, obtient de la Compagnie quelques concessions favorables aux habitants de la Nouvelle-France.—En 1646, la Colonie a à enrégistrer la double mort des Pères Massé et de la Noue, et, peu après, celle du Père Jogues, massacré par les Agniers auprès desquels il était allé en ambassade. Sans tenir compte de leurs promesses, ces barbares recommencent leurs déprédations à Villemarie et aux Trois-Rivières.—Afin d'obtenir du secours contre ces redoutables tribus, M. d'Ailleboust passe en France d'où M. de Maisonneuve était revenu

et où il était reparti. En leur absence, les hostilités continuent, et, malgré la bravoure de C. LeMoyne, plusieurs colons tombent sous le fer de leurs ennemis.—Par leur retour en 1648, M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust raniment la confiance. Ce dernier revient avec le titre de Gouverneur-Général, à la place de M. de Montmagny dont le temps était expiré. Après avoir passé l'hiver à Québec, il monte au printemps à Villemarie, où déjà il avait envoyé un camp volant, et fait part aux habitants des changements sanctionnés par la Cour pour l'administration des affaires. Pendant que ces heureux évènements portent la joie dans tous les cœurs, la Mission de St. Joseph est dévastée et le Père Daniel est massacré.—Le 16 Mars de l'année suivante, celle de St. Ignace éprouve le même sort, et la Nouvelle-France compte deux martyrs de plus dans la personne des Pères de Brébœuf et G. Lalemant, dont la constance invincible rappelle les plus illustres athlètes du christianisme. Poursuivis, traqués de toutes parts, les infortunés Hurons se retirent, les uns dans l'Ile St. Joseph, où la famine achève de les décimer, les autres à St. Jean, où leurs implacables ennemis les atteignent et les tuent avec le Père Garnier, leur Missionnaire.—Pendant que les familles qui ont échappé au massacre général se réfugient à l'Ile d'Orléans, le Père Druillétes et J. P. Godefroy sont envoyés à Boston, où ils essaient, mais sans succès, de conclure une alliance avec les Anglais contre les Iroquois. Excités par la soif du sang, ces barbares se ruent de nouveau, avec une violence inouïe, contre Villemarie et y font de nombreuses victimes. Tout l'été se passe dans des alarmes continuelles et chacun se tient prêt à mourir. Comme si ce n'était pas assez de tant de maux, cette même année, 1651, la maison des Ursulines à Québec devient la proie des flammes. Dans l'automne, afin de combler les vides causés par la mort, M. de Maisonneuve, après avoir échangé avec Mlle Mance le Fief de Nazareth contre 20,000 livres, s'embarque pour la France. Sur ces entrefaites, M. de Lauzon, chargé de remplacer M. d'Ailleboust, arrive avec deux de ses fils. Alors sont établies les charges de Grand-Sénéchal et de Lieutenant Civil et Criminel.—L'année 1652 est encore une année de carnage. Aux Trois-Rivières, le Père Butteux tombe sous le fer des Iroquois ; le Gouverneur lui-même, M. DuPlessis-Bochart, trouve la mort dans un combat. Enhardis par ce succès, les Iroquois, au nombre de 200, viennent fondre sur Villemarie, mais ils sont repoussés par L. Close, à la tête de 24 braves.—Après avoir essayé, mais inutilement, de surprendre les Trois-Rivières, les barbares se décident à proposer la paix. Cette même année, 1653, M. de Maisonneuve revient avec trois vaisseaux, portant 105 hommes, le salut de la Colonie. En même temps, arrive Mlle M. Bourgeois, la future Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.—A la faveur de la paix, le Père LeMoyne se rend, l'année suivante, chez les Onnontagués. Cette même année voit arriver plusieurs jeunes filles de qualité, envoyées par Anne d'Autriche. Villemarie se développe ; nombre de terres sont concédées et se couvrent d'habitations.—L'année suivante 1655, quelques Jésuites se rendent chez les féroces Agniers, pendant que d'autres continuent à aller évangéliser les Onnontagués, chez lesquels plusieurs Français se proposent de se fixer.—Pendant qu'ils sont en chemin pour s'y rendre, les Iroquois reprennent la hache de guerre et viennent s'abattre sur les inoffensifs Hurons de l'Ile d'Orléans. Le Père Garcau lui-même est tué, en allant chez les Outaouais. Fatigué de ces scènes de carnage qu'il n'a pas la force d'empêcher et ne voyant pas jour à faire la fortune qu'il espérait, M. de Lauzon, sans attendre

que son temps soit expiré, quitte le Canada et laisse l'administration de la Colonie à M. de Charny, son fils.—Profitant des circonstances, les Iroquois descendent à l'Ile d'Orléans et sonnent les Hurons d'accomplir les promesses qu'ils avaient faites, deux ans auparavant, de se rendre dans leur pays. Mal en prend à ces infortunés qui, pour la plupart, sont massacrés en chemin. Impuissant à punir ces cruels attentats, M. de Charny quitte à son tour le Canada, après avoir remis le soin de la Colonie à M. d'Ailleboust. L'impression fâcheuse produite par ces évènements est contrebalancée par la joie que cause l'arrivée des prêtres de St. Sulpice. Partis de France avec MM. d'Ailleboust et de Maisonneuve qui y étaient allés, l'année précédente, pour y chercher des prêtres de paroisse, ils débarquent avec eux à Québec au mois de Juillet, et de là se rendent à Villemarie. En sa qualité de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen, M. de Quélus prend la direction des affaires ecclésiastiques. Des marguilliers sont installés à Villemarie et pressent l'achèvement de l'Eglise commencée l'année précédente.—L'année suivante, la Sœur Bourgeois donne naissance à son Institut et jette les fondements de la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Pendant ce temps, M. de Quélus érige l'Eglise de Ste. Anne à la côte de Beaupré et celle de la Visitation à Château-Richer. Des Iroquois ayant tué sur ces entrefaites quelques colons à Villemarie, M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous ceux qu'on pourra saisir. Afin de les tenir à distance, on élève la redoute du Côteau St. Louis (place Dalhousie) et on fortifie les maisons de Ste. Marie et de St. Gabriel. De leur côté, les Français d'Onnontagué, apprenant qu'on a formé le projet de les égorger, s'enfuient avec leurs Missionnaires et parviennent sains et saufs à Villemarie. Peu après, le 11 Juillet, arrive le nouveau Gouverneur, M. d'Argenson.—L'année 1659 est une année de joie. Après bien des difficultés, Mgr. de Laval est nommé Vicaire-Apostolique de la Nouvelle-France et débarque le 16 Juin. Il est suivi, peu après, de Melle Mance et de la Sœur Bourgeois, passées en France l'année précédente. Elles arrivent le 7 Septembre avec une nombreuse recrue et plusieurs Religieuses Hospitalières de St. Joseph. Après avoir été retenues à Québec près d'un mois, elles montent à Villemarie, où elles prennent possession de l'Hôtel-Dieu. Cette même année, M. de Quélus repasse forcément en France, au grand déplaisir des colons.—Avec l'année 1660, recommencent les alarmes, plus vives que jamais. Dans le but d'ensevelir la Colonie sous ses ruines, toute une armée iroquoise se met en marche. Alors a lieu ce beau fait d'armes, dont l'histoire de Grecs et des Romains n'offre rien de comparable. Pour sauver le Canada, Dollard se dévoue avec 16 hommes de cœur comme lui. Dix jours entiers, il tient en échec l'armée des barbares, et, après avoir vendu chèrement sa vie, les oblige à retourner dans leur pays. A la suite de ce glorieux événement, Mgr. de Laval fait sa première visite à Villemarie, encore dans le deuil de la mort de M. d'Ailleboust, arrivée deux mois auparavant; le Père Menard, de son côté, se rend chez les Outaouais. —Exaspérés par les pertes éprouvées l'année précédente, les Iroquois se répandent par toute la Colonie, et font de nombreuses victimes, tant à Villemarie qu'à Québec et aux Trois-Rivières. Pendant que le Grand-Sénéchal est tué à l'Ile d'Orléans, dans une sortie contre ces barbares, MM. LeMaistre et Vignal, prêtres de St. Sulpice, sont massacrés dans la campagne, au moment même où le Père LeMoyne était envoyé dans leurs cantons par M. d'Argenson, pour traiter de la paix. M. Brigeac lui-même, et, peu après, le brave L. Closse, tombent sous leurs coups.

Pour comble de malheur, la désunion se met entre l'Evêque et le Gouverneur qui demande son rappel.—M. d'Avaugour, le nouveau Gouverneur, arrivé le 30 Août 1661, un peu avant le retour des prisonniers français d'Onnontagué, après avoir visité les Trois-Rivières et Villemarie, députe P. Boucher en France, pour presser la Cour d'envoyer des renforts. Ce dernier revient avec M. Dumont, Commissaire du Roi, et une nombreuse recrue. La vente des boissons enivrantes devient, sur ces entrefaites, le sujet de vifs démêlés entre le Gouverneur et l'Evêque qui prend le parti d'aller porter ses plaintes en France, où M. de Quélus avait été forcé de repasser une seconde fois.—L'année 1663 est célèbre par un tremblement de terre qui se fait sentir pendant plus de six mois, dans toute l'étendue du pays. Le regardant comme un juste châtiment pour les excès commis par les boissons enivrantes, ceux qui y avaient pris part, donnent des signes non-équivoques de repentir. Nonobstant ce bouleversement de la nature qui porte la terreur dans toutes les âmes, les Iroquois se jettent avec une nouvelle furie sur les colons inoffensifs de Villemarie et les empêchent d'ensemencer leurs champs. Afin de mettre une digue à la fureur de ces barbares, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille. De son côté, Mme d'Ailleboust, aidée du Père Chamonot, donne naissance à la confrérie de la Sainte-Famille qui de Villemarie est étendue à Québec. La Compagnie de Montréal s'étant dissoute sur ces entrefaites, aussi bien que celle des Cent-Associés, le Séminaire de St. Sulpice de Paris, pour prévenir la ruine de la Colonie de Montréal, consent à la prendre à ses charges et devient propriétaire de l'Ile. Le 15 Septembre, Mgr. de Laval effectue son retour, en compagnie de M. de Mezy, nommé Gouverneur, en remplacement de M. d'Avaugour. En même temps, arrivent 100 familles, formant 500 personnes. Les mêmes vaisseaux portent M. Gaudais, chargé de reprendre la Nouvelle-France, au nom du Roi, et d'y introduire les réformes nécessaires. Un Conseil Souverain est établi et les liqueurs enivrantes sont prohibées ; la dîme est introduite dans le pays.—L'année 1664 se passe en nouvelles hostilités de la part des Iroquois d'une part, et, de l'autre, en altercations entre le Gouverneur et ses Conseillers. Après avoir feint de proposer la paix, les Iroquois se portent à de nouvelles atrocités, particulièrement à Villemarie, où les habitants ne peuvent presque plus sortir de leurs demeures. Les troubles qui excitent les mesures violentes de M. de Mézy ne font qu'aggraver la situation. Dans ce triste état de choses, chacun soupire après de prompts secours.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665 JUSQU'A LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701.

DÉVELOPPEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Convaincu que le Canada n'aurait jamais de repos tant que les Iroquois ne seraient pas mis à la raison, Louis XIV prend les moyens de les soumettre, en envoyant de nombreuses troupes. Au mois de Juin 1665 commence à arriver le célèbre régiment de Carignan, composé de vingt-quatre Compagnies, formant un effectif de douze à treize cents hommes. Bientôt après, arrive Mr de Tracy avec la qualité de

Lieutenant-Général ; puis, avec l'Intendant Talon, Mr de Courcelles, chargé de remplacer Mr de Mézy récemment décédé ; et enfin Mr Boucher continué dans sa place de Gouverneur des Trois-Rivières. Après avoir eu à déplorer le départ forcé de Mr de Maisonneuve et la mort du Père LeMoyne, la Colonie est grandement réjouie par l'arrivée de cent jeunes filles choisies, suivies, peu après, de quatre-vingt-deux autres et de cent-trente colons, avec douze chevaux dont le Roi faisait présent. De nombreux mariages ont lieu. Le fort de Richelieu (Sorel) est reconstruit ; ceux de St Louis (Chambly), de Ste Thérèse, de St Jean (l'Assomption) et de S[illegible] sont élevés pour barrer le chemin aux barbares.—L'année s[illegible] le 9 Janvier, afin d'en finir avec les Iroquois, Mr de Courcelles, à la tête de cinq ou six cents hommes, part de Québec pour aller attaquer les Agniers, et revient, après beaucoup de fatigues, sans avoir pu les atteindre. Mr de Sorel est envoyé à son tour pour tirer vengeance de quelques meurtres, mais il se laisse fléchir par des paroles de paix. L'expédition est reprise en automne. Avec six cents hommes de troupes et sept cents miliciens, dont cent Sauvages, commandés par MM. LeMoyne, de Repentigny, de Belestre etc. Mr de Tracy quitte Ste Thérèse le 3 Octobre et arrive aux quatre bourgades ennemies qu'il trouve incendiées. Après avoir détruit leur provisions, il revient à Québec le 5 Novembre.—Consternés par cette triple expédition, mais surtout par la dernière, pressés d'ailleurs par la famine, les Iroquois se décident à demander la paix. Ils consentent à rendre les prisonniers et à recevoir des Missionnaires. Pendant que le Père Allouez continue l'apostolat du Père Menard chez les Outaouais, les Pères Péron et Frémin sont envoyés chez les Agniers ; les Pères Bruyas et Carheil vont chez les Onneiouts. Quant à Mr Dollier, récemment arrivé de France avec MM. le Cavelier, Perrot et Frémont, il consacre ses soins aux malades de Ste Anne, de concert avec les Religieuses de St Joseph dont l'Institut venait d'être approuvé par un Bref d'Alexandre VII. De son côté, Talon profite de la paix pour établir de sages lois et asseoir la Colonie sur des bases solides. Après avoir repris, conjointement avec le Gouverneur, toute l'autorité qu'avait la Compagnie de Cent-Associés, il s'occupe avec lui de la formation d'un nouveau Conseil. Des Syndics sont ensuite établis. En même temps, pour favoriser le défrichement des terres, le régime féodal est introduit ; des Ordonnances sont portées pour obliger les habitants à abattre les bois et à ouvrir des chemins etc. Pendant que le Séminaire de Villemarie fait des concessions à plusieurs particuliers dans l'Ile de Montréal, Talon envoie des colons à la côte de Beaupré, à Beauport et à l'Ile d'Orléans. Pour convier les officiers et les soldats du régiment de Carignan à prendre part à ce mouvement, des gratifications d'argent, avec une année de vivres, sont faites à ceux qui consentent à se fixer dans le pays. Les autres repassent en France, à la suite de MM. de Tracy et Talon. Chambly est envoyé en Acadie, restituée à la France par le traité de Brèda, avec le titre de Commandant.—L'année 1668 n'est pas moins favorable à la Colonie. Pendant que les Jésuites donnent leurs soins à l'éducation des garçons à Québec et que les Ursulines se chargent de celle des filles, Monseigneur de Laval ouvre un Petit Séminaire, et, peu après, un Pensionnat à St Joachim, et continue à rester uni aux prêtres des Missions-Etrangères. De leur côté, MM. de Fénélon et Trouvé, arrivés l'année précédente, entreprennent la Mission de Kenté, sur le lac Ontario, aux frais du Séminaire de Paris. Cette même année voit encore arriver grand nombre de jeunes filles,

parmi lesquelles Mlles Gaucher de Bellerive, de Belestre, de la Borde, des Granges, etc. Pour faciliter leur mariage, le Roi donne trois mille livres. Mr de Quélus, revenu une troisième fois en Canada, en compagnie de MM. d'Urfé, d'Allet et Galinée, favorise les desseins du Monarque, conjointement avec Mr de Bouteroue, nommé Intendant.— En 1669, arrivent de Normandie 150 autres jeunes filles, dotées par le Roi, sous la conduite de Mme Bourdon qui en prend soin à Québec, pendant que la Sœur Bourgeois se charge des autres à Villemarie. Six nouvelles Compagnies sont en même temps envoyées ; et, pour les engager à s'établir dans le pays, le Roi leur fait des gratifications, ainsi qu'aux autres qui avaient consenti à y rester. Pendant que la Nouvelle-France se peuple ainsi, et que de nouvelles concessions sont faites à la Pointe-aux-Trembles et à Laprairie, les Jésuites continuent à évangéliser les nations iroquoises. De leur côté, MM. Dollier et Galinée, en vue de travailler à la conversion des Sauvages, se rendent, de concert avec Mr de la Salle, sur les bords des lacs Erié et Ontario, et en prennent possession au nom de la France.—L'année 1670 est une année de réjouissance pour la Nouvelle-France. Talon y revient. Avec lui arrivent six Récollets. Nombre de gentilshommes, anciens officiers de la Colonie, effectuent aussi leur retour, à la suite de quelques Compagnies. Mr Perrot, nommé Gouverneur de Montréal par le Séminaire de St Sulpice réintégré dans tous ses droits, prend possession de son gouvernement. Garakonthié, célèbre Chef iroquois, reçoit solennellement le Baptême à Québec et détermine bon nombre de ses compatriotes à embrasser le christianisme.—Un instant troublée par les attaques des Iroquois contre les Algonquins, la paix est raffermie par le voyage que Mr de Courcelles entreprend, au mois de Juin 1671, au milieu des Cinq Cantons. Pendant ce temps, Talon déploie une activité prodigieuse pour étendre les limites de la Nouvelle-France et augmenter son commerce. De St Lusson, de concert avec Mr de la Salle et N. Perrot, prend possession du pays des Outaouais en présence des Députés de quatorze nations ; de son côté, St Simon, accompagné du Père Albanel, se rend à la Baie d'Hudson et y arbore le drapeau de la France. Au même temps, des vaisseaux, chargés de bois, de céréales etc., sont envoyés aux Antilles et en France ; la culture du chanvre est encouragée ; les mines sont explorées ; et, pour relier l'Acadie avec le Canada, un chemin est ouvert de Québec à Pentagouet.—Avant de retourner en France, où il meurt quelques années après, Mr de Quélus avait érigé les Fiefs de Carion et de Verdun. Ce n'est que le prélude des nombreuses concessions de 1672. Cette année, en effet, après avoir annulé celles des années précédentes, dont les conditions n'avaient pas été remplies, Talon, en vue de peupler et tout à la fois de fortifier le pays, accorde, sur les deux rives du St Laurent, d'immenses terres à tous les officiers qui s'engagent à y former des établissements. De son côté, le Séminaire de St Sulpice, aux Fiefs des années précédentes ajoute ceux de Boisbriand (Senneville), d'Ailleboust et de St André. En même temps, il fait procéder au recensement de Villemarie et au tracé des rues. Après avoir eu à déplorer, l'année précédente, la mort de Mme LaPelterie, arrivée le 18 Novembre, la Colonie a encore à pleurer celle de la Mère de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines, qui décède au mois d'Avril. Cette même année, MM. de Courcelles et Talon quittent successivement le pays. L'arrivée du Cte de Frontenac tempère quelque peu la douleur causée par ce double départ.—Le premier soin du nouveau Gouverneur est

d'élever un fort à Cataracoui ; il en charge Mr de la Salle. En même temps, pour faciliter l'éducation des jeunes Sauvages, il accorde les Iles Courcelles à Mr de Fénélon qui y fait un établissement. Pendant ce temps, Joliet, accompagné du Père Marquet, découvre le Mississipi, 15 Juin 1673.—Le nombre des coureurs de bois s'étant multiplié d'une manière démesurée, le Roi porte contre eux une loi qui, malheureusement, n'a pas plus d'effet que celle portée, quelques années auparavant, contre les vendeurs de boissons fortes. Cette même année, la Colonie fait une perte considérable dans la personne de Melle Mance. La douleur de cette perte est encore aggravée par les démêlés qui s'élèvent entre le Gouverneur et l'Intendant au sujet de la traite des pelleteries.—Après avoir subsisté près de dix ans, la Compagnie des Indes est supprimée en 1674. Cette même année, Chambly, éloigné un instant de Pentagouet, y revient en qualité de Gouverneur et voit la population s'étendre aux Mines et à Beaubassin.—L'année suivante, après trois ans de vacance, l'Intendance est remplie par M. Duchesneau.—Il arrive avec Monseigneur de Laval qui revient avec le titre d'Evêque de Québec. Pendant que la Colonie célèbre le retour de son premier Pasteur, l'Intendant ratifie les concessions faites par Mr de Frontenac. De son côté, de la Salle, passé en France, obtient, avec des titres de noblesse, la propriété de Cataracoui. Cette même année, les Iroquois de Laprairie, à l'exemple des Hurons de Ste Foye qui étaient allés, l'année précédente, former l'établissement de Lorette, vont s'établir au Saut-St-Louis.—L'année 1676 voit des marchés publics s'ouvrir à Québec et à Villemarie ; et, n'eûssent été de nouveaux conflits entre le Gouverneur et l'Intendant, mais surtout les désordres causés par la vente des liqueurs enivrantes, la tranquillité publique n'eût rien laissé à désirer.—Pendant que d'humbles représentations sont faites à ce sujet à la Cour de France, les prêtres de St Sulpice, conjointement avec les Sœurs de la Congrégation, ouvrent des écoles au fort de la Montagne en faveur des enfants Sauvages. — L'année suivante 1678, de la Salle, accompagné du Chevalier de Tonty, de la Motte-Lussière, etc, reprend les explorations de Joliet, et, chemin faisant, construit un fort à Niagara. Pendant ce temps, les Pères Jésuites poursuivent leur apostolat au milieu des Onnontagués, des Sonnontouans, des Agniers, des Onneiouts et des Outaouais. — Pendant que la mésintelligence continue à régner entre les fonctionnaires publics, Monseigneur de Laval, après avoir obtenu de la Cour le renouvellement de la loi contre la vente des boissons fortes, effectue son retour en Canada. Cette même année, 1679, de la Salle parvient à élever plusieurs forts, pendant que, de son côté, Du Luth explore le pays en tout sens. — Las d'une paix qui tient leurs bras enchaînés depuis quatorze ans, ayant d'ailleurs à se plaindre de plusieurs griefs, les Iroquois songent à reprendre la hache de guerre ; mais, grâce à son puissant ascendant sur ces tribus, le Gouverneur réussit à les apaiser. Peu après, il envoie LeNeuf de la Vallière remplacer, en Acadie, Chambly, nommé Gouverneur de la Grenade —En 1681, en vue de faire revenir au pays les coureurs de bois, dont le nombre était de près de cinq cents, le Roi fait publier une amnistie générale. Cette même année a lieu le recensement de la Nouvelle-France, dont la population se trouve être de près de deux mille âmes. — L'année 1682 est marquée par un vaste incendie qui dévore la plus grande partie de la Basse-Ville de Québec. Un malheur allant rarement seul, cette même année, Mr de Frontenac est remplacé par Mr de la Barre qui arrive avec Mr deMeules, successeur de Mr Duchesneau.

Pendant que le nouveau Gouverneur convoque à Villemarie les Missionnaires et les Officiers qui commandent dans les pays d'en haut, afin d'avoir leur avis, de la Salle, après avoir traversé d'immenses contrées, arrive sur les bords du Mississipi dont il prend possession au nom de la France.—Dans le but de contenir les Iroquois, devenus plus insolents depuis le départ du Cte de Frontenac, et de déjouer les projets des Anglais qui les encouragent sous main, la Cour envoie trois nouvelles Compagnies dans l'automne de 1683.—Avec un aussi faible renfort, le Gouverneur n'ose se mettre en campagne, mais il y est contraint par le meurtre de quatorze Français. Après avoir réuni douze cents hommes, dont trois cents Sauvages, et les avoir divisés en trois Corps, il prend la route des Sonnontouans ; mais, au moment de les atteindre, il s'arrête pour écouter les propositions des Onnontagués et consent à une paix aussi peu honorable pour les Français, que funeste pour les Hurons, leurs alliés. Pendant ce temps, Monseigneur de Laval, après avoir constitué son Chapitre, passe en France ; Mr Perrot est envoyé en Acadie dont le Gouverneur était rappelé ; les Hurons et les Algonquins de Sillery vont s'établir sur les bords da la Chaudière.—Mécontente de la conduite de Mr de la Barre, la Cour envoie le Marquis de Dennonville pour le remplacer. Il arrive avec le Chevalier de Callières, nommé Gouverneur de Montréal. En même temps, arrivent trois cents recrues que le Roi ajoute aux trois cents, envoyées l'année précédente. Pendant que le nouveau Gouverneur se rend à Cataracoui pour prendre connaissance du pays, l'Intendant approprie au service de son département les anciennes propriétés de Talon et accorde à l'Evêque un emplacement dans la Basse-Ville pour y bâtir une Eglise. Cette même année 1685, dans le but d'encourager le commerce et de favoriser les carrières, le Roi permet aux gentilshommes de faire le négoce et commence à admettre leurs enfants dans la marine.—Pleinement convaincu que les Iroquois, toujours travaillés par les Anglais, ne tarderaient pas à se montrer, Mr de Denonville envoie en toute hâte des troupes à Cataracoui et donne ordre aux Commandants des pays d'en haut de réunir le plus de Sauvages possible et de les tenir prêts à marcher. Pendant que ces préparatifs se font, d'Iberville, avec St Hélène et Maricourt, ses frères, se couvre de gloire à la Baie d'Hudson. Après avoir parcouru d'immenses pays et franchi des rivières sans nombre, il arrive à la Baie James, où il s'empare successivement du fort Monsoni, Rupert et Ste Anne. Cette même année 1686, Mr de Meules est remplacé par Mr de Champigny. Trois mois après, le Couvent des Ursulines devient la proie des flammes.—Avec l'année 1687 recommence la lutte. L'attaque du fort Michilimakinac par un parti d'Anglais et de Hollandais en est le signal. Renforcé par l'arrivée de huit cents soldats, sous la conduite du Chevalier de Vaudreuil, le Gouverneur, après avoir entouré Villemarie d'une palissade de pieux, se rend, avec deux mille cent trente hommes, dont huit cents-trente soldats et trois cents Sauvages, à Cataracoui, où il est rejoint par les Commandants des pays de l'Ouest. Après avoir imprudemment fait saisir quelques Iroquois inoffensifs et les avoir envoyés en France, il s'ébranle avec son armée. Le 14 Juillet, il atteint les Sonnontouans, les met en fuite, et, quelques jours après, incendie leurs villages et détruit leurs provisions. Il revient ensuite à Villemarie, après avoir rétabli le fort de Niagara. Exaspérés plutôt que découragés par ce rude échec, les Iroquois tâchent de se venger en recommençant leurs pillages. Après avoir fait quelques prisonniers aux environs de Cataracoui, ils attaquent Chambly et

incendient les habitations le long de la rivière de Richelieu. Pour prévenir le retour de semblables dégâts, de petits forts sont élevés de place en place dans la campagne; le Chevalier de Vaudreuil est mis à la tête d'un nombreux détachement d'hommes déterminés. Pendant que ces tristes événements agitent la Colonie, de la Salle, après avoir vu ses entreprises traversées par beaucoup de difficultés, trouve une mort tragique le 20 Mai, non loin du Mississipi. Cette même année, Mr Perrot est relevé de son poste en Acadie et remplacé par Mr de Menneval.—L'année 1688 est une année de désolation pour la Nouvelle-France. Pendant qu'Andros, successeur de Dongan dans le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, enlève Pentagouet à St Castin et taille en pièces les Abénaquis, ses alliés, la mortalité se met dans la Colonie: en quelques mois, mille quatre-cents personnes sont enlevées. En des circonstances aussi critiques, le Gouverneur prête assez facilement l'oreille aux propositions de paix. Les dévastations commises par un parti de Loups à Sorel, à Contrecœur, à St Ours et à Boucherville, ne la lui font désirer que plus vivement; mais, par ses procédés machiavéliques, Kondiaronk (Le Rat) parvient à la faire échouer. Pendant que le pays est ainsi éprouvé, Monseigneur de Laval effectue son retour. Il est suivi, peu après, de Monseigneur de St Valier qui, après avoir visité le Canada et l'Acadie, les années précédentes, revient avec le caractère épiscopal. — Si fâcheuse qu'ait été l'année 1688, l'année 1689 est plus funeste encore. Pendant que les guerriers Abénaquis se vengent de la Nouvelle-Angleterre en lui enlevant Pemaquid et que d'Iberville, avec une audace sans égale, s'empare à la Baie d'Hudson de trois vaisseaux anglais, la Colonie est menacée du plus grand danger. Encouragés par les Anglais, dont " la passion dominante, dit Bancroft, était de s'emparer du Canada," les Iroquois, au nombre de mille quatre-cents, se répandent dans l'Ile de Montréal et mettent tout à feu et à sang. En une seule nuit, la plupart des habitants de la Chine sont égorgés; quantité d'autres sont ou brulés, ou traînés en captivité; les soldats envoyés au secours de Mr de Vaudreuil, chargé de repousser ces barbares, tombent presque tous sous leurs coups, en sorte que personne n'ose tenir la campagne. Seuls, Mantet et DuLuth parviennent à mettre en déroute un parti de ces ennemis, ce qui ne les empêche pas de se jeter, un mois après, sur LaChesnaye. Tout semblait désespéré, lorsque Mr de Frontenac, le Fabius de la Nouvelle-France, arrive à Québec. — Avec cet habile Gouverneur, les affaires changent de face. Arrivé trop tard pour pouvoir contremander à temps l'abandon de Cataracoui, il s'applique, au moyen des Sauvages captifs qu'il avait ramenés et qu'il renvoie dans leur pays, à reconquérir l'amitié des Cantons. Comprenant par les rapports de la Durantaye et par la prise du Chevalier d'Aux, envoyé en ambassade, qu'il ne pouvait se fier à eux, tant qu'il n'aurait pas fait repentir les Anglais de leurs machinations perfides, il se décide à attaquer leurs Colonies. Trois partis commandés, l'un par St Helène, Mantet, d'Iberville, de Montigny, etc., l'autre par Hertel et ses fils, et le troisième par Portneuf et Courtemanche, envahissent à la fois Corlar (Shenectady), Salmon Falls (Portsmouth) et Casco et les détruisent de fond en comble. Le massacre de la Chine était vengé. A la suite de ces brillants exploits, de Louvigny, nommé Commandant à Michilimakinac, et N. Perrot se rendent chez les Outaouais qui consentent à monter à Villemarie, chargés de pelleteries. Des bandes iroquoises s'étant répandues aux environs de Sorel et des Trois-Rivières, Lamotte et le Chevalier de

Clermont sont envoyés pour les repousser. Sur ces entrefaites, se répand le bruit que Phipps, avec une flotte de trois-cents voiles, après s'être emparé de Port-Royal, est en route pour Québec. Aussitôt le Gouverneur y descend, convoque les milices, et, après s'être mis en état de défense, attend l'ennemi de pied ferme. Le 18 Octobre, Phipps fait son apparition ; mais, après une vigoureuse résistance de la part de MM. de Vaudreuil, de Callières, de Longueuil, Juchereau, St Hélène, Hertel, etc, il est obligé de s'éloigner avec perte et de rendre les prisonniers. En mémoire de cette heureuse délivrance, Louis XIV fait frapper une médaille et l'Eglise de la Basse-Ville prend le nom de Notre-Dame des Victoires.—L'année suivante, malgré la disette et la petite vérole qui désolent le pays, Mr de Frontenac fait marcher quelques détachements contre les Iroquois qui s'étaient jetés sur la Pointe-aux-Trembles, la Prairie et jusques sur les habitations de Villemarie. Pendant que Mr de Vaudreuil les atteint et les défait à Repentigny, Courtemanche, envoyé à Michilimakinac, parvient à armer contre eux les Hurons et les Outaouais. Ces succès ne sont pas les seuls. Le Major Schuyler, dans le but de venger la prise de Corlar et de relever le courage des Iroquois, étant venu à son tour attaquer Chambly, de Valrennes se met à sa poursuite et le bat à plate couture. Pendant que ces beaux faits d'armes et l'arrivée des vaisseaux français portent la joie dans tous les cœurs, de Villebon, à la tête d'un faible détachement, reprend Port-Royal aux Anglais et s'empare du Gouverneur de la place.—Après avoir essayé pendant l'hiver de surprendre quelques postes et de faire des prisonniers, les Iroquois reviennent encore à la charge au printemps, mais ils sont forcés de s'éloigner. Enhardis par quelques succès au Long-Saut, ils se jettent de nouveau sur LaChesnaye, mais mal leur en prend : le Chevalier de Vaudreuil se met à leur poursuite, les atteint, et, après avoir délivré une partie des prisonniers, les oblige à prendre la fuite. Les Anglais ne sont pas plus heureux dans leurs attaques. Ayant voulu s'emparer de Plaisance, ils sont reçus à coups de canon et forcés de prendre le large. A Port-Royal, de Villebon les repousse avec un égal succès. Cette même année, les Jésuites s'établissent de nouveau à Villemarie, et y élèvent, avec une résidence, une Chapelle qui s'y voit encore, près du Champ-de-Mars.—L'année suivante, 1693, pour éloigner les Agniers, dont la présence nuisait singulièrement aux travaux des champs, Mantet, Courtemanche, de la Noue, se mettent en campagne. Le 16 Février, ils arrivent en face des bourgades ennemies, les enlèvent et font plus de trois cents prisonniers. En vain Schuyler, aidé des Iroquois, essaie-t-il de les surprendre à leur retour : ils parviennent à se dégager de ses mains. Le bruit s'étant répandu sur ces entrefaites, que les Anglais, dans le but de stimuler l'ardeur des Iroquois, se préparaient à recommencer la lutte, Mr de Frontenac se met en devoir de leur faire une chaude réception. D'Argenteuil est envoyé à Michilimakinac pour engager les Sauvages à apporter leurs pelleteries à Villemarie et à venir avec le plus de Français possible. Quelques travaux défensifs sont élevés à Québec, à Sorel et à Chambly. A Villemarie, Mr de Callières fait bâtir sur le côteau (Place Dalhousie) un fort avec quatre bastions et une palissade. Pendant que ces ouvrages se parachèvent, Monseigneur de St Valier, de retour d'un voyage qu'il avait fait en France, transforme en Hôpital-Général le Couvent des Récollets, et permet à ces derniers de s'établir en ville. De leur côté, les frères Charon, de concert avec P. LeBer, con-

sacrent leur fortune à une œuvre du même genre à Villemarie. — L'année 1694 est témoin de quelques velléités de rapprochement. Moins arrogants depuis les pertes que leur ont fait essuyer les Français et les Miâmis, leurs alliés, les Onnontagués, à l'exemple des Onneiouts qui, l'année précédente, avaient envoyé des Députés pour traiter de la paix, demandent à entamer, eux aussi, des négociations. Le Gouverneur leur donne audience ; mais, entravés par les Anglais, ces pourparlers n'ont d'autre résultat que de procurer quelque trêve à la Colonie. Pendant ce temps, les Abénaquis qui avaient à venger la mort de plusieurs des leurs, se jettent sur quelques bourgades anglaises et répandent la terreur jusqu'au sein de Boston. De son côté, d'Iberville ajoute de nouveaux trophées à ses victoires passées. Avec une poignée de Canadiens, il s'empare du fort Nelson, où son frère est tué, et répare ainsi l'échec arrivé à Mantet. — Tout espoir d'accomodement avec les Iroquois étant perdu, Mr de Frontenac, en dépit des Anglais et des Iroquois, fait relever Cataracoui et y envoie une garnison. En même temps, il charge de la Durantaye de faire la chasse aux partis ennemis qui tiennent la campagne. Pendant que celui-ci les poursuit et les repousse, LaMothe-Cadillac et Courtemanche, aidés des Sauvages alliés, leur infligent de sanglantes défaites dans les pays de l'Ouest. Ainsi se passe l'année 1695.—L'année suivante, jugeant que le seul moyen d'amener ces barbares à composition, était de les attaquer chez eux, Mr de Frontenac, malgré son grand âge, se décide à se mettre lui-même à la tête des troupes. Le 7 Juillet, après avoir réuni son armée à l'Ile Perrot, il se met en marche, et le 4 Août, après s'être arrêté à Cataracoui et avoir traversé le lac Ontario, il arrive devant les bourgades ennemies qu'il trouve incendiées. Les Onnontagués y avaient eux-mêmes mis le feu et s'étaient retirés avec leurs femmes et leurs enfants. Trois jours sont employés à détruire leur récolte. Après avoir fait subir le même sort au village des Onneiouts, l'armée reprend la route de Montréal (Villemarie), où elle effectue son retour le 20. Ces exploits ne sont pas les seuls qui signalent cette année mémorable. Le 14 Juillet, après s'être emparé dans la rivière St Jean d'un vaisseau anglais, d'Iberville, en exécution des ordres de la Cour, se met en devoir de prendre Pémaquid. Après avoir relâché à Pentagouet, il se présente devant la place, et, le 14 Août, il oblige le Commandant de se rendre, après quoi il prend la route de Plaisance, sans avoir été atteint par la flotte ennemie. En vain, Church, envoyé par le Gouverneur du Massasuchets, essaie-t-il de s'emparer par représailles de Naxoat : son succès se borne à incendier Beaubassin. Quant à d'Iberville, après s'être emparé de Bayeboulle et avoir passé sur le corps d'un détachement anglais, de concert avec de Brouillan qui avait échoué quelques mois auparavant, il attaque et prend St Jean. Delà, accompagné de Montigny, de la Perrière et de quelques autres Canadiens déterminés, le redoutable guerrier se porte vers la côte de Terre-Neuve, dont il ravage tous les établissements, à l'exception de Bonnaviste et de la Carbonnière.—Si glorieuse qu'ait été l'année 1696 pour les armes françaises, l'année 1697 ne l'est pas moins. La Baie d'Hudson, en effet, est témoin d'un trait de valeur tel que les Annales maritimes n'en consignèrent peut-être jamais de semblable. Avec une centaine de Canadiens, le Jean-Bart de la Nouvelle-France attaque trois gros vaisseaux anglais, en prend deux et met le troisième en fuite. Marchant ensuite sur le fort Nelson (Bourbon), d'Iberville le reprend et le remet aux mains de Sérigny, son frère. L'insuccès de Nesmond

en Acadie, les entreprises téméraires des coureurs de bois, ne font que faire ressortir davantage le triomphe du héros canadien.—Pendant que la Colonie se livre à la joie causée par cet heureux évènement, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Ryswick, par lequel la Baie d'Hudson et Plaisance sont conservées à la France. Le pays profite de cette trêve pour reprendre ses travaux interrompus. Les habitants retournent à leurs champs et les Seigneurs recommencent leurs exploitations. Tout semblait prendre une nouvelle vie, lorsqu'au mois de Novembre, expire à Québec le grand homme qui avait sauvé la Nouvelle-France sur le penchant de sa ruine.—Mr de Frontenac est remplacé au printemps de l'année suivante, 1699, par Mr de Callières qui a pour successeur dans le gouvernement de Montréal le Chevalier de Vaudreuil. En même temps, Mr de Ramzay est nommé Gouverneur des Trois-Rivières et de Louvigny est envoyé, avec le titre de Commandant, au fort de Frontenac (Cataracoui). Avec de tels chefs, la Colonie reprend courage.—Comprenant à leur tour qu'ils n'auraient rien à gagner en prolongeant la lutte, indignés d'ailleurs des prétentions des Anglais qui voulaient asservir leur pays, les Iroquois se déterminent à enfouir la hache de guerre et à demander la paix. Au mois de Juillet 1700, arrivent à Montréal plusieurs Députés Sonnontouans et Onnontagués pour entamer les négociations. Après avoir reçu à leur tour Maricourt et Joncaire, envoyés en ambassade, ils reviennent avec quelques prisonniers et s'engagent à se trouver au mois d'Août de l'année suivante à la réunion générale des Députés.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701 JUSQU'A LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755.

AFFERMISSEMENT DE LA COLONIE.

Fidèles au rendez-vous que leur avait fixé M. de Callières, les Députés iroquois, ainsi que ceux des autres nations que Courtemanche avait visitées sur une étendue de plus de quatre cents lieues de pays, arrivent à Montréal le 21 et le 22 Juillet, au nombre de 1300, ayant à leur tête le célèbre Kondiaronk qui ne devait pas voir la fin des pourparlers. Après plusieurs Conseils, les Chefs des différentes tribus étant parvenus à s'entendre, le traité de paix est solennellement ratifié le 4 Août: Iroquois, Hurons, Algonquins, Miâmis, Illinois, Abénaquis, Outaouais, Sakis, etc., y apposent leur signature à leur manière. Après avoir rendu leurs prisonniers, ils s'engagent à ne plus s'attaquer et à vivre en paix avec les Français. Un grand festin achève de les confirmer dans ces bonnes dispositions. Après leur départ, et malgré la disette qui avait sévi l'année précédente, M. de Callières, en vue d'éloigner les trafiquants anglais, poursuit au Détroit l'établissement qu'il avait fait commencer par LaMothe-Cadillac. Tandis que ces heureux événements marquent l'année 1701, les bords du Mississipi (la Louisiane) sont témoins des nouveaux exploits d'Iberville. Après avoir atteint la Floride en 1699, de concert avec Châteaumorand, avoir reconnu l'embouchûre du Mississipi l'année suivante, et avoir élevé un fort en 1701 sur la rivière Mobile, comme il l'avait fait à la Baie de Biloxi, l'intrépide guerrier, aidé de Bienville, son frère, et des Canadiens qui, plutôt

que de retourner dans leur pays, à la faveur de la paix, avaient préféré passer de Michilimakinac au Mississipi, se fortifie dans ces contrées et empêche les Anglais d'en prendre possession. Des Missionnaires y sont envoyés pendant que les Pères Jésuites continuent à évangéliser les tribus voisines.—L'année suivante, comme s'il eût été de la destinée de la Colonie d'être toujours sous les armes et d'avoir toujours quelqu'ennemi à combattre, la Nouvelle-France a à se prémunir contre les attaques des Anglais. Après avoir essayé inutilement de s'emparer de Plaisance, ces éternels ennemis se jettent sur l'Acadie qu'ils couvrent de ruines, et menacent encore d'envahir le Canada. Pour faire face au danger, M. de Callières se fortifie et demande du renfort à la Cour de France.—Ce Gouverneur étant mort sur ces entrefaites, M. de Vaudreuil, appelé à lui succéder, s'applique à maintenir les Iroquois dans l'alliance des Français. En même temps, pour empêcher les Anglais de se rendre maîtres des Abénaquis, il permet à ces derniers de ravager, sous les ordres de Beaubassin, les côtes de la Nouvelle-Angleterre ; et, peu après, pour les aider à venger les meurtres qui avaient été commis, il leur envoie Hertel de Rouville avec quatre de ses frères et 200 Canadiens. Deerfield est pris et sa destruction calme l'irritation des esprits. —Pour réparer cet échec, les Anglais, au printemps de l'année 1704, vont attaquer Port-Royal, mais ils sont contraints de se retirer. Leurs efforts pour indisposer les Iroquois contre les Français ne sont pas plus heureux : en obligeant les Outaouais et les Miâmis à réparer leurs torts envers les Iroquois, M. de Vaudreuil parvient à les apaiser. En même temps, pour soustraire les Abénaquis des environs de Boston aux coups de leur ennemis, il leur offre un asile à Bécancour.—L'année suivante, de Subercase, successeur de Brouillan en Acadie, jugeant qu'il ne devait pas laisser impunis les dégâts qu'y avaient commis les Anglais deux ans auparavant, se porte à son tour sur Rebou, le Petit-Hâvre et Forillon dont il s'empare. Chargé de continuer l'expédition, de Montigny ravage toute la côte et fait nombre de prisonniers. La joie de ces succès est troublée par la prise du vaisseau *la Seine* qui portait Mgr. de St. Valier, et, peu après, par la destruction du Séminaire de Québec qui devient la proie des flammes. Pour remplacer les marchandises perdues, plusieurs personnes se livrent à la confection des toiles.—Par la faute du Commandant et celle de l'un de ses officiers, des troubles assez sérieux éclatent au Détroit entre les Iroquois, les Outaouais et les Miâmis ; mais, par sa fermeté et sa sagesse, le Gouverneur parvient à concilier les parties. Cette même année, la Nouvelle-France perd le plus grand homme de guerre qu'elle ait produit. Après avoir porté des coups mortels aux Colonies anglaises dans l'Amérique du Sud, d'Iberville expire à la Havane le 9 Juillet. Alors aussi est dissoute la Compagnie du Canada, formée dans un but commercial.— Conjuré en 1706, le péril renait l'année suivante, et il ne faut rien moins que l'habileté de Mr de Vaudreuil pour empêcher la guerre de recommencer. Pendant que ces luttes intestines fatiguent l'administration, des évènements autrement graves se passent en Acadie. Dans le but d'en expulser les Français, 25 bâtiments anglais, portant plus de 2,000 hommes, viennent mouiller devant Port-Royal. Aidé de St Castin, de Subercase les repousse et les force à se retirer avec perte. L'ennemi revient une seconde fois avec des forces plus considérables, mais ses efforts n'ont pas plus de succès. Après plusieurs attaques infructueuses, il reprend la route de Boston.—Comprenant alors plus que jamais que le plus sûr moyen de venir à bout de leurs desseins, est de

détacher les Iroquois de l'alliance des Français, les Colonies anglaises mettent tout en jeu pour y parvenir. Après avoir essayé inutilement d'ébranler la fidélité des Cantons par l'appât du gain, elles tâchent de gagner au moins les Sauvages chrétiens de la Colonie. Une conduite si perfide devait avoir son châtiment. D'Eschaillons, de Rouville et de la Perrière sont chargés de le leur infliger. Malgré la défection des Iroquois et des Hurons qui les abandonnent en chemin, ils tombent sur Haverhill, et, après s'en être emparé de vive force et avoir livré ses maisons aux flammes, ils reviennent en passant sur le corps d'un détachement envoyé à leur poursuite. Pendant que ce coup de main s'exécute avec autant de rapidité que de bonheur, de St Ovide, secondé par de Subercase, fond à l'improviste sur St Jean, prend ses trois forts et retourne à Plaisance, chargé d'un immense butin. Peu de mois auparavant avait eu lieu la mort de Mgr de Laval, le vénéré Fondateur de l'Église canadienne.—Des revers si multipliés devaient engager les Colonies anglaises à cesser la guerre ; ils ne font que les y exciter davantage. Au printemps de l'année 1709, ayant rassemblé un grand nombre d'hommes, les Anglais de Boston et de New-York se portent sur Montréal par le lac Champlain. Heureusement pour la Colonie, la maladie se met dans le camp ennemi et la délivre de puissants adversaires, sans que Mr de Ramezay, envoyé pour les combattre, ait besoin de tirer l'épée.—Convaincu que le danger n'était qu'ajourné, Mr de Vaudreuil, après avoir mis Montréal et Chambly en état de défense, fait construire à Québec un nouveau mur d'enceinte. Ces précautions étaient sages. Au mois d'Octobre 1710, Nicholson, à la tête de 3,500 hommes vient mettre le siége devant Port-Royal. N'ayant que 300 combattants à lui opposer, de Subercase est contraint de livrer la place qui prend le nom d'Annapolis.—L'année suivante, au lendemain de l'échange des prisonniers pour lequel de Rouville et Dupuis étaient allés à Boston, et, pendant que le Gouverneur s'efforce de rattacher les Sauvages de l'Acadie et des pays d'en haut à la cause des Français, une flotte nombreuse, sous la conduite de Walker, fait voile pour Québec. Elle est suivie de 4000 combattants, commandés par Nicholson. Mais que peuvent les armées et les flottes les plus nombreuses contre un peuple que Dieu protége et dont il tient en main les destinées? Soudain une effroyable tempête éclate, et, comme les preux de Sennachérib, tous ces vaillants soldats jonchent la côte de leurs cadavres, ôtant à Nicholson toute envie de passer outre. Des actions de grâce à Montréal annoncent que la Nouvelle-France est sauvée.— En vue d'étendre leur commerce du côté des grands lacs et de réparer ainsi le désastre qu'elles venaient d'éprouver, les Colonies anglaises poussent les Outagamis (Renards du Michigan) à attaquer le Détroit et à faire main basse sur les Français. Prévenu à temps, du Buisson qui a remplacé LaMothe-Cadillac, nommé Gouverneur de la Lousiane, marche contre eux, les atteint et les oblige à demander quartier. Pendant ce temps, Mr de Vaudreuil, aidé des citoyens de Québec, travaille à augmenter les fortifications de cette ville. Sur ces entrefaites, arrive Mr Bégon, nommé Intendant à la place de Mr Raudot qui avait succédé, en 1705, à Mr de Beauharnois.—L'année 1713 s'ouvre par un vaste incendie qui dévore le palais de l'Intendant à Québec. Peu après, revient Mgr de St Valier auquel le Roi avait donné pour Coadjuteur Mgr de Mornay, de l'Ordre des Capucins. La Louisiane ayant pris beaucoup d'accroissement, ce Prélat y envoie plusieurs prêtres de sa Communauté. De son côté, Juchereau de St Denis, dans

le but d'établir des relations commerciales, se rend au Mexique. Pendant que ces riches contrées s'organisent ainsi sous l'action des Français, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Utrecht entre les puissances. Pour s'assurer la possession du Cap Breton (Ile Royale), le seul pays que ce traité laisse à la France, et fermer en même temps aux Anglais la route du Canada, de St Ovide, successeur de Costebelle, jette les fondements de Louisbourg et s'efforce d'y attirer des habitants. De son côté, Mr de Vaudreuil, au moyen d'une chaîne de forts qui relient le Canada à la Louisiane, s'applique à se maintenir dans les fertiles vallées que lui disputent les trafiquants anglais.—Le traité d'Utrecht est suivi d'une longue période de paix, sans exemple dans la Colonie. La Nouvelle-France et la Louisiane en profitent pour s'affermir et se développer. De 1714 à 1722 plusieurs vaisseaux sortent des chantiers de Québec ; le commerce et l'agriculture reçoivent une nouvelle impulsion ; des Cours d'Amirauté sont établies ; le papier-monnaie est retiré peu à peu de la circulation ; le gingseng est découvert ; en l'absence de Mr de Vaudreuil, passé en France, de Louvigny, par ordre de Mr de Ramezay, repousse les Outagamis. En Louisiane, de l'Epinay remplace LaMothe-Cadillac ; Dugué de Boisbriand est nommé Commissaire-Ordonnateur aux Illinois. Après avoir été cédées successivement à Crozat et à Law, dont le seul but était d'amasser des capitaux, ces immenses contrées retombent au pouvoir de la Compagnie d'Occident qui reprend le nom de Compagnie des Indes. De Bienville, après avoir soumis les Natchez et leur avoir fait bâtir le fort Rosalie, abandonne l'Ile Dauphine, à la suite d'une inondation, et va jeter en 1717 les fondements de la Nouvelle-Orléans ; Natchitoches prend aussi naissance. En Acadie, l'Ile St Jean est concédée en 1719 au Cte de St Pierre qui s'applique à y faire des établissements ; obsédés par les Anglais, les Abénaquis consentent à un accommodement, mais ne tardent pas à s'en repentir. Pour rétablir la paix, Mr de Vaudreuil est obligé d'intervenir. Les années précédentes avaient vu l'établissement de postes et de messageries ; en 1722, quatre-vingt-deux villages sont érigés en Paroisses le long des rives du St Laurent ; plusieurs écoles sont en même temps fondées ; Chaussegros de Lery est chargé des fortifications du pays. L'agriculture attirant une foule de bras en Louisiane, de nouveaux Capucins y sont envoyés. En Acadie, la paix n'est troublée que par les Anglais. Après s'être emparés de St Castin, Chef des Abénaquis, ils essaient de s'emparer également du Père Rasle, leur Missionnaire. Poussés à bout par ces vexations, les Abénaquis attaquent quelques bourgades anglaises et y font sentir le poids de leur bras.—Deux ans après, en 1724, pour se venger des maux qu'ils s'étaient attirés, les Anglais se jettent sur le village des Abénaquis, tuent leur Missionnaire et incendient les habitations, sans épargner l'Eglise qui est indignement profanée. Après avoir ainsi tout saccagé, ils présentent l'olivier de paix à leurs victimes.—Pendant que des pourparlers ont lieu à cette occasion et au sujet de l'élargissement des prisonniers, arrive la nouvelle du naufrage du vaisseau *le Chameau* qui portait plusieurs officiers et une riche cargaison de marchandises. La douleur causée par ce triste évènement est encore aggravée par la mort de Mr de Vaudreuil, qui arrive quelques semaines après. Les Anglais ayant alors élevé le fort Chouegen, le Baron de Longueuil, pour en paralyser les effets, fait reconstruire celui de Niagara et encourage les Onnontagués à éloigner l'ennemi du pays.—Au mois d'Avril de l'année suivante, 1726, pendant que les Anglais font signer à Boston un traité de paix aux Abénaquis,

arrive Mr de Beauharnois, nommé Gouverneur. Il est accompagné de Mr Dupuy qui vient relever Mr Bégon dans la charge d'Intendant. En Louisiane, Perrier avait remplacé de Bienville.—Alors s'établissent des relations plus fréquentes entre le Canada et la Louisiane. Les Sauvages de ces contrées se montrant bien disposés, une Compagnie de commerce est organisée dans le but de trafiquer avec eux. Sur ces entrefaites, arrive la mort de Mgr de St Valier, qui donne lieu à des conflits regrettables.—Ayant outre-passé ses pouvoirs, Mr Dupuy est rappelé. Sa place est remplie par Mr d'Aigremont, et, après la mort de celui-ci, par Mr Hocquart.—L'année 1729 voit arriver Mgr Dosquet, nommé Coadjuteur de Mgr de Mornay. N'approuvant pas la création de Cures inamovibles, ce Prélat remet les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Pendant que ces changements s'opèrent poussés par les Chicachas, les Natchez font un horrible massacre des Français. Après avoir envoyé un de ses Lieutenants à leur poursuite, Perrier va lui même les attaquer et les met en fuite.—Les Outagamis ayant à leur tour repris la hache de guerre, de St Ange, Commandant du fort de Chartres, marche contre eux avec des forces considérables, et, de concert avec de Villiers et de Noyelle, leur inflige une sanglante défaite. Les Illinois et les Hurons du Détroit qui avaient aussi à s'en plaindre, continuent, les années suivantes, à leur faire une guerre à outrance.—Après avoir réduit ces barbares, la Colonie a à se prémunir de nouveau contre les empiètements des Anglais. Dans ce dessein, de la Corne et de la Frenière, par ordre du Gouverneur, vont élever un fort à la Pointe à la Chevelure. En même temps, pour se mettre à couvert contre les Iroquois, les habitants entourent leurs demeures d'une palissade.—A l'aide de ces moyens, la sécurité se rétablit, et en 1732 Québec peut mettre à flot dix vaisseaux et en commencer dix autres.—L'année 1733 est une année de calamité. Apportée de la Nouvelle-Angleterre par un Sauvage du Lac des-Deux-Montagnes, la petite vérole fait d'innombrables victimes, tant dans le gouvernement de Québec que dans celui de Montréal. Pour comble de malheur, la récolte manque complètement. Pendant que la Colonie est ainsi éprouvée, les Sakis, à l'instigation des Outagamis, font irruption sur les Français. S'étant imprudemment avancés contre eux, de Villiers, Commandant à la Baie des Puants etde Repentigny, Commandant du fort Michilimakinac, trouvent la mort dans le combat. Cette perte est à peine compensée par le succès que remporte le jeune de Villiers sur ces tribus remuantes.—Pendant que de Noyelles continue à les harceler et que de Bienville, nommé Gouverneur de la Louisiane, en remplacement de Perrier, se prépare à tomber sur les Chicachas, Mr Hocquart, pour tirer la population de l'état de gêne, où elle se trouvait, donne une nouvelle impulsion aux travaux de fortification. Cette même année 1734, Québec, déjà en communication par eau avec Montréal, est encore relié à cette dernière ville par un chemin tracé par Mr de la Nouillière de Boisclerc. Mgr. Dosquet, de retour d'un voyage en France, y repasse et y demeure. Vers le même temps, meurt le célèbre Dr Sarrasin.—L'aisance étant revenue avec le travail, le Gouverneur et l'Intendant s'appliquent à faire progresser la Colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait rechercher les mines du pays. En même temps, pour faire connaître ses productions, il expédie à Rochefort un large envoi de bois, de térebenthine et de goudron.—L'année suivante, 1736, de Bienville, conjointement avec d'Artaquette, entreprend sa funeste expédition contre les Chicachas, que le retard des Illinois et le défaut

d'artillerie font manquer. Vingt Français, parmi lesquels d'Esglis, de Tonty, de Coulonges, sont faits prisonniers et livrés aux flammes. Cette même année, la concession, primitivement faite à Mr de Francheville pour l'exploitation des mines de fer, ayant été accordée à MM. Cugnet, Taschereau etc., une première forge est établie à St Maurice. Sur les réprésentations de l'Ingénieur de Lery, une deuxième y est commencée trois ans après, l'année même où sont découvertes les mines de cuivre du lac Supérieur et celles de plomb de la Baie St Paul.—Pendant que l'attention est tournée vers ces travaux utiles, de Bienville, à la tête de 1,200 Européens et de plus de 2,000 Sauvages, reprend en 1739 son expédition contre les Chicachas ; mais, la maladie s'étant mise dans son armée, il est forcé d'entrer en accomodement avec l'ennemi. Après lui avoir fait subir des pertes sérieuses, Celoron consent à lui accorder la paix.—Cette même année 1740, après plusieurs années de veuvage, l'Eglise canadienne est réjouie par l'arrivée d'un nouvel Evêque ; mais bientôt sa joie se change en deuil. Ayant contracté la maladie sur le vaisseau qui le portait, en soignant les cent soixante soldats qui en étaient atteints, Mgr. de l'Aube-Rivière meurt quelques semaines après son arrivée. Il a pour successeur, l'année suivante, Mgr. de Pontbriand.—Pendant que les Iroquois, en signe de deuil, viennent déposer des colliers sur la tombe de l'illustre défunt, la paix qui régnait depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre, est à la veille d'être rompue à l'occasion de la succession de l'Empereur d'Autriche. Craignant avec raison, si la guerre venait à recommencer, que la Nouvelle-France ne fût la première à en souffrir, Mr de Beauharnois consacre les trois années suivantes à se mettre en état de défense.—Cette conduite était sage. Au printemps de l'année 1744, Duquesnel, Gouverneur de l'Ile Royale, reçoit ordre de la Cour de reprendre l'Acadie. DuVivier y est envoyé avec des troupes et s'empare de Canceau. A la réception de ces nouvelles, Mr de Beauharnois convoque les Sauvages et renforce les garnisons de St Fréderic et de la Pointe-à-la-Chevelure. Ne trouvant pas les fortifications de Québec suffisantes, après avoir placé partout des batteries, il fait commencer un nouveau mur d'enceinte et ouvrir des fossés. En même temps, il envoie Celoron à Niagara et charge de la Chauvignerie de surveiller Chouegen.—L'attaque avait commencé par l'Acadie ; là aussi sont portés les plus rudes coups. Pendant que Marin, à la tête d'un détachement, va rejoindre de Gannes aux environs de Port-Royal, Pepperell, profitant de la mésintelligence qui règne dans la garnison, vient assiéger Louisbourg, de concert avec Warren. Pendant que l'un serre la place par terre, l'autre la bloque par mer. Après avoir soutenu le siége pendant quarante-neuf jours, voyant la batterie royale emportée et craignant d'être pris d'assaut, le faible DuChambon, successeur de Duquesnel, prend le parti de capituler. La population de l'Ile a le sort de Louisbourg : embarquée sur des vaisseaux anglais, elle est transportée en France. De peur que la même chose ne leur arrive, grand nombre d'Abénaquis se réfugient en Canada et viennent se fixer aux environs de Québec.—Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le Cabinet de Versailles met en mer une flotte nombreuse, dont il donne le commandement au Duc d'Anville. Malheureusement, cette flotte est assaillie par une furieuse tempête à son arrivée à Chihouctou (Halifax), et décimée, peu après, par une cruelle maladie. De la Jonquière qui en avait pris la conduite après la mort du Duc d'Anville et d'Estournelle, est accueilli

à son tour par des vents contraires à l'Ile de Sable, au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France. De Ramezay qui avait ordre de seconder l'entreprise, après avoir laissé aux Mines de Villiers, avec trois cents Canadiens, pour protéger les Acadiens, se retire à Beaubassin. Pendant ce temps, Mr de Beauharnois, pour détourner l'attaque dont le Canada était menacé, après avoir placé de Croisilles à St Frédéric, envoie plusieurs partis contre la Nouvelle-Angleterre. A la tête de six cents Canadiens et de trois cents Sauvages, Rigaud de Vaudreuil s'empare du fort Massasuchets et ravage douze lieues de pays; de la Corne prend Clinton, et de Le[illegible] y Bridgeman.—L'année suivante, 1747, de la Jonquière et de Saint-George sont mis à la tête d'une flotte nouvelle. Ils venaient d'atteindre le Cap Finisterre, lorsqu'ils sont attaqués par d'Anson et Warren Après avoir lutté pendant cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière est obligé d amener son pavillon. Ces revers sont compensés par quelques succès. Aux Mines, le Chevalier de la Corne remporte une victoire complète sur le Colonel Noble qui était venu attaquer de Villiers. Au Détroit, de Longueuil déjoue les complots des Miâmis. En Canada, de St Pierre fait bonne justice des Agniers qui s'étaient jetés sur Châteauguay, l'Ile Perrot et Ste Anne.—Sur ces entrefaites, est conclu le traité d'Aix-LaChapelle, par lequel le Cap-Breton est rendu à la France. Mr de la Galissonnière, chargé de remplacer Mr de Beauharnois, repassé en France, en profite pour se maintenir dans la vallée de l'Ohio. Le fort de la Baie des Puants est relevé ; ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburg) sont construits. En même temps, pour ôter aux Anglais tout sujet de contestation, le Gouverneur fait poser des plaques de plomb, marquées aux armes de la France, sur une étendue de plus de douze cents lieues de pays. Pendant ce temps le Père le Loutre s'efforce d'attirer à Beaubassin les Acadiens des Mines et de Port-Royal.—Ces opérations avaient occupé une partie de l'année 1748 et le commencement de l'année 1749. Vers la fin de cette dernière année, les puissances n'ayant pu s'entendre au sujet des limites des deux pays, Mr de la Galissonnière, après avoir remis les rênes du gouvernement à Mr de la Jonquière rendu à la liberté, est chargé, conjointement avec Mr de Silhouette, de travailler à applanir les difficultés. Dans le même temps, les Colonies anglaises, en vue de se fortifier en Acadie, envoient six cents familles, sous la conduite de Cornwallis, à Chibouctou qui prend le nom d'Halifax.—Craignant avec raison que les Anglais n'aient le dessein de chasser les Français de leurs établissements, le Cabinet de Versailles donne ordre à Mr de la Jonquière de prendre possession du pays compris entre la Baie-Verte et la Baie-française. En conséquence, le Chevalier de la Corne y est envoyé avec des troupes. Les habitants de Chignectou qui avaient à se plaindre des Anglais, viennent se grouper autour de lui. Chargé par Cornawllis de s'emparer du fort Beauséjour, le Major Lawrence, trouvant le pays bien gardé, se retire à Beaubassin auquel il donne son nom, sans avoir osé attaquer.— L'année suivante, 1751, pour mettre la Colonie en mesure de soutenir ses droits, la Cour fait un nouvel envoi de troupes et de munitions. De son côté, le Gouverneur renforce la garnison du Détroit et envoie de Villiers dans les pays d'en haut.—Mr de la Jonquière étant mort au mois de Mai 1752, Mr Duquesne est nommé pour le remplacer. Après avoir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beaucoup à désirer, le nouveau Gouverneur s'applique à faire plusieurs réformes. En même temps, pour

se conformer aux instructions de la Cour, il interdit la vallée de l'Ohio aux trafiquants anglais. Marin est chargé de veiller à l'exécution de cette mesure.—Au printemps de l'année suivante, les Sonnontouans, excités par les Anglais, ayant attaqué quelques Français, Marin marche contre eux. Après les avoir défaits, il élève le fort de la Presqu'île et commence celui de la Rivière-aux-Bœufs. Ne voyant qu'avec peine des établissements qui contrariaient ses desseins, le Gouverneur de la Virginie charge Washington de sommer le Commandant français de se retirer. De St Pierre, successeur de Marin, ayant fait la réponse qu'il devait faire, les Anglais, pour ne pas laisser échapper la proie qu'ils convoitent, se mettent en devoir d'élever eux-mêmes un fort sur le territoire français. Mal leur en prend. De Contrecœur s'avance contre eux, et, après les avoir obligés à abandonner l'entreprise, prend possession du fort.—Etant revenu au mois de Mai 1754 avec de nouvelles forces, Washington commence le fort Nécessité. De Jumonville est envoyé pour le prier de discontinuer ; mais, au moment où il lisait sa sommation, il est indignement assassiné. Un pareil outrage, contraire à toutes les lois en usage parmi les nations civilisées, ne pouvait rester impuni. De Villiers, frère de Jumonville, est chargé de le venger. A la tête de six cents Français et de cents Sauvages, il attaque Washington, et, après un combat de huit heures, le force à capituler. C'est le prélude du grand drame qui va commencer.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755 JUSQU'A LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760.

LUTTE HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Un siècle entier, le peuple canadien avait tenu tête aux tribus iroquoises et aux Colonies anglaises, sans jamais en recevoir la loi. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pied ses armées et entre elle même en lice. Sans se laisser déconcerter, la Nouvelle-France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glorieuse, s'il en fut jamais. A la vérité les années qui courent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses, mais elles sont marquées par de si éclatantes victoires qu'elles comptent comme des siècles et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part. Le duel commence par deux actes qui ne sont pas à la louange de ceux qui se les permettent. Le 8 Juin 1754, sans aucune déclaration de guerre, la flotte anglaise attaque et prend deux vaisseaux français, s'empare de la même manière de la marine marchande. Au mois de Septembre de l'année suivante, joignant la cruauté à la perfidie, Winslow, à la tête des milices de la Nouvelle-Angleterre, fait main basse sur la population acadienne, et, après avoir incendié ses habitations, l'entasse sur des navires et la jette aux quatre vents. Pendant que les milices éxécutent ce noir forfait, Braddock s'avance à marches forcées sur le fort Duquesne, plein de confiance dans le nombre de ses Bataillons. De Beaujeu, chargé de remplacer de Contrecœur, n'a qu'une poignée d'hommes à lui opposer ; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il va à sa rencontre et lui inflige la défaite la plus complète, le 9 Juillet. Sur ces entrefaites, arrive Mr de Vaudreuil-Cavagnal, nommé Gouverneur à la place de Mr Duquesne.

Quelques mois après, Johnson, en vue d'effacer la honte de la défaite de Braddock et de s'emparer du fort Saint Frédéric, se met en marche avec des forces considérables. Le Baron Dieskau, récemment arrivé de France avec de nouvelles troupes, va chercher l'ennemi sur les bords du lac St Sacrement; mais, abandonné par une partie des Sauvages et mal servi par sa bouillante ardeur, il est obligé de rétrograder, après avoir été gravement blessé. Cet échec ne fait pas oublier la victoire de la Monongahèla, mais en diminue de beaucoup la joie.—L'année suivante, afin d'ôter aux Anglais toute envie de se porter sur Montréal, le nouveau Gouverneur charge le jeune de Lery d'enlever le fort Bull. En même temps, il renforce les garnisons de Frontenac, Duquesne, Niagara, Saint-Frédéric et fortifie Carillon. Sur ces entrefaites, arrive l'illustre Général qui, à lui seul, vaut une armée. Il est accompagné d'officiers et de troupes, dont le nom doit rester lié à jamais à l'histoire du pays. Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que l'ennemi s'apprête à envahir le Canada avec des troupes nombreuses. Sans perdre de temps, et, après s'être concerté avec le Gouverneur, Montcalm prévient les Anglais, en se portant sur Chonegen (Oswégo). Après quelques jours de résistance, effrayée par l'élan irrésistible des troupes françaises et canadiennes, la garnison, au nombre de dix sept-cents hommes, se détermine à capituler. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes. Malheureusement, après avoir triomphé des ennemis du dehors, la Colonie ne peut triompher aussi facilement de ceux du dedans. La récolte ayant manqué deux années de suite, la population se trouve réduite à une affreuse détresse. La situation est encore aggravée par le mauvais génie qui préside depuis huit ans aux affaires de l'Intendance. Malgré leur état de gêne, les Canadiens accueillent avec bonheur les pauvres exilés qui leur arrivent d'Acadie et partagent avec eux les faibles ressources que Bigot n'a pu leur dérober. C'est dans ces circonstances que se lève l'année 1757. Dans le but de recommencer leur attaque contre le Canada, les Anglais s'étaient fortifiés sur le lac St Sacrement, et, à quelque distance du fort Lydius, avaient élevé le fort George, ou William Henry. Il fallait à tout prix les en déloger. Après s'être assuré du concours des Sauvages alliés, Mr de Vaudreuil confie l'entreprise au vainqueur d'Oswégo. Pendant que les troupes se rendent sur les lieux, des Méloises, Hertel de Chambly, s'emparent de vingt berges ennemies; Marin, fils, tue deux cents hommes au fort Lydius. Quant tout est prêt, Montcalm, après avoir fait sommer le Commandant du fort de se rendre, donne le signal de l'attaque. Sept jours durant, Monroe se défend avec vigueur; mais, voyant la plupart de ses batteries démontées et n'ayant aucun espoir d'être secouru, il amène son pavillon. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente. Malheureusement, ayant appris de leurs ennemis à ne pas respecter les prisonniers, et poussés en outre par l'appât du gain, les Sauvages, malgré les efforts des Français pour les en empêcher, immolent sans pitié bon nombre d'Anglais. Sur ces entrefaites, arrive de France un nouveau régiment. Malgré la maladie qu'il apporte avec lui, le peuple se montre plein de courage. La chèreté des vivres qui va toujours en augmentant, ne peut davantage ébranler sa constance.—Pendant que la Colonie lutte ainsi contre des fléaux plus meurtriers que la guerre elle même, d'immenses préparatifs se font pour envahir le Canada et prendre Louisbourg. Le 2 Juin 1758, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et

14,000 hommes, sous les ordres d'Amherst, paraît devant la forteresse française. Après s'être défendu avec un rare courage du 8 Juin au 28 Juillet, ayant perdu 1,500 hommes de sa garnison et voyant les murs de la place entamés de toutes parts, l'héroïque Drucourt prend le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîne celle du Cap Breton et de l'Ile St Jean. La victoire n'est pas loin de la défaite: Le même mois qui voit tomber les murs de Louisbourg, voit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle-France ait jamais remporté. A la tête de plus de 16,000 hommes de troupes et de milices, Abercromby était parti du fort Edouard (Lydius) pour se porter sur Montréal. Montcalm, avec 3,088 hommes, dont 450 Canadiens, vient lui barrer le passage à Carillon (Ticonderoga). Après s'être fortifié au moyen d'abatis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 Juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Son armée marche sur quatre colonnes. Six fois elle s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois elle est repoussée avec des pertes énormes. Après une lutte de plus de sept heures, pendant laquelle 2,000 hommes de ses meilleures troupes avaient été taillés en pièce, Abercromby désespéré, vaincu, prend précitamment la fuite. La victoire de Carillon sauve encore une fois le Canada. Malheureusement, Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis de troupes. Bradstreet et Forbes profitent de ces circonstances, l'un pour détruire le premier de ces forts, l'autre pour se retrancher dans le second auquel il donne le nom de Pittsburgh. Cette perte attribuée à l'imprévoyance de Mr de Vaudreuil, jointe à d'autres griefs, augmente la division qui règne entre le Gouverneur et le Général Montcalm et ne présage que des malheurs.—Ces malheurs ne tardent pas à se réaliser. Pendant que la Nouvelle-France lutte péniblement contre le besoin de toute chose, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparés des postes avancés, ils se proposent de pénétrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois; et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à près de soixante mille hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. Pour tenir tête à l'orage, il eût fallu de nouveaux renforts, et le peuple canadien est abandonné à lui-même. Sans se décourager, il court aux armes, et, plutôt que de se rendre, jure de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Après avoir fait évacuer Carillon et St Frédéric, Mr de Vaudreuil renforce les postes de Niagara, de l'Ile-aux-Noix et de Chouegen. Ces mesures étaient à peine prises, lorsque Prideaux, à la tête de forces considérables, paraît devant Niagara. Le brave Pouchot s'y maintient quelque temps; mais, privé du secours qu'il espérait recevoir du Détroit et de la Presqu'Ile, il est forcé de capituler. Ce malheur n'est que le prélude du désastre bien autrement douloureux qui attend les armes françaises sous les murs de Québec. La flotte anglaise venait d'y arriver. Après avoir fait débarquer son armée à l'Ile d'Orléans, Wolfe, avec onze Compagnies de Grenadiers et quatre cents Volontaires, vient attaquer les retranchements français à Montmorency. Une lutte terrible s'engage; mais, repoussés de toutes parts, criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirent en désordre. La bataille était gagnée. Après avoir passé une partie du mois d'Août à saccager sans pitié la plupart des Paroisses situées sur les deux rives du fleuve, désespérant d'emporter Québec de vive force, les troupes anglaises ont recours à la ruse. Dans la nuit du 12 au 13 Septembre, se donnant pour les Français chargés d'approvisionner la

place, elles parviennent à gagner les hauteurs de la ville par l'Anse au Foulon. Le Général Montcalm accourt aussitôt. Trouvant l'ennemi déjà rangé en bataille, pour ne pas lui laisser le temps de se fortifier, il engage le combat. Malheureusement, au plus fort de la lutte, il tombe mortellement blessé. Après s'être battue avec un courage héroïque, voyant la partie perdue, l'armée regagne précipitamment ses campements. Cinq jours après, manquant de tout et craignant d'être prise d'assaut, la ville ouvre ses portes aux Anglais. De Jacques-Cartier, où elle s'était retranchée, l'armée, grandement diminuée, se replie sur Montréal, où elle prend ses quartiers d'hiver.—Privée de sa Capitale, en proie à une détresse qui se fait de plus en plus sentir, la Nouvelle-France ne désespère pas encore. Elle rassemble ses forces et se prépare pour un effort suprême. Le 24 Avril 1760, après avoir pris le commandement de l'armée, le Chevalier de Lévis se rend avec ses troupes à la Pointe-aux-Trembles et delà se met en marche pour Québec. Murray, à la tête de deux mille cinq cents hommes, accourt pour l'arrêter; mais il est refoulé jusqu'au moulin de Dumont. Profitant de ce premier succès, le Général français étend ses lignes et se rapproche de Québec. Murray étant revenu le 28 Avril avec la plus grande partie de ses forces, Lévis, sans attendre que toutes ses troupes soient en ordre de bataille, donne le signal du combat. Aussitôt commence une lutte acharnée, indescriptible. Vingt fois le moulin est pris et repris. Plutôt que d'abandonner la position, les Grenadiers se font hacher. Bien que supérieure en nombre, l'aile droite de l'armée ennemie est partout débordée. L'aile gauche n'est pas plus heureuse. Pendant que de Repentigny, à la tête des milices, et St Luc, avec les Sauvages, enfoncent le centre, Poularier, Commandant du Royal-Rousillon, l'attaque et la fait rétrograder. Après trois heures du plus violent combat, pendant lequel ils perdent quinze cents hommes, se voyant repoussés de toutes parts, les Anglais prennent la fuite. La victoire est gagnée; l'honneur des armes françaises est vengé. Le soir même de cette mémorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Treize jours durant, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et à élever des batteries. Efforts stériles ! Au moment où tous les regards sont tournés vers la France d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Québec, et c'est une flotte anglaise. Pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siége et revient à Montréal avec une partie de son armée. L'ennemi ne tarde pas à l'y suivre. En effet, le 7 Septembre, malgré les obstacles qu'on a accumulés pour leur barrer le passage, les trois armées d'Amherst, de Murray et d'Haviland, après avoir saccagé le long de la route une partie des Paroisses, arrivent devant Montréal. Lévis n'a que trois mille hommes à leur opposer. Un instant il songe à les attaquer; mais, sur l'avis de son Conseil, Mr de Vaudreuil se détermine à capituler. Cette Capitulation a lieu le lendemain, 8 Septembre, et assure aux Canadiens, avec le libre usage de leur langue et de leurs lois, la conservation de leur Religion et de leurs propriétés. Le drapeau de la France, après avoir flotté près de deux siècles au-dessus de Montréal, se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. L'entrée des troupes dans la ville annonce à la Colonie que la Nouvelle-France est devenue possession anglaise. Ainsi est consommé le grand drame qui depuis tant d'années tenait tous les esprits en suspens.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760 JUSQU'A L'OCTROI DE LA CONSTITUTION EN 1791.

LE CANADA SURVIT A SA DÉFAITE.

Une fois maitres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Après avoir pressé le départ des officiers civils et militaires ainsi que celui de l'armée, ils établissent la loi martiale. Un Conseil Souverain, composé de sept officiers, est formé à Québec. Le Canada est divisé en trois Départements, ou Gouvernements. Celui de Montréal est partagé en cinq Districts, dans chacun desquels est constituée une Cour de justice, également composée de militaires. Epuisés par les luttes des années précédentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils n'acceptent, le nouveau régime. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés rencontrent de toutes parts. Ainsi se passent les années 1761 et 1762. —L'espoir que le Canada serait rendu à la France, avait porté la population à endurer ses maux avec patience. L'année 1763 vient dissiper toutes ses illusions. Cette année, en effet, est signé à Fontainebleau le traité qui unit irrévocablement le Canada à la Grande-Bretagne, et à la suite duquel le Labrador, l'Ile d'Anticosti, le Cap Breton, etc., en sont distraits pour être réunis à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Ecosse. La Louisiane est cédée à l'Espagne, et, plus encore que la Nouvelle-France, elle a à souffrir du sort qui lui est fait. Après avoir fait ratifier les articles de la Capitulation, pour ne pas porter la responsabilité des événements, la Cour de France fait juger les grands coupables, accusés d'avoir perdu la Colonie. Pendant que cette enquête se poursuit et se termine par la condamnation de Bigot et de ses complices, le Général Murray remplace Amherst comme Gouverneur du Canada. En exécution des ordres de sa Cour, ce haut fonctionnaire forme un Conseil Législatif et établit deux Cours de justice : la Cour du Banc du Roi et la Cour des Plaidoyers Communs. En même temps, il rend une Ordonnance pour que les lois françaises, supprimées en violation de la Capitulation, soient rétablies, au moins pour certaines matières. N'augurant rien de bon de ce nouveau régime, plusieurs familles marquantes quittent le pays. Affaiblis par ce départ, vexés par des subalternes qui les traitent en despotes, les Canadiens cherchent et trouvent leur force dans leur union et la sage direction du Clergé.—Si pénibles qu'aient été les années qui viennent de s'écouler, celles qui suivent ne sont guère meilleures. Les Ordonnances et les Lettres de Change étant tombées dans le plus complet discrédit, tous ceux qui avaient prêté au gouvernement français, se trouvent ruinés. Pendant que la population lutte contre l'état de gêne qui en est la suite, les quelques Anglais qui sont parvenus à s'emparer de l'administration et à en exclure les Canadiens, semblent prendre à tâche d'aliéner les esprits de l'Angleterre, en saisissant toutes les occasions de molester les particuliers. Après les avoir inquiétés pour leur liberté et leurs lois, ils les inquiètent encore pour leur Religion. Non contents de se rendre maitres du commerce et d'accaparer les terres, ils veulent encore s'approprier le pouvoir, en demandant pour eux seuls une Chambre repré-

sentative ; et, afin d'y mieux parvenir, ils font un recensement infidèle de la population. Trouvant que le Gouverneur ne les secondait pas assez à leur gré, ils l'accusent de faiblesse et de partialité. La *Gazette de Québec* qui venait de faire son apparition, évite de se compromettre en appuyant de semblables ecarts.—Rappelé en Angleterre dans ces circonstances, le Général Murray, après s'être pleinement justifié, est remplacé par le Brigadier-Général Guy Carleton. Pour se conformer aux instructions de sa Cour, celui-ci s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le Conseil et remplacé le Juge-en-Chef et le Procureur Général, il rappelle l'Ordonnance de 1764 qui déniait aux Catholiques le droit de remplir les fonctions de Procureur, d'Avocat et de Juré. Jusques-là Mgr. de Pontbriand, mort à la suite du siége de Québec, n'avait pu être remplacé. En dépit des Protestants qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise, Mgr. Briand, élu deux ans auparavant pour succéder à l'illustre défunt, à défaut de Mr Montgolfier, est agréé par le gouvernement. Cette même année, 1766, pendant que les Cours de France et d'Angleterre s'occupent de la liquidation du papier-monnaie, les tribus de l'Ouest, après avoir promené le fer et le feu à travers les Colonies anglaises, font leur soumission.—L'année suivante, mécontents de voir les Canadiens traités avec plus de justice, les Anglais recommencent à cabaler. Ils se réunissent et font parvenir des remontrances au Roi d'Angleterre. Afin de leur donner satisfaction, s'il était possible, Carleton assemble son Conseil ; mais, trouvant leurs demandes contraires à l'équité, il refuse d'y faire droit.—Sa conduite est approuvée en Angleterre. De Lieutenant-Gouverneur, Carleton devient Gouverneur-Général en 1768. Se voyant ainsi éconduits, les Anglais font une guerre sourde aux Canadiens, particulièrement dans le District de Montréal. Des citoyens paisibles sont arrachés de leurs demeures, et bientôt les prisons regorgent d'innocents. Des plaintes lui arrivant de toutes parts, le Gouverneur fait dresser une enquête et avise aux moyens d'empêcher le retour de pareils désordres.—La tranquillité s'étant quelque peu rétablie à la suite de ces mesures, la Colonie en profite pour faire avancer l'industrie et augmenter son commerce.—Sincèrement désireux d'accorder les Anglais avec les Canadiens et de sauvegarder les intérêts de tous, Carleton passe en Angleterre en 1770, avec Mr de Lotbinière, et laisse l'administration de la Colonie à Mr Cramahé bien disposé envers les Catholiques. La Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal est alors rebâtie ; Mgr. d'Esglis, nommé Coadjuteur de Mgr. Briand, reçoit la consécration épiscopale. Vers ce même temps, Hearne, à l'exemple de Carver qui avait exploré la plus grande partie de l'Amérique du Sud, se rend jusqu'à l'Océan Glacial ; une Compagnie anglaise est formée pour exploiter les mines du lac Supérieur. Pendant que ces entreprises utiles ont lieu, les ennemis des Canadiens ne demeurent pas oisifs. Au sein de la Colonie, ils tiennent assemblée sur assemblée et dressent force pétitions. En Angleterre, se faisant l'écho du parti auprès des Ministres, Mariott et Mazères rédigent des rapports, font des projets de loi qui ne tendent à rien moins qu'à réduire les Canadiens à l'état d'Ilotes et à assimiler le Canada à l'Irlande. Plus justes, Wedderburne (depuis Lord Loughborough) et Turlow prennent en main la défense des Canadiens ; mais, perdue au milieu d'une majorité prévenue, leur voix reste à peu près sans effet dans les Communes. Heureusement pour les Canadiens, les événements se chargent de leur obtenir ce que les hommes leur

refusent. Indisposées par la loi du timbre d'abord, et ensuite surexcitées par l'impôt mis sur le thé et sur quelques autres denrées, les Colonies anglaises deviennent menaçantes. Craignant alors que les Canadiens ne fassent cause commune avec les Américains, les Chambres Anglaises, en dépit des protestations des marchands de Londres et des Anglais du Canada, se hâtent de donner une nouvelle Constitution, plus favorable aux Catholiques.—Cette mesure adoptée, le Gouverneur reprend la route du Canada, où il arrive au mois de Septembre 1774. Un de ses premiers actes, après son arrivée, est de promulguer la nouvelle Charte. Les Catholiques sont dispensés du serment du test ; les anciennes lois françaises sont en partie maintenues, ainsi que le système féodal ; un nouveau Conseil est formé et plusieurs Canadiens sont appelés à y siéger. Cugnet, Juchereau et Pressard, chargés de faire une compilation des lois françaises et anglaises, mettent la dernière main à leur ouvrage.—Pendant que ce travail de réorganisation s'accomplit, l'orage qui s'amoncelait à l'horizon, finit par éclater. Après s'être érigées en Congrès, les Colonies anglaises font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger, de concert avec elles, contre la Métropole. Leur appel demeurant sans résultat, les milices américaines envahissent le Canada. Ticondéroga, Crown-Point et St Jean tombent en leur pouvoir. Bientôt après, Chambly et même Montréal et Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le Gouverneur est heureux de rencontrer l'appui de la Noblesse et du Clergé. Après s'être opposé inutilement à la marche de l'ennemi, il va se renfermer à Québec. Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à l'y suivre ; mais, ayant voulu s'emparer de cette ville par surprise, il est tué et une partie de son armée est faite prisonnière.—Wooster d'abord, et ensuite Thomas, à la tête de nouvelles troupes, reviennent à la charge l'année suivante, mais leurs efforts ne sont pas plus heureux. Poursuivis à leur tour, Thompson et Sullivan finissent par évacuer le pays. La lutte se prolonge encore, mais entre les troupes de la Métropole et les milices américaines. Enhardies par les concessions de l'Angleterre et se sentant appuyées, en outre, par la France, les Colonies proclament leur indépendance le 4 Juillet.—Profondement émue de cet acte qui attente à sa souveraineté, la Grande Bretagne donne ordre au Général Bourgoyne de poursuivre la guerre avec vigueur et d'étouffer la rébellion. Celui-ci remporte d'abord quelques succès à Ticondéroga, à Mont-Indépendance, et ensuite à Huberton et à Freeman-ferme ; mais, s'étant avancé imprudemment au milieu de l'ennemi, il est cerné à Saratoga et obligé de poser les armes avec son armée, le 16 Octobre. Pendant que ce désastre vient compromettre la cause de l'Angleterre, Carleton profite du rétablissement de la tranquillité dans la Colonie pour réunir le Conseil-Législatif et porter divers règlements. Après avoir formé, l'année précédente, un Conseil-privé et destitué le Juge Livius qui lui faisait opposition, il confirme, cette année, les deux Cours de justice, précédemment établies, et en ajoute une troisième, dite Cour de vérification. En même temps, pour pouvoir repousser l'ennemi, s'il venait à reparaître, il fait passer une loi qui astreint tous les habitants au service militaire.—Cette loi ayant causé une vive excitation dans le pays, Washington et Lafayette profitent de l'indisposition des esprits pour inviter de nouveau les Canadiens à se détacher de l'Angleterre et à se joindre à la jeune Amérique. C'est en vain : toujours loyale, la population reste sourde à ce nouvel appel. Pour punir les tribus iroquoises d'avoir également épousé la

cause de l'Angleterre, Sullivan les poursuit et, peu après, les chasse de leur pays. Sur ces entrefaites, arrive Haldimand qui vient remplacer Sir G. Carleton.—Avec ce Gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvaises années. Craignant un coup de main de la part de l'ennemi, il maintient les corvées et déploie une rigueur intempestive contre les récalcitrants. Devenu défiant jusqu'à l'excès, il voit partout des conspirateurs. Sous prétexte de liaisons avec les Américains, DuCalvet est jeté en prison sans forme de procès. Se prévalant de l'exemple du Gouverneur, plusieurs fonctionnaires publics se portent à des violences qui dépassent toute mesure. Pendant qu'Allsopp s'agite pour faire abolir les lois françaises, d'autres dénoncent à la justice des citoyens honorables dont tout le crime est d'être riches. Bientôt les prisons ne peuvent plus suffire à contenir les suspects. Ainsi s'écoulent les années 1779, 1780, 1781 et 1782, et l'impartiale histoire n'a presque pas d'autres faits à enregistrer.—L'année 1783 apporte quelque changement. Après avoir épuisé les moyens de conciliation, voyant ses troupes battues à Yorktown par Washington et Rochambeau, l'Angleterre se décide à faire la paix. Le 3 Septembre, l'Indépendance américaine est reconnue. Le Canada y perd le Détroit et le lac Champlain ; mais, par les soins du Gouverneur, il obtient, peu après, de conserver les terres qui se trouvent entre le St Laurent et la frontière de la nouvelle République. Pendant qu'un certain nombre de familles acadiennes, de concert avec les familles Smith, Sewell et Stuart, depuis si célèbres, viennent se fixer en Canada, les troupes royales, au nombre de plus de vingt mille, et notamment le régiment des Montagnards écossais, vont, après leur licenciement s'établir sur les bords du lac Ontario et à la Nouvelle-Ecosse.—Commencée en 1783, cette émigration se poursuit l'année suivante. Pendant que ces établissements se forment, les troubles recommencent au sein de la Colonie. Molestés par le Conseil dont la majorité leur est hostile, les Canadiens demandent une réforme, mais sont partagés au sujet d'une Chambre élective. Passés en Angleterre l'année précédente, leurs Députés mettent tout en œuvre pour assurer le succès de leurs requêtes. La seule concession qu'ils obtiennent, pour le moment, est l'introduction de l'*Habeas Corpus* qui assure la sécurité des particuliers. Cette même année, Monseigneur Briand ayant donné sa démission, Monseigneur d'Esglis devient Evêque en titre et Monseigneur Hubert est nommé Coadjuteur. Transformé en casernes en 1776, l'année même qui avait vu mourir le dernier Chanoine du Chapitre de Québec, et un an avant la mort du Père Crespel, Commissaire Général des Récollets, le Collége des Jésuites, en dépit des pétitions présentées les années précédentes, continue à être affecté au même usage.—L'année 1785 est remarquable par une grande obscurité qui se fait sentir l'espace d'une demi journée. De nouvelles pétitions sont envoyées en Angleterre, demandant un Conseil Législatif non rétribué, une Chambre élective et un Jury. L'établissement d'un Jury est accordé, ainsi que celui d'un Shérif ; mais le Clergé ne peut encore obtenir la faculté de se recruter. La loi qui obligeait les particuliers au service, n'ayant plus de raisons d'être, est rapportée. C'est par ce dernier acte qu'Haldimand termine son administration. Il repasse en Angleterre, où DuCalvet le poursuit, et laisse les rênes du gouvernement à Hamilton qui est remplacé, peu après, par Hope.—Sir G. Carleton, devenu Lord Dorchester, revient en 1786 avec le titre de Gouverneur Général de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Chargé par son gouver-

nement de faire une enquête sur toutes les branches de l'administration, il forme le Conseil-Législatif en Comités, avec instruction de prendre une connaissance exacte de l'état de la justice, du commerce, de l'agriculture, de la milice, de l'éducation, etc., et d'en faire un rapport. Ces investigations ont pour résultat de mettre à nu les graves désordres qui règnent dans l'administration de la justice, et de faire toucher du doigt la nécessité d'etendre aux campagnes l'éducation qui est donnée dans les villes. Mais unanimes à signaler le mal, les Conseillers ne le sont pas autant dans les remèdes à y apporter. Les uns, comme Smith, etc., partisan outré de l'anglification, demandent la législation anglaise; les autr ., comme Malbane et Fraser, veulent le maintien des anciennes lois. Ceux-ci, et c'est le petit nombre, sont pour l'abolition de la Tenue Seigneuriale ; ceux-là, et ce sont la plupart des Seigneurs, y sont opposés. Les années 1786 et 1787 se passent ainsi en stériles débats. Le projet de loi, relatif aux écoles de Paroisses et de Comté, est ajourné. Une seule mesure est sanctionnée, celle qui concerne la milice. Les fonctionnaires publics, les Seigneurs et les membres du Clergé sont dispensés d'en faire partie; les Capitaines sont constitués officiers de paix. Le 4 Août, le Canada a l'honneur de recevoir la visite du prince William-Henri, depuis Guillaume IV.—Ayant pris beaucoup de développement, le Canada supérieur, ou Haut-Canada, est divisé, en 1788, en cinq Districts; Gaspé cesse de former un gouvernement à part et est érigé en District. Par son commerce avec les pays d'en Haut, la Compagnie du Nord-Ouest acquiert beaucoup d'importance. Mgr. Hubert, Evêque depuis 1786, succède à Mgr. d'Esglis et a pour Coadjuteur Mgr. Bailly de Messein.—Les pétitions en faveur d'un changement de Constitution continuent à arriver en Angleterre. Pendaut que les esprits se partagent sur cette grave question, le Conseil amende la loi de milice et en porte d'autres de moindre importance, l'année suivante. — Cette année 1790, ne pouvant remettre davantage l'examen des griefs dont avaient à se plaindre les Canadiens, les Chambres anglaises s'assemblent et prennent en considération les pétitions en sens divers qui leur avaient été soumises. Après de solennels débats, à la suite desquels Burke et Fox se séparent pour toujours, la loi de 1774 est rappelée et une nouvelle Constitution est octroyée.

HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CONSTITUTION DE 1791, JUSQU'A L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840.

LE CANADA DEMEURE FRANÇAIS.

Le régime de 1760 avait été oppressif; celui de 1763 avait été arbitraire; le troisième avait été despotique. Avec l'année 1791, commence une ère nouvelle: grâce à la nouvelle Constitution, les Canadiens peuvent enfin faire entendre leur voix. Le pays est divisé en deux provinces: le Haut et le Bas-Canada. Chaque province garde sa langue et ses lois; la liberté de conscience est proclamée; le serment de fidélité est modifié; l'*Habeas Corpus* est maintenu. A la tête de chaque province sont placés un Conseil-Exécutif et un Conseil-Législatif dont la Couronne se réserve de nommer les membres ainsi que les hauts fonctionnaires. A côté de ces pouvoirs, est constituée une Chambre d'As-

semblée, avec faculté de faire des lois ; le choix de ses membres est laissé au peuple. Le Bas-Canada est de nouveau partagé en trois Districts ; celui des Trois-Rivières, supprimé en 1764, est rétabli ; la dîme est maintenue, ainsi que le système féodal. L'inauguration du nouveau régime donne lieu par tout le pays à de grandes réjouissances. Cette même année, après avoir perdu, en 1780, M. Créqui, prêtre canadien qui s'était fait un nom dans la peinture, comme Mr Gosselin s'en était fait un dans la botanique, la Colonie perd encore Mr Montgolfier, Supérieur du Séminaire de Montréal. En l'absence de Lord Dorchester passé en Angleterre, le pays est gouverné par le Major Clark. — Le premier soin du nouveau Lieutenant-Gouverneur, après avoir divisé le Bas-Canada en vingt-et-un Comtés, est de procéder aux élections. Trompés par des paroles astucieuses, les Canadiens donnent leur suffrage à plusieurs candidats hostiles : la convocation des Chambres vient leur en donner la preuve. En effet, dès la première séance, lorsqu'il est question de nommer un Président, tous les Anglais se réunissent pour faire tomber leur choix sur un Député de leur nation. Néanmoins, après d'orageux débats, J. A. Panet est élu par une majorité de dix voix. Les contestations se renouvellent à l'occasion des procès-verbaux de l'Assemblée : les Anglais veulent bannir à tout prix la langue française. Alors commence, dans l'arène politique, cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, vaillants champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquise sur le champ de bataille. S'autorisant de l'exemple de Jersey et de Guernesey, de Lotbinière et de Rocheblave réduisent à néant les arguments de leurs adversaires, et l'usage des deux langues est adopté. La Chambre vote ensuite une adresse au Roi pour le remercier d'avoir sanctionné la nouvelle Constitution. Après s'être entendus sur ces questions préliminaires, les Députés s'occupent des affaires du pays. L'instruction laissant beaucoup à désirer dans les campagnes, les Catholiques font motion pour que les biens des Jésuites, suivant l'intention des donateurs, soient affectés à l'éducation de la jeunesse. Là encore, les Députés canadiens rencontrent le mauvais vouloir des Députés protestants, et l'affaire est remise. En attendant la réponse du Roi, les Représentants s'accordent à réconnaître à la Chambre le droit exclusif de voter les subsides. En même temps, ils passent quelques lois d'intérêt secondaire. Huit de ces lois sont sanctionnées par le Gouverneur, et, le 9 Mai, la Chambre est prorogée.—Tout était alors en combustion en France. Craignant que l'esprit révolutionnaire de ce pays ne vint à pénétrer dans la Colonie, le Bureau colonial se hâte d'y renvoyer Lord Dorchester. Il y revient muni de pleins pouvoirs pour concéder des terres et permettre aux Communautés de se recruter. Alors arrivent ces Prêtres vénérables, MM. Roux, Roque, de Calonne, Le Saulnier, Rambault, Chicoineau, Rivière, Houdet, etc, qui ont fait pendant tant d'années la gloire et le soutien de l'Eglise canadienne. Afin d'être prêt à tout événement, le Gouverneur convoque les Chambres et fait réviser la loi de milice. Quelques émissaires français ayant été vus dans le pays, il demande et obtient le pouvoir de suspendre l'*Habeas Corpus*. En même temps, pour intimider ceux qui seraient tentés de conniver avec des étrangers suspects, il fait saisir et emprisonner quelques particuliers accusés d'avoir tenu des propos séditieux. Mais, pour rassurer la population sur ses intentions bienveillantes, il nomme Juge le Président de la Chambre, et, peu après, confère la même di-

gnité au Chevalier de Bonne. Sensible à cette marque de confiance, et encouragée d'ailleurs par l'illustre Plessis qui ne cesse de recommander la soumission au pouvoir établi, celle-ci y répond en s'enrôlant dans une Association qui a pour but de combattre les idées révolutionnaires. Après une Session de plus de sept mois, pendant laquelle sont pris divers moyens pour augmenter les revenus et assurer aux fonctionnaires publics des traitements fixes, les Députés sont relevés de leurs fonctions au mois de Juin 1794. Les Chambres se réunissent de nouveau, l'année suivante, et continuent à concentrer sur elles l'attention du pays. Diverses lois sont portées, les unes pour déterminer la valeur des monnaies, les autres pour taxer certaines denrées, cette faculté ayant été précédemment accordée à la Colonie. Mal comprise, la loi des chemins excite d'abord quelques murmures de la part des habitants qui n'y voient qu'un renouvellement des corvées. Le parti anglais exploite habilement l'opposition qui y est faite pour dénoncer les Canadiens comme des rebelles. Il se prévaut également du mécontentement auquel donne lieu l'augmentation des rentes, pour demander l'abolition de la Tenure Seigneuriale ; mais, grâce à de Rocheblave, ses projets sont dévoilés et la mesure est écartée. Avant de repasser en Angleterre, Lord Dorchester convoque de nouveau les Colléges électoraux. Cette fois, instruits à leurs dépens, les Canadiens n'envoient en Chambre que des hommes dont les dispositions leur sont bien connues. —Immédiatement après son arrivée, Prescott, successeur de Lord Dorchester, assemble le nouveau Parlement. Après avoir approuvé le choix du Président et fait part aux Députés du traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il demande le maintien de la loi contre les étrangers. Les Juges de Paix et les Capitaines de milice reçoivent ordre de faire arrêter toute personne suspecte. En vertu de ces ordres, McLane est jeté en prison et mis à mort de la manière la plus barbare. Cette même année, le Couvent des Récollets à Québec, après avoir servi quelque temps de prison, devient la proie des flammes. Alors aussi est formé le célèbre régiment des Volontaires-Canadiens-Royaux.—Pendant que le pays continue à jouir d'une paix profonde et que la Chambre s'occupe à créer de nouvelles sources de revenu, Mgr. Hubert descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Denaut. En France, d'illustres Canadiens : de Beaujeu, de Tilly, Chaussegros de Léry, de Vaudreuil, Martin, Bédout, etc., se font un nom dans l'armée et la marine et couvrent de gloire leur pays.—L'année suivante, 1798, de graves abus s'étant introduits dans le Bureau des terres, l'harmonie qui régnait entre les diverses branches de l'administration, est un instant troublée. Après avoir laissé les Anglais accaparer la plupart des terres et imposer aux Comtés des noms étrangers, se voyant inquiétés dans la possession de celles qu'ils avaient mises en valeur sur la rive droite du St Laurent, les Canadiens en appellent au Ministre des Colonies. Celui-ci leur donne gain de cause, mais le Conseil refuse de se soumettre à sa décision. L'affaire est de nouveau portée en Angleterre et détermine le rappel du Gouverneur.—R. S. Milnes est nommé pour le remplacer. Après avoir remercié les Chambres pour les sommes votées à l'Angleterre afin de l'aider à soutenir la guerre, le nouveau Gouverneur s'applique à pacifier les esprits et l'année se termine sans incidents notables.—L'année 1800 voit recommencer les querelles. Le dernier des Jésuites étant venu à mourir, un siècle après la mort de la Sœur Bourgeois, la Chambre profite de l'occasion pour demander de nouveau que les biens de cette Compagnie soient

rendus à leur destination primitive. La proposition est vivement combattue ; mais, après bien des débats, la majorité des Députés se déclare en sa faveur. Dans le but d'échapper à ses conséquences et tout à la fois d'angliſier le pays, le Gouverneur, à la suggestion de l'Evêque protestant, se fait autoriser par le Roi à ouvrir des Ecoles anglaises dans les villes et les campagnes et à y consacrer les biens réclamés, ainsi qu'une partie des terres de la Couronne. Muni de la Charte, dite *Institution Royale*, il nomme des Syndics et met à leur tête l'Evêque, auteur de la mesure. Les Canadiens aperçoivent le piége. Ne voulant, ni abjurer leur Foi, ni renoncer à leur langue, et indisposés d'ailleurs par les obstacles mis, les années précédentes, à l'octroi des terres et à l'érection de nouvelles Paroisses, ils s'opposent de toutes leurs forces à ce choix. Vaincu, mais non découragé, le parti protestant, pour arriver à ses fins par un autre chemin, imagine de former à son tour des Paroisses de sa façon. Et afin de mettre les Ministres et les Prêtres sous une même dépendance, le Gouverneur s'avise de vouloir obliger ces derniers à n'accepter charge d'âmes qu'après en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement. En même temps, pour faire sentir aux Canadiens eux-mêmes, contrairement à la vérité, que le Canada est un pays de conquête, il fait réformer la loi de milice. Tous ces projets qui ne tendaient qu'à diviser les esprits, occupent une partie des Sessions qui ont lieu de 1800 à 1804. Alors est détruite par le feu, avec l'ancien Château de Vaudreuil, servant de Collége depuis 1773, la Chapelle [1] des Jésuites à Montréal. Vers ce même temps aussi, sont démolies les fortifications de Montréal.—Après de nouvelles élections, la Chambre se réunit en 1805 pour prendre en considération l'érection des prisons. Cette question devient l'occasion de nouveaux orages, les uns voulant faire peser la dépense sur le commerce, les autres voulant la faire porter à l'agriculture. La majorité s'étant prononcée pour une taxe sur les marchandises, la minorité, après s'être vengée de la *Gazette de Montréal* en faisant saisir l'Editeur, en dépit de la liberté de la Presse, en appelle au Roi qui confirme la décision de la Chambre. Irrité de cet échec, le parti mercantile se déchaîne contre les Canadiens. L'attaque est violente : la réponse est sans réplique. Alors, en effet, paraît *le Canadien*, journal rédigé avec un immense talent, et qui, après avoir réfuté dans une suite d'articles vigoureux les prétentions exorbitantes de ses adversaires, établit d'une manière victorieuse les droits d'un chacun. Ces écrits ont pour effet de reprimer l'audace des insulteurs et de redonner du courage aux Canadiens en réveillant en eux le sentiment de leur propre force.—Les rapports des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne ayant alors pris un caractère d'aigreur à l'occasion du droit de visite que s'était arrogé cette dernière puissance, le parti anglais profite de la mésintelligence qui règne entre les deux gouvernements pour accuser les Canadiens de sympathiser avec les ennemis de la patrie. Cette calomnie ne tarde pas à être confondue. T. Dunn qui tenait les rênes du gouvernement depuis le départ, en 1805, de R. S. Milnes, ayant donné ordre, en 1807, à la milice de se tenir prête à marcher, celle-ci, encouragée par Mgr. Plessis, successeur de Mgr. Denaut décédé l'année précédente, court aux armes, et, par son ardeur à se former à la discipline militaire, donne le plus complet démenti aux faux bruits qu'on

1 Chapelle, faut-il lire plus haut, "qui se voyait," et non qui se voit près du Champ de Mars.

avait fait courir. Sur ces entrefaites, arrive un Gouverneur qui devait dépasser en violence tout ce qui s'était encore vu, et dont l'administration est qualifiée de " Règne de la Terreur."—Après avoir d'abord montré quelque bienveillance envers les Canadiens et déclaré qu'il avait pleine confiance en leur loyauté, s'étant laissé prévenir par le Conseil contre la Chambre, Sir J. H. Craig retranche de la milice, sans raisons plausibles, MM. Bédard, Taschereau, Panet, Blanchard et Borgia. Peu après, il fait sentir également son mauvais vouloir au Solliciteur-Général, alors dévoué aux Canadiens. C'est au milieu de l'excitation que font naître ces destitutions, qu'ont lieu les élections. Sans s'arrêter aux paroles blessantes que leur adresse le Gouverneur, la nouvelle Chambre, après avoir passé ou amendé quelques lois, persiste à demander que les Juges soient exclus de son enceinte, conformément à ce qui se pratique en Angleterre. Prenant cette demande pour une rébellion, Craig dissout le Parlement au bout de trente-six jours de Session et congédie les Députés, après les avoir accablés de reproches. Enchanté de ces rigueurs, le parti hostile aux Canadiens vote des adresses de félicitation au Gouverneur. Se faisant l'écho du parti, le *Mercury* déverse les injures les plus sanglantes sur eux. Ces outrages n'étant pas des raisons, *le Canadien* réplique et prouve que, sans violer la Constitution, le Gouverneur n'a pas le droit d'insulter la Chambre. Le peuple donne raison à ses défenseurs. Tous les Représentants, moins ceux qui s'étaient montrés serviles, sont renvoyés en Chambre. Pour couper court à la racine du mal et rendre les calomniateurs plus circonspects, les Députés, après avoir demandé le désaveu des flétrissures qui leur avaient été gratuitement infligées, s'entendent pour mettre à la charge du pays et à la disposition de la Chambre le salaire des fonctionnaires publics. La Métropole ayant approuvé, sur ces entrefaites, la décision de cette Assemblée, relative aux Juges, celle-ci, en dépit du Conseil, notifie au Juge de Bonne qu'il ne fait plus partie de son sein. Exaspéré par ce coup de vigueur, Sir J. Craig, devenu le jouet de la faction anglaise qui ne cesse de lui prodiguer les éloges les plus trompeurs, se porte aux derniers excès. Non content de casser une seconde fois la Chambre, il fait saisir *le Canadien* et jeter en prison, sans forme de procès, les Représentants les plus influents; puis, pour pallier sa conduite aux yeux du peuple, dans une proclamation il traite de conspirateurs tous ceux qui s'opposent à ses volontés. C'est alors qu'après s'être montré grand à la tribune, Bédard se montre encore plus grand sous les verroux. Les élections ont lieu à la suite de ces violences: tous les Députés sont continués dans leur mandat. Contrarié par ce résultat et ne sachant comment sortir d'embarras, le Gouverneur suggère à la Métropole d'envoyer en Canada une forte émigration, afin d'absorber les Canadiens. En même temps, pour ôter au Clergé son influence, il conseille aux Ministres de s'emparer des biens des Communautés et de faire dépendre du Roi la nomination de l'Evêque et des Curés. Toutes ces mesures sont appuyées en Angleterre par Rayley, ennemi juré des Canadiens, et par les marchands de Londres, d'intelligence avec les protestants du Canada. La Constitution de 1791 est à la veille d'être révoquée. Dans ces circonstances critiques, les événements viennent encore au secours des Canadiens. Pendant que tout s'agite autour d'eux pour les anéantir, un nouvel orage éclate à l'horizon. Entraîné par le mouvement populaire, encouragé par les Chambres, Maddisson, successeur de Jefferson à la Présidence des Etats-Unis, déclare la guerre à la Grande-Bretagne

contre laquelle s'élevaient de nombreux griefs. Pour faire face au danger, celle-ci change tout-à-coup de politique. Après quatre ans de la plus odieuse tyrannie, Craig est rappelé et a pour successeur Sir. G. Prevost, homme modéré autant qu'impartial. Afin de cicatriser des plaies encore saignantes et ranimer la confiance du peuple, le nouveau Gouverneur, après avoir élevé Bédard sur le Banc judiciaire et nommé Bourdages Colonel de milices, saisit toutes les occasions qui se présentent pour témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple genereux qui ne réclamait que la justice : il s'empresse de courir aux armes. De son côté, la Chambre vote toutes les sommes qui lui sont demandées pour soutenir la guerre.—Ces mesures étaient à peine prises, que l'ennemi paraît à la frontière. Sans perdre de temps, le Général Brock s'avance contre Hull, le défait et s'empare successivement de Michilimakinac et du Détroit, mais il est tué au combat de Queenston. Dans le Bas-Canada, le Colonel d'Eschambault, à la tête des milices canadiennes, se porte sur Lacolle et force Dearbon à se retirer sans avoir osé en venir aux mains.—La lutte recommence avec l'année 1813. Frenchtown, Toronto, Sacketts-Harbour, Burlington, Put-in-Bay et Moravian-Town deviennent le théâtre de sanglants combats. La cause de l'Angleterre semblait désespérée, lorsque la victoire de Châteauguay vient changer tout-à-coup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière de Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents Voltigeurs, l'arrête et l'oblige, ainsi que Purdy, à prendre honteusement la fuite. Une médaille est frappée pour perpétuer le souvenir de ce glorieux événement et l'heureux vainqueur reçoit les félicitations de tout le pays. Après une seconde défaite à Chrystler's Farm, l'ennemi se retire.—L'année 1814 est témoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, et ensuite à Oswégo, à Chippawa, à Fundy's-Lane, au Fort-Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés, dans ces dernières batailles, par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteauguay. Pendant que la lutte se prolonge ainsi entre les troupes des deux gouvernements, le Parlement canadien se réunit. Un instant suspendue, l'animosité entre les deux branches de la législature se réveille à l'occasion des Juge[illegible] la nomination d'un Agent en Angleterre. Revenant sur les [illegible] le l'administration précédente; la Chambre en rejette tor[illegible] sur quelques fonctionnaires. Une adresse, où sont énu[illegible] griefs des Canadiens contre cette administration, est alors [illegible]e au Roi. C'est par là que se termine la Session.—A son reto[illegible] de Plattsburg, le Gouverneur convoque de nouveau les Chambres. J. A. Panet ayant été sommé au Conseil-Législatif, il est remplacé par l'Honorable L. J. Papineau à la Présidence de la Chambre. Celle-ci maintient ses accusations contre certains Juges et persiste dans son projet d'avoir un Agent à Londres. Pendant que ces questions se débattent, arrive la nouvelle de la paix conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A cette occasion l'Assemblée vote une adresse au Gouverneur pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement. Vivement piqué de cette marque d'attention, le parti anglais profite de l'échec de Plattsburg pour faire accuser le Gouverneur en Angleterre. Obligé d'y repasser afin de se justifier, Sir G. Prevost laisse le pays aux mains de Sir G. Drummond.—Après avoir inauguré son administration par une distribution de récompenses

aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, sans toutefois pouvoir leur faire des gratifications de terre, le nouveau Gouverneur s'applique à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des terres. Les Juges accusés ayant été disculpés sur ces entrefaites, grâce aux habiles manœuvres qu'ils avaient fait jouer en Angleterre, la Chambre se met en devoir de voter une adresse au Roi, lorsqu'elle est dissoute. Pendant que le peuple procède à de nouvelles élections, arrive Sir J. C. Sherbrooke, en qualité de Gouverneur.—Naturellement modéré, Sir J. C. Sherbrooke, après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, et ne sachant comment concilier les partis, demande au Bureau colonial des instructions propres à le guider. Ces instructions ne s'accordant nullement avec l'état des esprits, il en réfère de nouveau à sa Cour. Pendant ce temps, le Parlement s'assemble et la Session se passe sans autre incident notable que la mise en accusation du Juge Foucher. L'année suivante, 1818, à la suggestion de Sherbrooke, le Président de la Chambre est appelé, ainsi que Mgr. Plessis, au Conseil Législatif. Avec son appui, et malgré les oppositions du Juge Sewell, également accusé, l'Evêque peut nommer des Vicaires-Généraux dans le Haut-Canada, à la Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick. La question des subsides, véritable levain de discorde, venait d'être reprise, lorsque comprenant toute la difficulté de sa position, le Gouverneur demande son rappel et a pour successeur le Duc de Richmond. — Homme vain autant qu'entier dans ses idées, Richmond, sans égard à l'état obéré des finances, commence par présenter à la Chambre un budjet excessif. Celle-ci, qui ne tendait qu'à diminuer la dépense et à réformer les abus, maintient son droit de vote et exige que les sommes lui soient spécifiées. En même temps, elle nomme un Comité pour s'enquérir de l'état des revenus et des dépenses, et lui faire un rapport de l'excédent. Vivement irrité de cette investigation, le Gouverneur congédie les Députés en leur adressant des paroles inconvenantes. Peu après, il meurt, au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Pendant que ces douloureux événements préoccupent les esprits, Mgr. Plessis, passé en Angleterre, obtient que son vaste Diocèse soit divisé et que ses Communautés soient maintenues dans leurs possessions. De Londres, le Prélat se rend à Rome, où ses projets reçoivent la sanction du St Siége.—J. Monk venait de prendre les rênes du gouvernement et de casser les Chambres, à l'instigation de Sir P. Maitland, lorsque la mort de Georges III jette le pays dans de nouvelles élections. Sur ces entrefaites, arrive un nouveau Gouverneur, dont l'administration devait rappeler celle de Sir J. H. Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'Union des deux Canadas en se refusant à toute concession, Lord Dalhousie ne se fait pas faute de suivre ce programme. En vain la Chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la Constitution; en vain lui signale-t-elle d'énormes abus: toutes ses représentations demeurent sans effet. En conséquence de cette conduite, l'antagonisme entre les deux branches de la législature augmente. Le refus persévérant d'un Agent à Londres, les attaques injustes de Richardson, mais surtout les prétentions exorbitantes du parti anglais dans le partage des douanes, ne font qu'envénimer le conflit. Croyant le moment venu de proposer l'Union, les Ministres mettent le projet devant les Communes. A la nouvelle de ces machinations perfides, le peuple canadien s'émeut:

des pétitions se couvrent de signatures et sont portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada, et même le Conseil, en dépit d'Ogden, se déclarent dans le même sens. Devant cette réprobation générale, et malgré les efforts d'Ellice et de Wilmot, le Ministère recule. Pendant ces débats auxquels Parker prend une large part, les malversations de Caldwell viennent donner raison aux réclamations de la Chambre. Après avoir voté les subsides et reconnu le droit des Cantons de l'Est à être représentés, celle-ci refuse de prendre à la charge du pays un déficit auquel elle est restée étrangère. S'apercevant qu'on ne se joue pas comme on veut d'un peuple, Dalhousie proroge une seconde fois les Chambres, et, après avoir rejeté sur le Clergé l'insuccès de sa politique, passe en Angleterre.— Sir F. N. Burton prend alors les rênes de l'administration. Naturellement conciliant, ce Gouverneur voit presque tous les obstacles s'aplanir sur sa route. Le canal de la Chine est achevé; l'Ile d'Anticosti et le Labrador sont de nouveau réunis au Canada. Vers ce même temps, le pays fait une perte sensible dans la personne de Mgr. Plessis. Après avoir augmenté le nombre des Paroisses, contribué à la fondation des Collèges de Nicolet et de St Hyacinthe, encouragé la formation de la Société littéraire et historique de Québec et obtenu l'érection des Sièges de Montréal et Kingston, l'illustre Prélat descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Panet. — L'année suivante, Lord Dalhousie revient en Canada. Pour se conformer au mot d'ordre de sa Cour, il prend à tâche d'écarter tout d'abord les questions irritantes, et la Chambre approprie des sommes considérables à des objets d'utilité publique. Le Ministère ayant recommencé, peu après, à contester aux Députés leur droit de contrôle sur les deniers, le Président proteste, et la Chambre, après un discours insultant du Gouverneur, se sépare sans avoir pu voter de subsides. Eclairé sur la cause des troubles, le peuple donne droit à ses Représentants qui tous sont continués dans leur mandat. Voyant dans cette réélection une censure de sa conduite, le Gouverneur refuse de ratifier le choix du Président et casse de nouveau la Chambre. Ensuite, pour en imposer, il destitue, à la grande joie du parti qui l'encourage, plusieurs magistrats et officiers de milice. Contenue jusque là, l'indignation du peuple ne connait plus de bornes. Des assemblées se tiennent à Montréal et à Québec; de nouvelles pétitions sont signées par des milliers de personnes et portées en Angleterre par MM. Nelson, Viger et Cuvillier. Ne sachant comment sortir de difficultés qu'ils avaient eux-mêmes suscitées et que l'état des esprits du Haut-Canada ne fait qu'aggraver, les Conseillers de Sa Majesté, après s'être déterminés à rappeler le Gouverneur, renvoient les pétitions à un Comité, dont le rapport ne devait jamais avoir de suite.—Après plus de sept ans d'agitation et de troubles, pendant lesquels l'éducation ne laisse pas que de faire du progrès et de s'enrichir des Collèges de Ste Thérèse, de Chambly et de Ste Anne, le Canada respire un instant sous Sir J. Kempt qui lui est envoyé en 1828. Les magistrats et les officiers de milice sont rétablis; l'Honorable Papineau peut occuper son fauteuil. Appréciant cette conduite, comme elle le méritait, la Chambre vote une adresse au Gouverneur pour lui exprimer sa satisfaction de le voir à la tête du pays. Elle passe ensuite diverses lois, et, tout en réservant ses droits, accorde les subsides demandés. Après avoir vainement attendu l'effet de ses pétitions, se rappelant qu'elle est responsable au peuple, elle adopte un nouveau rapport et prie Sir J. Kempt de le faire parvenir au

Roi. Kempt, qui avait à cœur de ramener l'harmonie en accordant justice à tous, suggère à la Métropole d'introduire quelques Canadiens dans le Conseil; mais, doutant du succès de ses démarches, il demande son rappel. Avant de laisser le pays, à la prière du Rév. Mr Quiblier, il assiste à l'inauguration de l'Eglise Notre-Dame, à Montréal, où l'Institut des Sœurs de la Providence venait de prendre naissance.— Au mois d'Octobre 1830, peu après l'avénement de Guillaume IV, et un an avant la publication du grand ouvrage de Mr Bouchette sur le Canada, arrive Lord Alymer. Un nouveau Ministère, moins hostile aux Canadiens, venait d'être formé. Le contrôle de tous les deniers, à part la liste civile, est enfin abandonné à la Chambre. Celle-ci, aigrie par les entraves accumulées sur sa route, les années précédentes, trouve la concession insuffisante et insiste pour une réforme radicale. Devant sa détermination de ne voter les subsides que lorsque tous les griefs seront redressés, le Gouverneur proroge le Parlement.— Après une élection partielle, à Montréal, où la violence le dispute à celle qu'exerce alors le Choléra, les Chambres se réunissent de nouveau. Le Ministère ayant approuvé l'emploi des deniers sans la participation de la Chambre et refusé de reconnaître l'indépendance des Juges à moins qu'un salaire ne leur fût accordé, celle-ci, après avoir exigé la destitution de plusieurs fonctionnaires prévaricateurs, s'être élevée fortement contre l'annexion de l'Ile de Montréal au Haut-Canada et avoir condamné l'abandon des terres au Clergé protestant, dresse une requête au Roi et demande que le Conseil soit électif. La minorité anglaise qui gouvernait au moyen de ce Conseil, craignant de voir le pouvoir lui échapper des mains, se hâte d'envoyer des contre-propositions. Cette conduite, jointe au refus de reconnaître les règlements des Municipalités qui venaient d'être formées à Québec et à Montréal, ne fait qu'augmenter l'irritation des esprits. Pendant ce temps, Mgr. Signay succède sur le Siége de Québec à Mgr. Panet, décédé un an après l'incendie du Château St Louis.—Le 7 Janvier 1834, le Parlement est de nouveau convoqué. La réponse hautaine des nouveaux Ministres étant plus que blessante, la Chambre, après de solennels débats, adopte, à une grande majorité, une nouvelle pétition au Roi, comprenant 92 résolutions et où se trouvent énumérés tous les sujets de plaintes. C'est le dernier acte de cette Session mémorable. Pour en atténuer l'effet, le parti anglais s'assemble et vote des adresses en sens contraire.—Après de nouvelles élections, et pendant que le Parlement impérial prend en considération les affaires du Canada, la Chambre se réunit, et, par l'organe de son Président, réclame de nouveau égale justice pour tous. En Angleterre, où cette doctrine n'était pas entendue de la même manière, les Ministres, après avoir pris part aux débats, concluent à la nomination d'un Commissaire royal.—Lord Gosford arrive en cette qualité au mois d'Août 1835. Après s'être montré plein de bienveillance et de politesse envers les Canadiens, il ouvre les Chambres et s'exprime en français, puis en anglais. Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations allaient enfin être écoutées, l'Assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du Conseil à rejeter la plupart de ses mesures; les instructions de la Commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser. Se voyant joués, les Députés ne votent de subsides que pour six mois. Devant un dénouement si inattendu, les esprits s'échauffent. Le rapport malveillant des Commissaires, la détermination des Ministres de ne faire aucune concession, achèvent

de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts, le peuple s'assemble et proteste. Une nouvelle prorogation des Chambres, la destitution de plusieurs officiers de milice, arrivée à la suite, ne font qu'augmenter l'effervescence. Tout espoir d'accomodement étant perdu, des Comités se forment et s'organisent pour la résistance. Alors arrivent les évènements de St Denis, de St Charles et de St Eustache, dont ceux de Napierville, Prescott, Détroit et Windsor, l'année suivante, ne sont que la répétition. Sur ces entrefaites, Lord Gosford qui répugnait aux mesures extrêmes, demande son rappel.—Il est remplacé par Lord Durham. C'est l'homme que le Ministère a choisi pour hâter l'accomplissement de ses mystérieux desseins. Il a ordre de suspendre la Constitution et de dresser une enquête. Afin de rassurer la population, il commence par confirmer dans ses droits le Séminaire de St Sulpice qui était en grande estime dans le pays. Profitant ensuite du couronnement de la Reine Victoria qui venait de succéder à Guillaume IV, il amnistie tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection de 1837 et n'excepte que vingt-quatre inculpés qui sont exilés aux Bermudes. Croyant avoir suffisamment préparé les esprits, par ces moyens, au changement projeté, il passe dans le Haut-Canada, où il rallie sans peine à sa cause tous ceux qui avaient à cœur de l'emporter sur les Canadiens. A son retour, il réunit à Québec les Gouverneurs des provinces d'en bas et leur dévoile ses plans. Apprenant, sur ces entrefaites, que sa conduite dans l'affaire des insurgés avait été censurée en Angleterre, il se hâte d'y repasser. Il est remplacé temporairement par Sir J. Colborne, qui, après avoir promené le fer et le feu à travers les Paroisses, donne au *Herald* et à ses partisans le plaisir de voir mourir sur l'échafaud treize Canadiens.—Les choses en étant au point où ils les voulaient, et l'Angleterre n'ayant rien à craindre pour le moment des Etats-Unis, les Ministres, après avoir fait adopter l'Union par les deux Chambres, chargent C. P. Thompson, depuis Lord Sydenham, de la mettre à exécution. Celui-ci arrive au mois d'Octobre 1839. Le Haut-Canada et la minorité anglaise du Bas qui avaient tout à gagner au changement, secondent volontiers ses efforts. Il n'en est pas ainsi des Canadiens qui n'avaient même pas été consultés. Se voyant sacrifiés, ils protestent; mais devant le parti mercantile de Londres, dont les intérêts étaient engagés dans le Haut-Canada, leur voix demeure impuissante. L'Union est consommée et proclamée peu après.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840, JUSQU'A LA CONFÉDÉRATION EN 1867.

LE CANADA ÉCHAPPE A L'ABSORPTION.

Avec l'Union, la Nationalité canadienne semblait devoir succomber. L'encouragement donné à l'émigration, joint aux entraves mises à la colonisation, ne pouvait que hâter sa ruine. Cependant, elle sort de cette dernière épreuve plus vivace que jamais. Les événements de cette Epoque sont connus; qu'il suffise de les rappeler. Le 8 Avril 1841, s'ouvre à Kingston le nouveau Parlement, et Mr Cuvillier est

nommé Orateur de l'Assemblée. A la suite de cette Session, le Dr Meilleur, l'un des fondateurs du Collége de l'Assomption, devient Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada. Cette même année, le pays voit arriver les Oblats et reçoit la visite de Mgr. l'Evêque de Nancy qui ouvre à Montréal une Retraite restée célèbre. Lord Sydenham étant mort sur ces entrefaites, il est remplacé par Clitherowe d'abord et ensuite par Jackson.—L'année suivante, arrive Sir C. Bagot, en qualité de Gouverneur. Lafontaine, une des plus fortes têtes du parti réformateur, monte au pouvoir et le Ministère responsable est inauguré. Cette même année, Toronto est érigé en Diocèse; les Frères des Ecoles Chrétiennes, appelés en Canada en 1837 par le Rév. Mr Quiblier, ouvrent des classes à Québec. Dans le même temps, reviennent au pays les Pères Jésuites; leur retour coincide avec l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur.—Sir C. Bagot est remplacé en 1843 par C. T. Metcalfe. Le Siége du gouvernement est alors transporté à Montréal; le Ministère Baldwin-Lafontaine fait place à celui de Draper-Viger; Mr E. Caron est nommé Président du Conseil, comme l'avait été avant l'Union Mr F. Baby. Cette même année voit naître à Longueuil l'Institut des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, sous l'administration de Mgr. Bourget, successeur de Mgr. Lartigue. Mr Bibaud, si justement apprécié pour ses œuvres littéraires, donne la seconde édition de son *Histoire du Canada*.—Après de nouvelles élections, les Chambres se réunissent au mois de Novembre 1844. Cette même année, dix ans après la formation de la St Jean-Baptiste par Mr L. Duvernay, fondateur de *la Minerve*, l'un des journaux les plus estimés du pays, Québec est érigé en Métropole ecclésiastique. Les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal.—L'année 1845 est marquée par un vaste incendie qui dévore une partie de la ville de Québec. Vers le même temps, Metcalfe repasse en Angleterre pour cause de santé et a pour successeur le Comte de Cathcart.—Au mois de Mai 1846, le Ministère Draper-Papineau succède à celui de Draper-Viger. Alors est reprise l'exploitation des mines du lac Supérieur. Pendant que deux nouveaux Evêchés sont érigés, l'un à St Boniface et l'autre à Vancouver, le Collége Joliet prend naissance et est confié aux Clercs de St Viateur; la Société de St Vincent de Paul est établie à Québec et s'étend ensuite à Montréal.—L'année 1847 devient tristement célèbre par l'apparition du typhus qui fait les plus grands ravages dans le pays, particulièrement à Montréal. Nombre de Prêtres et de Religieuses sont victimes de leur charité. Cette même année, arrive un nouveau Gouverneur dont les vues larges et l'esprit impartial devaient rappeler les Carleton et les Prevost. Après avoir dissous les Chambres, Lord Elgin convoque les Colléges électoraux qui se prononcent en faveur du parti libéral. Dans le même temps, un nouvel Evêché est érigé à Bytown (Ottawa); le Collége Masson est fondé; les Pères de St Croix s'établissent à St Laurent. Alors aussi est inauguré le Télégraphe électrique entre Québec, Montréal et Toronto.—Le 24 Janvier 1848, a lieu l'ouverture des Chambres. Lafontaine et Baldwin sont au Ministère: le choix de l'Orateur de l'Assemblée tombe sur Mr A. N. Morin, avec l'Hble D. B. Viger, l'une des plus nobles figures de cette époque. Cette même année, les Sœurs-Grises fondent une maison à Québec, pendant que l'Institut des Sœurs de la Miséricorde prend naissance à Montréal.—L'année 1849 est témoin d'une éclatante réparation: une indemnité est accordée aux victimes de 1837. Cette justice n'étant pas du goût des hommes outrés, les plus violents se livrent au pillage et à la dévastation. Le Parlement est incendié et la riche Bibliothèque, formée par les soins de Mr Faribault, est détruite; plusieurs

maisons sont saccagées. Après avoir exercé leur fureur contre les édifices, les émeutiers portent l'excès jusqu'à insulter le Gouverneur. Cette même année, les Jésuites ouvrent le Collége Ste Marie.—L'année suivante, l'Eglise Canadienne a la douleur de perdre Mgr. Signay qui a pour successeur Mgr. Turgeon. Cette même année, Mgr. Baillargeon donne naissance au Bon-Pasteur de Québec.—L'année 1851 voit s'ouvrir le premier Concile provincial. Vers la fin de cette même année, le 24 Décembre, s'ouvre aussi le quatrième Parlement du Canada-Uni. Lafontaine est remplacé au Ministère par Hincks, plus tard Gouverneur aux Antilles.—Après avoir passé par les flammes en 1765, Montréal est de nouveau le théâtre d'une vaste conflagration qui réduit en cendres une partie de la ville. Cette même année, sont jetés les fondements de l'Université-Laval, Institution appelée à maintenir le niveau des études et à faire la gloire du pays. Deux nouveaux Evêchés sont aussi créés, l'un à St Hyacinthe et l'autre aux Trois-Rivières.—Le Canada a l'honneur de recevoir, en 1853, la visite de Mgr. Bedini, Nonce Apostolique au Brésil. Sa présence à Montréal coincide avec celle de l'apostat Gavazzi, dont le passage est marqué par une emeute. Cette même annee, pendant que les Sœurs de Ste Anne et de l'Assomption donnent naissance à leur Institut et que les Sœurs de la Présentation arrivent dans le pays, le chemin de fer, commencé en 1836 est étendu d'une province à l'autre, et bientôt, grâce à ces nombreuses voies ferrées et aux canaux de la Chine, de Beauharnois, de Cornwall, de Welland, etc., les communications deviennent partout faciles. Alors aussi, le Bas-Canada déjà divisé en sept Districts, dont ceux de Gaspé, Kamouraska, St. François et Outaouais, ajoutés aux trois précédents, est encore subdivisé en 58 Comtés.—Après sept ans d'une administration justement appréciée des Canadiens, et pendant laquelle sont sanctionnés les Bills qui mettent fin à la Tenure-Seigneuriale et sécularisent les réserves du Clergé, Lord Elgin passe au gouvernement des Indes et a pour successeur Sir E. W. Head. Cette même année, a lieu le second Concile de Québec. Les Chambres s'étant réunies vers le même temps, Mr L. V. Sicotte, depuis Juge, est nommé Orateur de l'Assemblée. —L'année suivante, comme au temps de la victoire de Trafalgar, de grandes réjouissances ont lieu à l'occasion de la prise de Sébastopol La Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ne fait qu'ajouter à la joie des Canadiens-Français. *La Capricieuse*, frégate française, étant alors venue mouiller dans les eaux de Québec, les citoyens de cette ville profitent de la présence des officiers pour inaugurer le monument élevé aux braves de 1760. Cette même année, 1855, pendant que le Canada est représenté à l'Exposition Universelle, le Conseil est rendu électif; la Milice active est organisée; les Municipalités de Paroisses sont étendues aux campagnes.—En 1856, Mr E. P. Taché, l'une des gloires du Parlement canadien et l'un des plus francs Catholiques du pays, devient premier Ministre. Dans le même temps, deux nouveaux Diocèses sont érigés, celui d'Hamilton et celui de Sandwich. Alors aussi arrivent les Sœurs de Jésus et Marie. Commencé trois ans auparavant, l'Aquéduc de Montréal est terminé.—Sir E. Head étant passé en Angleterre, Sir W. Eyre prend les rênes de l'administration. Cette même année, l'Hble. G. Cartier, l'un des plus grands hommes d'Etat qu'ait produit le Canada, devient premier Ministre; Mr N. Belleau qui, plus tard, devait être fait Baronet, ainsi que MM. Lafontaine et Taché, est nommé Président du Conseil. Vers ce même temps, sont inaugurées à Québec et à Montréal les Ecoles-Normales; la décentralisation judiciaire est aussi opérée.—Après de nouvelles élections, arrive le Ministère éphémère de G.

Brown. Dans le même temps, est ouverte à Ste Anne une Ecole d'agriculture. Mgr. Horan succède à Mgr. Phelan sur le Siége de Kingston, précédemment occupé par Mgr. Gaulin.—Pendant que MM. Falardeau, Plamondon et Hamel, ainsi que, bientôt, Mr Bourassa, honorent le pays, en se faisant un nom dans la peinture, Mr Garneau, homme de génie, le fait connaître au loin, en donnant la troisième édition de son *Histoire du Canada.*[1] Cette même année, est forme le Conseil de l'Instruction publique par les soins de l'Hble. P. Chauveau, successeur du Dr Meilleur, et auteur d'*Eugène Guérin.* Vers le même temps, le commerce avec l'étranger ayant pris une grande extension, nombre de Puissances accréditent des Consuls à Québec et à Montréal pour veiller aux intérêts de leurs nationaux.—La visite du prince de Galles en 1860 est pour tout le pays l'occasion de brillantes réjouissances. Alors est inauguré à Montréal, avec le palais de Cristal, le pont Victoria, une des merveilles de ce continent, ainsi que celui de Niagara. L'apparition à Québec du *Great-Eastern*, 52 ans après la construction du premier steamboat canadien, et 31 an après celle du bateau à vapeur qui le premier ait traverse l'Océan, ne fait qu'ajouter à l'allégresse universelle. Cette même année, ont lieu en plusieurs villes des démonstrations en faveur du Pouvoir temporel du Pape. Vers le même temps, Mgr. J. Larocque succède à Mgr. Prince et Mgr. Lynch à Mgr. de Charbonnel. Alors aussi prend naissance le Collége des Trois-Rivières.—L'année suivante, arrive le Vte Monk, le 20e Gouverneur anglais depuis la cession du Canada. Peu après son arrivée, ce Gouverneur convoque le Parlement, et Mr J. E. Turcotte est choisi pour Orateur de la Chambre. Cette même année les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal quittent leur antique Monastère pour aller occuper des édifices plus spacieux au pied de la montagne. Alors aussi, le regrette Mr Ferland publie le 1er volume de son excellent *Cours d'histoire du Canada*, 25 ans après la première Histoire du pays par Perreault.—Déjà en possession de plusieurs Banques, d'Institutions charitables telles que Salles-d'Asile, Ecoles de Sourds et Muets, etc., et d'Instituts littéraires : Cabinet de Lecture, Institut-Canadien-Français, Union-Catholique, etc., Montréal est encore doté en 1862 de la Banque Jacques-Cartier et d'un Télégraphe d'Alarme. Cette même année, le Canada reçoit la visite de plusieurs personnages de distinction, entr'autres celles des princes Alfred, de Joinville et Napoléon Bonaparte. Vers le même temps, les Trappistes s'établissent dans le pays.—L'année suivante, s'ouvre le troisième Concile de Québec. Les Chambres s'étant aussi réunies, Mr N. F. Tessier, un des plus éminents citoyens de Québec, devient Président du Conseil. Alors, déjà riche des écrits de Mr E. Parent, des poésies de Mr Crémazie, etc., le pays s'enrichit encore des *Anciens-Canadiens*, ouvrage remarquable dû à la plume de Mr de Gaspé, contemporain des Moquin, des Vallières, des Painchaud, etc., dont il se plaît à rappeler les mérites. Cette même année, un an après l'apparition du *Verger-Canadien* par le Rév. Mr Provencher, et pendant que les Sœurs du Précieux-Sang jettent les fondements à St Hyacinthe de leur nouvel Institut, Mr J. LeMoine, autre érudit distingué, commence la publication de ses *Meaple Leaves.*—L'année 1819 et 1837 avaient été marquées, l'une par une grande obscurité et l'autre par la Proclamation de la loi martiale; celle de 1864 devient célèbre par des faits d'un autre genre : la catastrophe de

1 Pour les dernières Epoques, nous n'avons fait que suivre cet éminent Historien.

Belœil, où cinq cents émigrants perdent la vie, et le sac des Banques de St Albans. Pendant que le pays est encore dans la surexcitation que font naître ces évènements, Mr Gérin-Lajoie publie *Jean-Rivard* et donne la mesure de ce que doit être le roman canadien pour être agréé de la bonne société.—En l'absence du Gouverneur, Sir J. Michel, Commandant des forces, prend les rênes de l'administration, comme l'avait fait en 1860 Sir W. Williams, le vainqueur de Kar. Le gouvernement étant alors devenu impossible par suite des prétentions du Haut-Canada, qui, après avoir exploité le Bas-Canada, voulait encore l'asservir, le Ministère de coalition, formé l'année précédente, est continué ; la Convention intercoloniale avise aux moyens de mettre fin aux difficultés. Pendant que ces graves discussions fixent l'attention publique et que les Canadiens, par leur modération, autant que par leur énergie et leur esprit d'entreprise, prouvent à leurs adversaires qu'ils ne sont pas de race inférieure, les Catholiques s'empressent de gagner les grâces du Jubilé. Cette même année, les codificateurs mettent la dernière main à leur important ouvrage. Alors aussi est publiée l'*Histoire de la Colonie française* par le savant auteur des Vies de la Sœur Bourgeois, de Mlle Mance, de Mme d'Youville et de Mlle LeBer, ouvrage particulièrement destiné à montrer les fins que s'étaient proposés les fondateurs du pays et ce que doit être le Canada pour répondre à sa noble mission.—L'année suivante voit expirer le traité de Réciprocité, conclu quelques années auparavant avec les Etats-Unis. Afin d'y suppléer, des Commissaires sont envoyés aux Antilles avec pleins pouvoirs de nouer des relations commerciales. Vers le même temps, les Délégués des provinces, après avoir jeté à Québec les bases de la Confédération, font agréer leur projet des Chambres impériales. Pendant que les Fénians viennent s'abattre sur le Canada, les Ursulines de Québec publient le troisième volume de leur précieux ouvrage. La fin de cette même année est attristée par une nouvelle conflagration qui dévore une partie de la ville de Québec.—L'année 1867 est appelée à faire époque. La Confédération est proclamée et excite une vive joie dans les principales villes. Après avoir été transféré de Québec à Toronto, le Siége du gouvernement est définitivement fixé à Ottawa, où de magnifiques édifices avaient été élevés à grands frais les années précédentes. Chaque province garde son autonomie, et, avec ses Chambres, a son Gouverneur spécial. Après un siècle, Québec, choisi pour être la Capitale politique du Bas-Canada, comme Montréal en est la Capitale commerciale, voit de nouveau à sa tête un Canadien : Son Excellence l'Honorable Sir N. F. Belleau. Son Conseil est formé des Honorables Chauveau, Ouimet, Dunkin, Beaubien, Archambault, Irvine et de Boucherville. Le Gouverneur d'Ontario est Son Excellence le Major-Général H. W. Stisded ; ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont : Sir W. F. Williams et le Major-Général C. H. Doyle. Au-dessus de tous, est Son Excellence le Très-Honorable C. Stanley, Vicomte Monk, précédemment Gouverneur du Bas-Canada. Parmi ses Conseillers sont les Honorables Cartier, Chapais et Langevin. La Présidence du Sénat est déférée à l'Honorable J. Cauchon, et celle des Communes à l'Honorable J. Cockburn. Cette même année, pendant que Rimouski est érigé en Diocèse, Mgr. Baillargeon succède à Mgr. Turgeon sur le Siége archiépiscopal de Québec. A l'Exposition Universelle, le Canada remporte plusieurs prix.

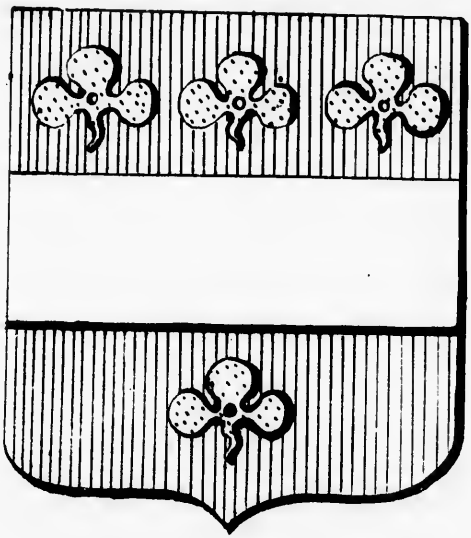

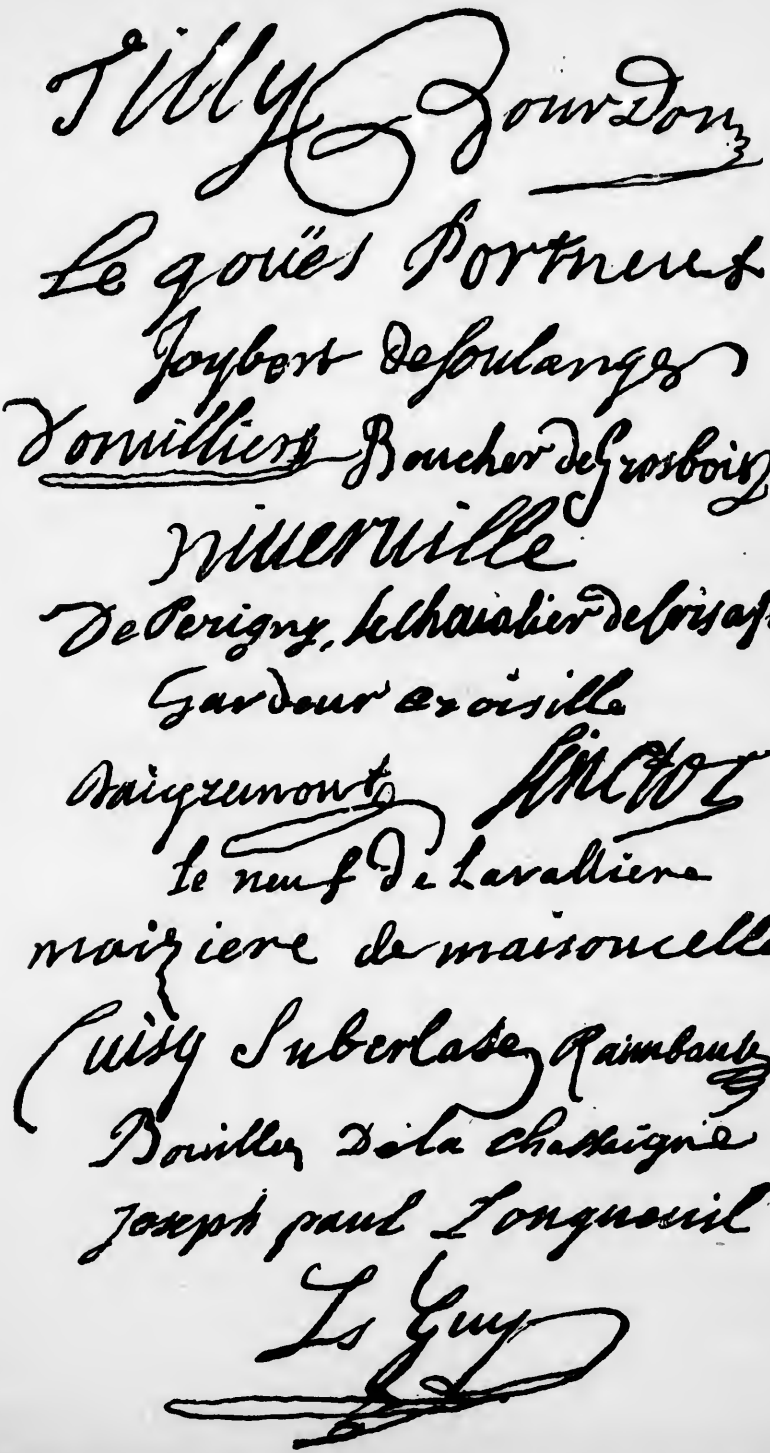

LA FAMILLE GUY.

Cette famille a rendu de trop grands services à la cause de l'éducation et plus particulièrement encore à la milice canadienne, pour que nous la passions sous silence. Ce qu'elle a fait aussi pour la Religion, lui assure une place à part dans l'estime publique. Alliée aux de la Corne, aux de Bonne, aux Cuguet, aux Dupré, elle compte encore aujourd'hui de nombreux rejetons. Propriétaire des vastes terrains, appelés *la Bourgogne* et *le Berry*, du nom de deux anciennes provinces de France, et où s'élèvent présentement de magnifiques constructions qui font l'orgueil de Montréal, elle a, comme les Papineau, les de Salaberry, etc., laissé son nom à une des rues de cette cité.

Iº PIERRE GUY.

Le premier de cette famille qui laissa la France, pour venir se fixer en Canada, fut Monsieur Pierre Guy. Il était fils de noble homme Nicolas Guy, Chambellan du Roi, et de Dame Elisabeth Le Duc. C'est assez dire qu'il appartenait à une ancienne famille que l'on croit être une branche des Guy de Montfort. C'est du moins ce que semblaient insinuer les papiers qui ont été longtemps en la possession de l'un des membres de cette famille, de celui-là même qui devint Garde du Corps et qui n'eût pu faire partie de cette Compagnie d'élite s'il n'avait été de noble extraction.

On ne sait pas précisément en quelle année Mr Guy passa dans la Nouvelle-France, mais tout porte à croire que ce fut au commencement du dix-septième siècle. Ce qui est certain, c'est qu'il y vint en compagnie de son frère aîné, Mr François Guy, Sieur de Châteaufort, Sergent dans la Compagnie de Mr de Repentigny, et que, comme lui, il était originaire de Paris. Voici, en effet, ce que porte son extrait de Baptême : "Le mercredi, 5 Mai 1701, " fut baptisé Pierre, né aujourd'hui, fils de Nicolas Guy, " grand Chambellan du Roi, et de Dame Elisabeth Le Duc, " son épouse, demeurant rue des Petits Champs. Le " parrain a été Pierre Charmate, Bourgeois de Paris, et " la marraine Demoiselle Madeleine Le Duc. (Signé) " CANAULT, Vre de St Eustache." Chaque province de France avait fourni au Canada son contingent d'hommes remarquables ; Paris, le centre des grandes entreprises, ne pouvait rester étranger à ce mouvement qui poussait les esprits chevaleresques à ouvrir à leur patrie de nouveaux horizons. De la Normandie étaient venus les Nicolet,[1] les

1 Mr Jean Nicolet qui a laissé son nom à une des principales Paroisses du District des Trois-Rivières, fut avec Mr N. Perrot un des hommes les plus utiles de son temps. Il était natif de Cherbourg, Département de la Manche, et était fils de Thomas Nicolet et de Marie LaMer. Etant passé tout jeune dans la Nouvelle-France en 1618, il s'appliqua à l'étude des langues sauvages et devint en peu de temps un des plus habiles Interprètes de la Colonie. C'est alors qu'il épousa Melle Couillard, fille de G. Couillard et de G. Hébert. Le mariage eut lieu à Québec en 1637. Trois ans après, en 1640, il fut envoyé sur les bords du Michigan, pour traiter avec les Winepigons. La nouvelle de son arrivée ne fut pas plutôt connue de ces barbares, qu'on les vit accourir au nombre de près de quatre mille afin de le voir et de l'entendre. Mr Nicolet parut au milieu d'eux, couvert d'un riche habit tout parsemé de fleurs et de plumes d'oiseau. Sa mission eut un plein succès. La paix fut conclue et suivie d'un grand festin auquel prirent part tous les chefs indiens. Ayant appris sur ces entrefaites qu'en naviguant encore trois jours, il pouvait se rendre à la mer, Mr Nicolet continua sa route et atteignit le Wisconsin, tributaire du Mississipi. Ce digne Interprète trouva la mort en 1642, près de Sillery, en voulant sauver la vie à un Sokokiois, poursuivi par les Algonquins. Sa perte fut vivement regrettée des Français et des Sauvages dont il avait gagné toute la confiance par son caractère doux et insinuant. " Il nous a laissé, écrit le Père Vimont, " des exemples qui tiennent de la vie apostolique et donnent envie au " plus fervent Religieux de l'imiter." Une de ses filles épousa, comme on l'a vu, Mr J. Bte LeGardeur de Repentigny.

Godefroy, les Hertel, les Le Neuf, les Le Gardeur, les Le Moyne, les Le Ber, etc. La Champagne avait donné les Berchereau, les d'Ailleboust, les de Maisonneuve, etc.; la Touraine, les Denis, les Rouer de Villeray, etc.; le Dauphiné, les de St Ours, les de Contrecœur, les de Rocheblave, etc.; le Perche, les Giffard, les Boucher, etc.; la Picardie, les Aubert de la Chesnaye, etc.; la Beauce, les Juchereau, etc., et ainsi des autres contrées: la Bretagne, l'Aunis, la Saintonge, le Poitou, le Maine, la Guienne, la Brie, l'Angoumois, la Lorraine, la Provence, etc. L'Ile de France et Paris en particulier donnèrent les Douaire de Bondy, les Guy, etc.

Lorsque Mr Guy arriva dans la Nouvelle-France, le commerce des pelleteries y fixait plus que jamais toute l'attention. Ce commerce occupe une trop large place dans l'histoire de ce pays, pour que nous n'en disions pas un mot ici. Couvert d'immenses forêts, le Canada regorgeait d'animaux dont les magnifiques fourrures faisaient l'admiration des Européens. Cette nouvelle branche de trafic ne fût pas plus tôt connue qu'elle attira dans la Nouvelle-France une foule de spéculateurs. C'est alors que furent formées ces Compagnies dont on a parlé et qui, ayant moins en vue la conversion des Sauvages que l'intérêt mercantile, furent si contraires à l'avancement de la Colonie. Au lieu d'encourager le défrichement des terres et la formation de nouveaux établissements, comme elles s'y étaient engagées, elles employèrent toute leur énergie à se faire des revenus. Tadoussac, Trois-Rivières et Montréal devinrent comme autant de comptoirs, où, en échange du produit de leur chasse, les Sauvages recevaient des objets de peu de valeur, tels que couteaux, poivre, poudre, armes à feu, mais surtout des tissus plus brillants que solides, des mousselines, des indiennes etc. Monopolisé d'abord par ces Compagnies, le commerce des pelleteries, à part peut-être celui du Castor, fut étendu par la suite aux particuliers qui, en obtenant des postes de traite, purent jusqu'à un certain point tenir tête aux con-

currents anglais. Ce commerce s'est maintenu presque à l'exclusion de tout autre, pendant plus d'un siècle, et n'a point discontinué encore. Les hommes les plus marquants de la Colonie, les de la Chesnaye, les d'Eschambault, les de Lotbinière, les Baby, etc., y prirent part et firent des fortunes considérables. Réglé par de sages lois, restreint dans de certaines limites, ce commerce pouvait être d'un immense avantage pour le pays, surtout dans un temps où les terres, n'étant pas encore suffisamment cultivées, ne pouvaient rapporter beaucoup. Il offrait aux habitants un moyen aussi facile que sûr de se créer des ressources; il fournissait, de plus, à l'Etat une occasion naturelle d'établir d'utiles relations avec les Sauvages et d'exercer sur eux un salutaire empire. Mais, l'amour du gain ayant prévalu, on vit de quoi est capable la soif de l'or. Alors, comme on l'a remarqué ailleurs, les terres, cette source principale de richesses, furent négligées. Trouvant qu'il était plus commode de courir les bois et de mener une vie d'aventures, que de tenir la charrue, nombre d'hommes vigoureux désertèrent le pays et allèrent se fixer parmi les Sauvages auxquels le plus souvent ils communiquèrent leurs vices, [1]

1 " L'avidité de ces hommes, écrivait en 1688 le Marquis de Denonville à Mr de Seignelay, Ministre, leur a fait faire de grandes basesses qui nous ont rendus méprisables et ont mis la division parmi les Français et même parmi les Sauvages alliés. Leur libertinage a été poussé si loin, que c'est merveille que les Sauvages ne les aient pas tous assommés pour se garantir des violences qu'ils en ont reçu. Telle est la licence de ces coureurs de bois, écrivait quelques années plus tard le Père Charlevoix, que les Missionnaires de Michilimakinac, ayant perdu tout espoir de faire aucun bien en cet endroit, où ils n'avaient pas un seul chrétien, ont été obligés d'abandonner leur maison et de revenir à Québec. Et chose singulière, dit-il ailleurs, on serait embarassé aujourd'hui pour trouver une seule famille que ce trafic ait enrichie. Les plus grandes fortunes se sont dissipées avec la même rapidité qu'elles se sont élevées, et il n'est pas rare de voir dans la misère et l'opprobre d'une languissante vieillesse des gens qui auraient pu faire d'honorables établissements." Mr N. Perrot qui vivait bien des années auparavant, n'en parle pas autrement: " Les Canadiens, dit-il, se rendent semblables aux Sauvages, dont ils copient si bien le libertinage, qu'ils oublient ce qu'ils doivent à la subordination et à la discipline française, et, si j'ose le dire, au

sans leur procurer le bienfait de la civilisation. La contagion du mauvais exemple ayant gagné les classes élevées, bientôt la démoralisation, ainsi qu'il a été dit, se mit parmi ceux qui avaient mission de la réprimer. Pour suppléer à l'insuffisance de leurs salaires, ou faire plus vite fortune, les fonctionnaires publics ne rougirent pas de se livrer, au sein même de la Colonie, aux trafics les plus illicites et les plus criants. Ainsi, après avoir enlevé à la patrie quantité de bras utiles, le commerce des pelleteries devint encore l'occasion de la plus déplorable perversion.

Le mal toutefois n'avait pas encore atteint ce degré d'immoralité qu'on lui vit plus tard, quand, se sentant quelque aptitude pour le négoce, Mr Guy se décida à entreprendre, lui aussi, le commerce des pelleteries. Tout d'abord il n'eut que peu de succès, ses principes ne lui permettant pas de transiger avec les exigences de sa conscience ; mais, sa réputation de probité s'étant bientôt établie, il ne tarda pas à voir ses affaires prospérer. C'est alors qu'il songea à se donner une épouse. Un de ses amis, Mr de la Lande, négociant à Montréal, venait de mourir. Il demanda la main de sa veuve. Le mariage eut lieu au mois de Novembre 1723. Il y avait trois ans qu'il était marié, lorsque Mr de Beauharnois qui avait succédé à Mr de Vaudreuil dans le gouvernement de la Nouvelle-France, le fit entrer dans les troupes en qualité d'Enseigne. Depuis cette époque, Mr Guy ne cessa de servir et d'avancer rapidement en grade. Nommé Lieutenant en 1731, il fut fait Capitaine en pied en 1748. C'était le moment où, victorieuses à Louisbourg, les troupes anglaises se disposaient à envahir le Canada,

" christianisme. Le jeu, l'ivrognerie, etc, consument leurs capitaux et " jusqu'aux profits de leurs voyages." Il y a là matière à plus d'une réflexion pour ceux qui, de nos jours encore, désertent si facilement le pays, et qui, sous prétexte de s'enrichir, s'exposent à perdre, avec leur loi, le peu de ressources qu'ils possèdent. Déjà plus d'un a vérifié ce proverbe : " *Pierre qui roule, n'amasse pas mousse.*"

lorsqu'elles fûrent attaquées elles-mêmes. A la défaite du Colonel Noble aux Mines succéda la prise et la destruction des forts Massachusetts et Bridgeman, puis de Saratoga. Ayant perdu son épouse sur ces entrefaites, Mr Guy contracta un nouveau mariage avec Melle Jeanne Trullier LaCombe, sœur du Révérend Mr Joseph Dominique LaCombe. Cette seconde union ne fut pas de beaucoup plus longue durée que la première.

Mr P. Guy mourut à l'âge peu avancé de 48 ans au mois d'Avril 1748. La loyauté de ses transactions, ses manières affables et prévenantes lui avaient fait beaucoup d'amis ; sa perte n'en fut que plus regrettée. Son épouse lui survécut dix-huit ans, n'étant décédée qu'au mois d'Octobre 1770. De son premier mariage avec Melle Elizabeth Gareau, Mr Guy, avait eu plusieurs enfants, entr'autres : Marie-Anne et Marie-Josephte, laquelle eut pour parrain Mr Charles Nolan, citoyen des plus marquants, et pour marraine Mde M. J. LeGardeur de Courtemanche. Quatre enfants fûrent le fruit du second : Pierre, Charles, Pierre et Elizabeth.

IIo PIERRE GUY.

Mr Pierre Guy, issu du second lit et fils aîné du précédent par la mort de ses deux frères, vit le jour à Ville-Marie le 11 Décembre 1738, et fut appelé Pierre du nom de son père. Il avait à peine atteint sa onzième année, lorsque celui-ci mourut. Comprenant que le meilleur héritage que des parents puissent laisser à leurs enfants, est le bienfait d'une bonne éducation, Mde Guy, femme d'un grand sens et d'un esprit supérieur, se décida à mettre son fils au Collége, pour lui faire suivre son cours d'études. Alors les maisons d'Education [1] étaient rares en

1 Ces maisons se sont beaucoup multipliées depuis. Ainsi, au Séminaire de Nicolet, fondé en 1804 par Mr Brassard et dont Mr Roupe fut le premier Directeur, comme on peut le voir par l'excellente brochure : *le Séminaire de Nicolet*, sont venus s'ajouter, en ces derniers temps, les Colléges de St Hyacinthe, de Ste Thérèse, de Ste Anne de la Poca-

Canada: il n'y avait encore que le Collége des Jésuites et le Petit Séminaire de Québec. Après l'avoir placé pendant quelque temps dans l'un de ces Etablissements, reconnaissant qu'il avait autant de goût que d'aptitude pour les sciences, M^de^ Guy le fit passer en France. C'était un double sacrifice qu'elle s'imposait, mais elle en fut bien dédommagée. Au bout de quelques années de séjour en France, son fils lui revint grand et très-bien instruit.

tière, de l'Assomption, de Joliet, de St Laurent, de Terrebonne, de Rigaud, de Ste Marie de Monnoir, de Ste Marie de Montréal, des Trois-Rivières, etc.—Au Révérend Mr A. Girouard revient l'honneur d'avoir doté St Hyacinthe du Collége que possède cette ville. Ouvert en 1811 à l'endroit même qu'occupe aujourd'hui la Cathédrale temporaire, ce vaste Etablissement qui, comme celui de Nicolet, compte plus de deux cents élèves, a été transféré dans ces dernières années sur le magnifique emplacement donné par Mr F. Cadoret. — Celui de Ste Thérèse, d'autant plus utile que, comme ceux de Ste Anne, de l'Assomption, etc, il joint aux études classiques un cours pratique d'agriculture, est l'œuvre du Révérend Mr C. Ducharme qui commença en 1824 à enseigner le latin aux jeunes gens qu'il avait réunis autour de lui, et dont un des plus brillants fut M^r^ l'Abbé Duquet, son successeur immédiat. —S'autorisant de l'éloignement de Québec et de la difficulté des communications, Messire C. F. Painchaud donna naissance à celui de Ste Anne en 1827, conjointement avec ses paroissiens et quelques généreux bienfaiteurs, parmi lesquels on compte l'Honorable A. Dionne. — Le Collége de l'Assomption, ainsi qu'il a été dit ailleurs, doit le jour aux Révérends MM. Labelle et au Dr Meilleur qui a encore donné au pays le *Mémorial de l'Education*, ouvrage qu'on ne peut consulter sans profit. Fondé en 1832 au moyen d'épargnes et de dons volontaires, cet Etablissement, ainsi que ses devanciers, a déjà produit une foule de citoyens et de prêtres remarquables.—Comme celui de Terrebonne qui date de 1857, le Collége de l'Industrie, établi l'année précédente, fait honneur de son existence à un insigne bienfaiteur. Cet Etablissement est sous la direction des Clercs de St Viateur qui sont aussi chargés de celui de Rigaud, ouvert en 1850, par Messire Desautels, présentement Curé de Varennes.—Le Collége de St Laurent, établi la même année que celui de Terrebonne, est confié aux Pères de St Joseph que le Révérend Messire St Germain avait appelés de France.—Cinq ans avant que M^r^ le Grand-Vicaire Crévier ouvrit le Collége de Ste Marie de Monnoir, les Révérends Pères Jésuites, de retour en Canada depuis 1842, ouvraient à Montréal celui de Ste Marie et se vouaient en même temps aux travaux du saint ministère.—Le Collége des Trois-Rivières est de création toute récente et compte déjà de nombreux élèves. Le but de ces différents Etablissements étant de donner à la société des hommes utiles dans tous les genres, nous faisons des vœux pour qu'aux cours de latinité on continue à joindre le plus possible des cours d'agriculture, de commerce, et même des exercices militaires. C'est le temps, ou jamais, d'encourager toutes les carrières.

Lorsque Mr Guy revint ainsi en Canada, sa patrie était aux prises avec l'Angleterre. Après avoir conduit pendant quelque temps le commerce que son père avait entrepris et que sa mère avait beaucoup augmenté pendant son absence, ne pouvant rester insensible au danger que courait son pays, il prit du service. C'était au moment où le Général Montcalm venait d'inaugurer par la prise d'Oswégo et William Henri cette série de brillantes victoires qui devaient rendre son nom à jamais cher aux Canadiens. Nommé officier, il prit part à la bataille de Carillon, où il se fit remarquer par sa belle tenue, non moins que par son ardeur martiale. L'année suivante, il fut encore un des braves qui se signalèrent à Montmorency. La Providence ayant permis que la bataille des Plaines d'Abraham fût fatale aux Français, le jeune officier passa en France après la Capitulation de Montréal, et y demeura jusqu'en 1764. Reconnaissant, comme les autres officiers, qu'il n'avait rien à attendre d'un gouvernement qui avait abandonné son pays au moment le plus décisif et qui ne supportait qu'avec peine la présence de de ses héroïques défenseurs, il prit le parti de repasser en Canada.

Il était de retour depuis quelque temps, lorsqu'il crut que le moment était venu pour lui de s'etablir. Il y avait alors à Montréal une famille des mieux qualifiées et qui avait donné à la Colonie nombre d'hommes honorables. C'était la famille Hervieux dont la mort vient d'enlever l'un des derniers descendants. C'est dans cette famille qu'il se choisit une épouse. Par ce mariage avec Melle Josephte Hervieux, fille de Mr François Hervieux et de Dame Louise Quesnel Fonblanche, le jeune négociant entrait dans les familles de St Luc, Grasset St Sauveur, [1]

1 Mr Jacques Grasset St Sauveur qui s'est fait un nom dans les lettres, était fils de Mr André Grasset St Sauveur et de Dame Marie-Josephte Quesnel Fonblanche. Il avait reçu le jour à Montréal au mois d'Avril 1757. Etant passé en France après la conquête, il publia divers ouvrages qui fixèrent quelque temps l'attention et lui valûrent la réputation d'écrivain distingué.

Cugnet, de Bonne, Sanguinet, de Rouville, etc., auxquels les Hervieux étaient alliés. Une fois marié, Mr Guy continua son commerce avec une nouvelle ardeur. Mais, non plus que son père, il ne devait pas jouir longtemps du repos. En effet, quelques années après, survint l'invasion américaine.

S'étant franchement rallié au nouveau pouvoir, Mr Guy, en sujet fidèle, pensa qu'il était de son devoir d'épouser la cause de la Métropole et de repousser les envahisseurs. Il prit donc les armes. L'ennemi ne put lui pardonner cette noble conduite. Lorsque le Général Montgomery eut fait son entrée à Montréal et pris possession de cette ville, les Bostonnais, pour se venger de l'opposition qu'il leur avait faite, saccagèrent son magasin. Mais telle était la considération dont il jouissait déjà parmi ses compatriotes, qu'il n'y eut qu'une voix pour le charger d'être l'un des signataires de la Capitulation. Quelque prévenus qu'ils fûssent contre lui, les Bostonnais fûrent forcés de l'agréer, et, avec quelques autres citoyens marquants, il apposa son nom au pied de ce document.

Le dévouement que lui et la plus notable partie des Seigneurs avaient montré en cette circonstance, lui avait fait espérer que ses compatriotes seraient traités avec plus de justice qu'ils ne l'avaient été dans le passé. Mais le moment n'était pas encore arrivé où les Canadiens devaient entrer dans la possession pleine et entière de leurs droits. Devant les prétentions exagérées d'une minorité qui ne voyait dans le Canada qu'une proie à dévorer, Mr Guy ne fut pas le dernier à élever la voix. Tout en demeurant fidèle à la cause de la Grande-Bretagne, il se rangea résolument du côté de l'opposition. Cette conduite patriotique fut appréciée comme elle le méritait. En 1784, lorsque fut organisé à Montréal le Comité chargé de récapituler les griefs dont les Canadiens avaient à se plaindre, il en fut nommé Président. Déjà, l'année précédente, deux Députés, MM. Adhémar et Guillaume De-

lisle, [1] étaient passés en Angleterre pour demander que tous les habitants du Canada, sans distinction de race ou de Religion, fûssent traités sur le même pied. Ces démarches étant demeurées à peu près sans résultat, les Canadiens ne se rebutèrent pas. Ils s'assemblèrent de nouveau, tant à Montréal qu'à Québec, et, cette fois, pour en finir avec un Conseil, dont la majorité leur était hostile, ils dressèrent tout un plan de réforme, en tête duquel figurait la demande d'une Chambre élective et d'un Conseil non rétribué. Ce projet, dont Mr Guy fut un des principaux auteurs, ne se réalisa que plus tard, mais la base en était jetée Sachant, à n'en pouvoir douter, que son ajournement n'était du, en grande partie, qu'aux petites intrigues de quelques particuliers intéressés qui, pour mieux parvenir aux places, flattaient le pouvoir, tout en affichant un grand zèle pour le bien public, il ne put s'empêcher de s'en plaindre ainsi dans une lettre à son ami, l'Honorable J. Baby : " Quant aux " politiqueurs de Montréal, je crois qu'ils tiennent plus " à se ménager la protection des personnes en place, " qu'à promouvoir les intérêts du peuple et à donner

1 Suivant les journaux de l'époque, Mr G. Delisle, dont on a fait connaitre brièvement la famille, était " un homme respectable qui " joignait à toutes les vertus sociales des connaissances profondes et " étendues, tenait un rang distingué parmi les hommes de lettres et " faisait ses délices de l'étude de la philosophie qu'il cultiva toujours " avec succès." Lors de la mort de Madame d'Youville, arrivée le 23 Décembre 1771, sur les huit heures et demies du soir, il avait été l'un des heureux témoins du prodige qui signala le décès de cette illustre fondatrice. " Il se promenait le long des murs de la ville, du côté du " St Laurent, et se dirigeait vers la pointe à Caillière, rapporte l'auteur " de la *Vie de Madame d'Youville*, lorsque portant fortuitement les " yeux du côté de l'Hôpital, il aperçut au dessus de cette maison, à " une certaine hauteur, une croix lumineuse régulièrement formée. " Surpris d'un phénomène si singulier et en croyant à peine ses yeux, il " appelle un de ses amis pour s'assurer davantage de la vérité du pro- " dige, dont, en effet, ils demeurèrent l'un et l'autre pleinement con- " vaincus. Ils ignoraient encore la mort de Madame d'Youville, qui " ne fut divulguée que le lendemain, et dans la surprise que leur cau- " sait la vue d'un tel phénomène, Mr Delisle s'écria : Ah ! quelle croix " vont donc encore avoir ces pauvres Sœurs Grises ? Que va-t-il leur " arriver ? Sera-ce quelque chose de sinistre ou de prospère ? "

" connaissance au Gouvernement de ce qui pourrait pro-
" curer son bonheur et faire avancer le commerce..."
Nonobstant ces défections regrettables, Mr Guy resta fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée et ne cessa de faire des représentations que lorsque la Constitution de 1791 fut accordée.

Ce service ne fut pas le seul qu'il rendit à son pays. Comprenant que la cause des Canadiens ne pourrait être bien défendue qu'autant qu'elle aurait des hommes instruits et capables de la faire valoir, il s'appliqua de toutes ses forces à propager les hautes études. Dans ce but, il avait applaudi à l'heureuse initiative qu'avait prise Mr Curateau, [1] prêtre de St Sulpice et Curé de la Longue-Pointe, en ouvrant un Collége dans son presbytère. Il ne s'en tint pas là. Persuadé que cet Etablissement ferait plus de bien et se développerait beaucoup mieux s'il était à Montréal, il n'eut pas de repos qu'il n'y fût transporté. A une époque où on ne souffrait qu'avec peine tout ce qui, de près ou de loin, tenait au catholicisme, la chose n'était pas sans difficulté. Mais, aidé de quelques amis, Mr Guy fit tant de démarches, usa de tant de ménagements, qu'en peu de temps tous les obstacles furent applanis. C'est alors que, sous le nom de Collége St Raphaël, fut installée, dans l'ancien Château de Mr de Vaudreuil, cette Institution qui devait être

1 Mr Curateau décéda à Montréal le 11 Février 1790, à l'âge de soixante ans. Il fut remplacé dans la direction du Collége par Messire J. Bte Marchand qui eut pour successeur Mr J. Bte Chicoineau. Les Directeurs qui sont venus depuis, sont: MM. Roque, Quiblier, Baile, Villeneuve, Nercam, Denis et Lenoir. Passé en Canada à la suite de la Révolution française, le Révérend Mr Roque est mort le 5 Mai 1840, laissant une mémoire qui est encore en bénédiction. Cinq ans auparavant avait eu lieu l'anniversaire de sa cinquantième année de prêtrise. Alors on vit combien ce noble vieillard était aimé et chéri. Ses anciens élèves, au nombre de plus de cinq cents, se réunirent à l'Eglise de Notre-Dame, pour remercier Dieu de leur avoir donné un si habile Directeur, et, à la suite de l'office où l'on ne comptait pas moins de huit mille personnes, se rendirent au Séminaire pour lui présenter une adresse. Ces faits honorent trop ceux qui y prirent part, pour que nous ne les rappelions pas ici.

pour la patrie une pépinière toujours féconde de citoyens distingués et de prêtres éminents. Depuis, cette maison n'a cessé de prospérer. Après avoir été transporté, en 1804, dans un vaste édifice élevé par la munificence des Messieurs du Séminaire, le Collége de Montréal a été définitivement transféré, en 1861, dans un plus vaste édifice encore, situé au pied de la montagne, d'où il domine toute la ville et a vue sur le cours majestueux du St Laurent.

Ce même zèle pour l'instruction de la jeunesse porta encore Mr Guy à tenter toutes sortes d'efforts pour empêcher l'aliénation des biens des Jésuites. Comme tout le monde sait, ces biens étaient le fruit de donations et de gratifications successives. Mais quelque fût leur origine, le but pour lequel ils avaient été donnés était un motif puissant d'empêcher qu'ils ne fussent appliqués à un autre objet. Connaissant les dispositions de Mr Guy à cet égard, Mr de Rocheblave, alors à Québec, n'eut pas plus tôt appris que le gouvernement avait dessein de se les approprier, qu'il en écrivit ainsi à son ami : " Mon cher Monsieur, " vous avez su sans doute, par la rumeur publique, que " des Commissaires ont été nommés, tant à Québec qu'à " Montréal, pour constater l'état des biens des Jésuites, " dont Mr Amherst a hâte d'être mis en possession. De " nouveaux ordres sont venus à cet effet. Si cette mesure " est adoptée, la Province se trouvera frustrée de l'unique " moyen de procurer de l'éducation à la jeunesse. Il " importe donc que les citoyens établissent la légitimité " de leurs prétentions sur des propriétés appropriées à " une fin aussi louable qu'utile. Une très-humble adresse " sera présentée dans ce but au noble Lord de la part des " citoyens de cette ville..... Je n'ai pas besoin de vous " dire que nous espérons bien ici que vous vous joindrez " à nous pour l'appuyer....." Cette lettre était du 14 Octobre 1787. Le mois suivant, Mr A. Panet, également préoccupé de cette affaire, en écrivit à son tour à Mr Guy dans les termes suivants : " Les citoyens de Québec m'ont

" chargé de vous envoyer copie de leur requête et du " mémoire qui la motive, afin que vous assembliez, s'il " vous plaît, ceux de Montréal pour en faire autant. Il " n'y a pas de temps à perdre, car la question est à présent " devant le Conseil. Vous pouvez être assuré, d'un autre " côté, que le Lord ne trouvera pas mauvaises les repré- " sentations qui lui seront faites dans l'intérêt de la Pro- " vince....." Cet appel ne fut pas sans écho auprès de Mr Guy. Ne s'inspirant que de son amour pour la jeunesse, Mr Guy se hâta d'assembler les principaux citoyens de Montréal et leur fit signer une adresse. Mais, devant un parti pris, toute démarche devenait inutile. " L'ordre " des Jésuites ayant été aboli en 1762, dit Mr Garneau, le " gouvernement saisit l'occasion pour s'emparer de leurs " biens. Après plusieurs recherches sur la validité des " titres, il accorda une indemnité à la famille Amherst et " déclara que ces biens seraient affectés à l'éducation " publique."

Toutes ces démarches, de la part de Mr Guy, semblaient devoir refroidir l'administration à son égard ; mais, convaincue que le bien public, et non l'esprit de parti, était le principal mobile de sa conduite, elle ne lui en continua pas moins sa confiance. Elle ne tarda pas à lui en donner des preuves. Le 3 Mai 1786, Mr Guy fut nommé Lieutenant-Colonel des milices, et, quelques années plus tard, en 1802, il fut promu au grade de Colonel. Ces honneurs ne furent pas les seuls que lui attirèrent ses éminentes qualités. Mr Guy fut encore fait Juge, faveur d'autant plus signalée que la Couronne était loin d'en être prodigue alors. Cette charge lui fut conférée au mois d'Août 1776. L'administration n'eut pas à se repentir de ce choix. Tout le temps de sa longue judicature, Mr Guy fut le modèle du magistrat intègre autant qu'appliqué à ses devoirs. Une conduite aussi honorable ne fit qu'accroître l'estime dont il jouissait déjà dans le public. C'est ce que montre la démarche de Mr Delisle, ce savant dont nous avons déjà parlé. Ayant composé un livre sur les

Fabriques,[1] il ne crut rien pouvoir faire de mieux que de le lui dédier. Voici l'épître qu'il lui adressa à cette occasion. " Monsieur, lorsque je commençai cet ouvrage, je " ne songeais d'abord qu'à me procurer quelques connais " sances dans les affaires de la Fabrique de cette ville, dont " je venais d'être nommé Greffier. Mais, ayant jugé qu'il

1 L'Honorable Langevin de Québec et Messire Désautels, Curé de Varennes, ont aussi écrit sur cet intéressant sujet. Le compte rendu qui a été fait, dans le temps, de ces publications, nous dispense d'en parler. Après la Fabrique de l'Eglise paroissiale de Québec, la plus ancienne dans le pays est la Fabrique de Notre-Dame à Montréal. Elle date du 28 Août 1657 et compte parmi ses membres les noms les plus honorables. Construite en 1672, la première Eglise paroissiale de Villemarie a été remplacée en 1829 par celle qui se voit aujourd'hui. Elle fut bénite le 7 Juin, Fête de la Pentecôte, par Messire Roux, Supérieur du Séminaire. La première Grand'Messe y fut chantée, le 15 Juillet, par Mgr. Lartigue, et le premier Sermon y fut fait par le Révérend Mr Quiblier, en présence de Son Excellence l'Administrateur de la Province, Sir James Kempt, de son Etat Major, des Juges, des Conseillers et d'une foule immense, " telle, dit Mr Bibaud, père, qu'on " n'en avait jamais vu de semblable à aucune cérémonie religieuse." C'est dans cette Eglise que reposent les corps de MM. le Saulnier, Roux, Malard, Humbert, de Bellefeuille, Roque, Sauvage, Morgan, Gottofrey, P. Richard, Caroff, P. Richard, Fay, Roupe, Chanial, St. Pierre, Larré, Dufresne, Comte, Prévost, Granet, Perrault, morts de 1830 à 1866, sans parler de ceux qui furent extraits de l'ancienne Eglise, ni des personnes marquantes qui y ont trouvé la sépulture. Mr LeSaulnier décéda le 5 Février 1830. Voici l'article que lui consacra dans le temps la *Gazette de Montréal*: " Michel Candide Le " Saulnier naquit en 1738 dans le Diocèse de Coutances, en Normandie. " Il étudia à l'Université de Caen en 1775, et, deux ans après, il se " rendit à Paris, où il étudia la Théologie et devint Licencié en Sor- " bonne. En 1782, il fut agrégé au Séminaire de St Sulpice, et fut en- " voyé à Toulouse, l'année suivante. Au commencement de la Révo- " lution française, il se retira dans l'Ile de Jersey, d'où il passa en " Angleterre, et il arriva en 1793 à Montréal, où il a rempli les devoirs " de son état pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort qui a eu lieu " vendredi dernier. Affable, prudent, éloquent, il a fait honneur à la " place qu'il occupait par sa conduite et l'intégrité de ses principes. Il " a fait ériger plusieurs écoles pour les pauvres dans les limites de la " Paroisse, et il a puissamment contribué de parole et d'action à l'é- " rection de ce superbe édifice : " la nouvelle Eglise Paroissiale." Sa " bienfaisance s'étendait à tous sans distinction de langue, de patrie ou " de Religion. Ses rares talents lui avaient acquis le respect de tous " les habitants de cette Province, théâtre de ses fonctions pastorales, et " sa correspondance étendue avec les membres éminents de l'Eglise " catholique prouve combien il était estimé au dehors. Ses funérailles " ont eu lieu le 8, en présence d'un concours aussi nombreux qu'il a " coutume de l'être aux grandes Solennités."

" pourrait être utile à d'autres par la suite, je me suis " déterminé à faire des recherches plus étendues. Son " titre vous fera voir que je me suis plus attaché à traiter " les matières selon qu'elles se présentaient, qu'à lui " donner une forme régulière. Comme je sais que vous " aimez à prendre connaissance de tous les ouvrages qui " peuvent contribuer à éclairer davantage vos concitoyens " et tous les Canadiens en général, je prends la liberté " de vous dédier celui-ci, d'un genre nouveau et singulier. " Si, dans vos moments de loisir, vous prenez la peine d'y " jeter les yeux, j'ose espérer que vous me saurez quelque " gré de mon application. Mais quelque utile que puisse " être ce Recueil, quelque prévenu que je sois en sa " faveur, je l'estimerais peu s'il n'avait l'avantage de vous " plaire, tant je sens le prix d'une approbation telle que " la vôtre. Pour l'obtenir, j'évite de rappeler dans la pré- " sente tout ce qui pourrait alarmer votre modestie. " L'habileté avec laquelle vous avez conduit les affaires " de la Fabrique de cette ville; le haut rang auquel vous " êtes parvenu par votre mérite dans la magistrature et " les milices, sont d'ailleurs choses trop connues pour " rien apprendre à personne.... (Signé) JEAN GUIL. DELISLE."

Mr Guy vit arriver la fin de son utile et laborieuse carrière l'année même où le Canada fut envahi pour la seconde fois par les Américains, en 1812. Il mourut au mois de Janvier, à Montréal, où on lui fit de magnifiques obsèques. En se pressant autour de son catafalque, ses concitoyens voulurent lui donner par là une dernière marque de leur estime et de leur affection. Se faisant l'interprète de tous, une feuille du temps s'exprime ainsi sur le regretté défunt : " Mardi, 7 du courant, est décédé " dans la soixante-et-treizième année de son âge, Pierre " Guy, Ecuyer, Colonel du second Bataillon de la milice " de Montréal. Ses funérailles ont été célébrées, le jeudi " suivant, dans l'Eglise paroissiale de cette ville, avec " toute la pompe et les cérémonies dues à son mérite et " à son rang. Les honneurs militaires lui ont été rendus,

" tant par le quarante-neuvième régiment, en garnison " en cette ville, que par la milice. Son corps a été porté " au lieu de la sépulture par les Grenadiers de la Division " qu'il commandait, au milieu d'un grand concours d'of- " ficiers et de citoyens qui s'étaient empressés de rendre " leurs derniers devoirs à ce respectable et vertueux " Canadien, dont la perte sera longtemps sentie, tant par " sa famille que par ses nombreux amis, et surtout par " les indigents dont il était le conseil et le protecteur. Il " emporte, plus particulièrement encore, les regrets " sincères des officiers du Bataillon qui avaient l'honneur " de l'avoir à leur tête et qui conserveront toujours le " souvenir d'un chef aussi prudent que juste et intègre." Dans sa lettre de condoléance à son fils, le Commandant des forces, enchérissant encore sur l'éloge qu'on vient de lire, s'exprimait ainsi: " Monsieur, permettez-moi de " vous le faire observer, dans les honneurs qui ont été " rendus à votre respectable père, on n'a rien fait qui ne " fut dû à ses mérites comme citoyen et comme officier. " Il était de ceux dont on ne peut trop honorer les vertus."

Sincèrement attaché à la Religion de ses pères, Mr Guy n'avait cessé d'en observer les pratiques. Non content de donner cet exemple à ses compatriotes, il avait encore profité des biens considérables qu'il possédait pour faire des largesses à l'Eglise. Parmi ces biens se trouvaient les immenses terrains de la Bourgogne et du Berry, dont on a parlé en commençant. Le premier était affecté à une rente annuelle de cent vingt livres pour un Salut du Très-Saint Sacrement en l'honneur du Saint Cœur de Marie, le premier samedi de chaque mois. Cette fondation[1] avait été faite par Mde Biron, pieuse Dame de Mont-

1 Outre cette fondation dont il est ici parlé, Mme Biron en avait encore fait trois autres. Par la première, une Messe basse devait être dite tous les jeudis de l'année, également en l'honneur du Très-Saint Sacrement; par la seconde, une Messe devait être chantée le 20 de Mars de chaque année, en l'honneur de St Joachim, avec salut, le soir; enfin, par la troisième, une Messe solennelle avec Exposition du Très-Saint Sacrement devait être chantée le 19 Octobre de chaque année,

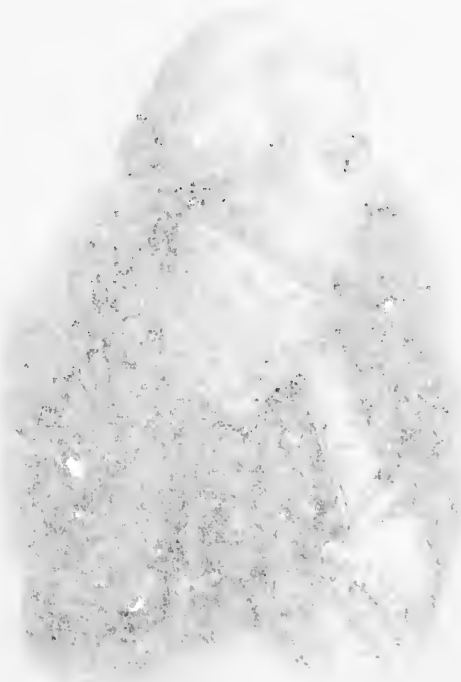

Le Vte Chausegros de Lery,
Ingénieur en Chef
de l'Empire français

réal. Afin d'en assurer la continuation, Mr Guy en remboursa à la Fabrique le capital qui s'élevait à deux mille quatre cents livres, de sorte que ce Salut se chante encore de nos jours.

Du mariage de Mr P. Guy avec Melle J. Hervieux sont nés plusieurs enfants : Pierre, Louis-Jacques, Jean-Baptiste, Louis, Etienne, Josephte, Joseph-Ignace, Louise et Marie-Anne.—Etienne devint Arpenteur Provincial. Après avoir représenté le Comté de Montréal, il est mort laissant trois enfants, une fille et deux fils. Ce sont aujourd'hui les seuls représentants de la famille dans la ligne masculine.—Joseph entra dans le négoce ; mais, non plus que ses deux sœurs Josephte et Louise, il ne contracta pas mariage. Il est décédé au Etats-Unis.

IIIo LOUIS GUY.

Louis Guy reçut le jour à Montréal, le 28 Juin 1768. Devenu l'aîné de la famille par la mort de ses frères, il en fut aussi le plus bel ornement. Après s'être appliqué pendant quelque temps à l'étude du droit pour lequel il avait beaucoup de goût, il sollicita et obtint de Sir Robert Shore Milnes une commission de Notaire. C'était en 1801. Alors, libre de suivre son inclination, il prit au sérieux sa profession et s'acquit en peu de temps une réputation des plus enviées. [1] En vue de reconnaître son mérite, Lord

avec Salut le soir. C'est encore ce qui a lieu présentement. Ces fondations ne sont pas les seules qui aient été faites à Villemarie dans ces âges de foi. A part celles qu'on vient d'indiquer, il y a encore les suivantes : premier jeudi de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre, Novembre, Messe basse, par Mr Aubuchon ; premier samedi de chaque mois, Messe basse en l'honneur de St Joseph, par Mr LeMoyne ; le 15 et le 20 de chaque mois, Messe basse, par Mme Migeon de Bransac ; le 30 Mai, Service, par Mme J. Blais ; le 2 Octobre, Salut du Très-Saint Sacrement, en l'honneur des Saints Anges, par Mr de Belmont, etc.

1 Montréal comptait alors parmi ses principaux Notaires : MM. J. Delisle, J. Papineau, J. M. Mondelet, L. Chaboillez, J. G Delisle, J. B. Desève, P. Lukin, T. Barron, C. Prevost, L. Guy, etc. Ceux de Québec étaient : MM. F. Têtu, B. Faribault, M. Berthelot, C. Voyer, R. le Lièvre, J. Planté, M. Sauvageau, P. Laforce, J. Bélanger, A. de la Chevrotière, M. Martineau, etc. Aux Trois-Rivières, c'étaient : MM. J. Badeaux, E. Ranvoisé, C. Pratte.

Aylmer le nomma en 1830 Notaire de Sa Majesté, charge qui a été depuis abolie.

Mr Guy n'avait pas encore reçu cette distinction, que déjà il était marié depuis plusieurs années. Grand, bien-fait de sa personne, mais surtout instruit, spirituel et d'une aménité remarquable, il n'eut pas plus tôt fait son entrée dans le monde, que tous les salons de Montréal lui fûrent ouverts. Mais jugeant qu'avant de se mettre à la tête d'une famille, un jeune homme doit avoir une position faite, il attendit l'âge de trente ans pour s'établir. Son choix tomba sur Melle Josephte Curot, appartenant à une excellente famille. Par ce mariage, Mr Guy devint neveu de Mr de Rouville, et beau-frère des Dames Adhémar et St Georges Dupré. La cérémonie eut lieu le 19 Octobre 1795. En voici l'acte : " Le 19 Octobre 1795, après la pu-" blication d'un ban de mariage et la dispense des deux " autres, ainsi que celle de consanguinité au troisième " degré, ne s'étant trouvé aucun empêchement ni oppo-" sition, je prêtre, délégué à cet effet, après avoir pris le " mutuel consentement par paroles de présent Louis Guy, " âgé de trente ans, fils de Pierre Guy, Ecuyer, et de " Dame Marie-Josephte Hervieux, ses père et mère, de " cette Paroisse, et aussi de présente Demoiselle Josephte " Curot, âgée de dix-neuf ans, fille de Michel Curot, " Ecuyer, et de Charlotte Hervieux, ses père et mère, " aussi de cette Paroisse, les ai mariés suivant les lois et " coutumes observées en la Sainte Eglise, en présence de " Mr Jean-Baptiste Hervieux, servant de père à l'époux, " de MM. Blondeau, ami, de M. J. Perineault, servant de " père à l'épouse, de Mr P. J. Perineault, parent et ami, " et de plusieurs autres qui ont signé avec nous, ainsi " que les époux. (Signé) L. Guy, J. Curot, J. LeMoyne de " Longueuil, St Georges Dupré, J. Papineau, etc., J. Bor-" neuf, Ptre."

Si dévoué que fût Mr Guy à sa famille, si appliqué qu'il fût aux devoirs de sa profession, il ne l'était pas tellement qu'il négligeât ce que demandait de lui l'intérêt

public. Lorsque survint la seconde invasion américaine, n'écoutant que son patriotisme, il prit les armes, comme l'avait fait son estimable père en 1775, et mit tout en œuvre pour repousser l'ennemi. C'est alors, qu'après avoir passé par tous les grades inférieurs, il fut fait Major du cinquième Bataillon de la milice d'élite. Avec la guerre ne s'éteignit pas son ardeur belliqueuse. Comprenant que le danger qui venait de menacer son pays, pouvait reparaître encore, il fut des plus ardents à discipliner la milice. Dans ce but, il n'épargna ni sa peine, ni sa bourse. La confiance qu'avaient en lui ses compatriotes, jointe à la grande aptitude qu'il avait pour ces sortes d'exercices, lui rendit la tâche facile. Voulant récompenser ses services, Sir James Kempt le nomma Colonel des milices du Comté de Montréal.

Cette distinction ne fut pas la seule marque d'estime que lui donna ce Gouverneur. Ayant à cœur lui-même de mettre la milice sur un bon pied et ne jugeant personne plus capable que Mr Guy de l'aider dans ce travail d'organisation, il lui adressa plusieurs lettres à ce sujet. Ces lettres font trop d'honneur à lui et à sa famille, pour que nous n'en reproduisions pas ici quelques-unes. Peut-être ceux qui s'occupent aujourd'hui de la milice aimeront-ils à les lire : " Monsieur, lui disait-il dans celle " du 24 Mai 1830, comme vous êtes le premier officier de " la milice de Montréal et que j'ai la plus entière con- " fiance en vos lumières et en votre discrétion, je vous " prie de vouloir bien me donner votre opinion sur le " meilleur mode à adopter pour réorganiser la milice de " Montréal, tant de la ville que des faubourgs. Je désire " surtout avoir votre pensée relativement au nombre des " Bataillons à former et aux limites dans lesquelles ils " doivent être pris. Mon intention, autant que cela dé- " pendra de moi, est, tout en me conformant à l'acte passé " sur cette matière, de donner satifaction aux particuliers, " aussi bien qu'au public en général ; mais je crains bien " que l'exigence de la loi, en ce qui concerne la résidence,

" ne nous cause beaucoup de difficultés, surtout dans les " cités de Québec et de Montréal. Afin d'éviter le plus " possible les changements parmi les officiers dans chaque " Bataillon, le premier de Mai de chaque année, je serai " forcé, je crois, de m'écarter un peu de la lettre de la " loi. Le meilleur moyen, ce me semble, de la mettre à " exécution, c'est de prévenir, et non de créer les em- " barras. Ecrivez-moi donc à ce sujet et croyez-moi bien " sincèrement votre, etc. (Signé) JAMES KEMPT."

Mr Guy n'eût pas plus tôt reçu cette lettre, qu'il se mit en devoir d'entrer dans les vues du Gouverneur. Les travaux qu'il s'imposa à cette occasion, ne furent pas étrangers à la grave maladie dans laquelle il tomba alors. Dès que Sir James Kempt en fut instruit, il lui envoya son Aide-de-Camp, avec la lettre suivante : " Châ- " teau St Louis, 1er Juillet 1830. Cher Monsieur, j'ai été " très-peiné d'apprendre que vous aviez été sérieusement " indisposé. J'espère que vous êtes maintenant beaucoup " mieux. Afin de vous épargner le trouble d'écrire de " nouveau au sujet de la milice, je vous envoie mon Aide " de-Camp, le Lieutenant-Colonel Heriot. Il conférera " avec vous sur toutes les mesures à prendre. Vous pouvez " lui communiquer en toute confiance les projets que " vous avez formés à la suite de l'entrevue que j'ai eue " avec vous, lors de mon séjour à Montréal. Il vous " remettra la présente, et, comme il connaît parfaitement " ma manière de voir relativement à la réorganisation de " la milice en cette Province, avec la nouvelle loi, il ac- " cueillera toutes vos idées sur la meilleure manière de " mettre cette loi en vigueur. Ainsi que je vous l'ai déjà " marqué, mon grand désir est de rendre justice à tous, " autant qu'il est possible, et de me régler en tout sur ce " qu'exige de moi l'intérêt public de la Province. Aus- " sitôt après mon retour à Québec, j'ai écrit au Colonel " Creagh et je ne doute pas qu'il n'accorde à votre fils le " congé qu'il sollicite. Croyez-moi bien sincèrement, etc. " (Signé) JAMES KEMPT."

Après s'être abouché avec le Colonel Heriot et avoir discuté avec lui les différents points sur lesquels il était consulté, Mr Guy, dès qu'il fut en état de le faire, mit par écrit son projet et l'envoya, avec une lettre, au Gouverneur. Le 2 Août, il en reçut cette réponse : " Cher Mon-
" sieur, j'aurais du vous remercier avant ce jour pour
" votre lettre obligeante du 10 Juillet, mais j'en ai été
" empêché par mes nombreuses occupations. Inutile de
" vous dire que je vous suis infiniment reconnaissant pour
" tout le trouble que vous vous êtes donné au sujet de la
" milice. J'ai pris en considération les arrangements que
" vous me suggérez, et vous n'apprendrez pas sans quelque
" satisfaction que je me propose de les adopter. J'y suis
" d'autant plus porté, que j'apprécie mieux la connais-
" sance que vous avez des lieux et la disposition où vous
" êtes de m'assister dans mes efforts pour rendre, autant
" que faire se peut, justice à tout le monde. Sous peu de
" jours, vous aurez le plaisir de revoir votre fils. Croyez-
" moi, etc. (Signé) James Kempt."

Ce qui paraît facile en théorie, ne l'est pas toujours dans l'application, surtout lorsque tout en sauvegardant l'intérêt public, on veut ménager les susceptibilités particulières. C'est ce que sentit Sir James Kempt, lorsqu'il fut question de la nomination des officiers. Ne voulant pas prendre sur lui de supprimer ceux qui avaient fait partie de l'ancienne organisation, il en écrivit en ces termes à Mr Guy : " Château St Louis, 18 Août 1830. Cher
" Monsieur, je vous ai écrit, il y a peu de jours, que j'a-
" vais l'intention d'adopter, relativement à la milice, les
" plans que vous aviez eu la bonté de soumettre à ma
" considération. Comme le Colonel Heriot se rend à
" Montréal, je l'ai prié d'aller vous voir afin d'éclaircir
" avec vous certains points du document que vous m'avez
" transmis. Il me paraît bien difficile, à moins d'avoir
" des raisons majeures, de mettre de côté les anciens offi-
" ciers. Si j'en agissais ainsi, je ne serais pas consistant
" dans mon désir de ne froisser personne. Veuillez donc

" me dire toute votre pensée à ce sujet. Croyez-moi, etc.
" (Signé) JAMES KEMPT."

Nous ignorons qu'elle fut la réponse de Mr Guy ; mais, si nous en jugeons par le résultat, elle fut favorable aux anciens officiers. En effet, tous ceux qui avaient été compromis pour leurs opinions politiques fûrent reintégrés dans leurs grades. Après avoir ainsi réorganisé la milice et contribué par sa modération à faire voter les fonds qui ont donné à Montréal ses magnifiques quais en pierre de taille, et à Québec son splendide Hôpital de marine, le Gouverneur voulut encore s'occuper d'introduire des réformes dans le Conseil, afin de répondre au vœu de la majorité des Représentants du peuple. La dépêche qu'il adressa à cette occasion au Ministre des Colonies ayant été altérée, il ne put s'empêcher de s'en plaindre ainsi à Mr Guy : " Château St Louis, 7 Octobre 1830. Cher Mon-
" sieur, je dois vous remercier pour votre lettre du 3
" courant, qui ne m'est parvenue que ce matin. Comme
" toutes les élections sont maintenant terminées, les nou-
" veaux arrangements de la milice seront publiés dans *la*
" *Gazette* de ce jour. Je suis bien surpris d'apprendre que
" ma dépêche au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, au sujet
" du Conseil, ait peiné quelques-uns de mes amis. Je suis
" porté à croire qu'ils n'ont pas reçu une copie exacte de
" cette dépêche. Mais si on se plaît à débiter des men-
" songes et que ces mensonges trouvent créance, quel est
" l'homme dans la société dont la réputation pourra
" tenir?... Je crains beaucoup qu'il ne soit pas possible
" de renvoyer jusqu'au temps que vous marquez la pro-
" mulgation de la nouvelle Commission de paix. Je suis
" bien sincèrement, cher Monsieur, votre etc. (Signé)
" JAMES KEMPT."

Les désagréments que causèrent au Gouverneur les difficultés au sujet du Conseil, l'engagèrent à demander son rappel. Avant de laisser le pays, il adressa à Mr Guy cette dernière lettre qui montre toute l'estime qu'il faisait de sa personne : " Château St Louis, 20 Octobre 1830.

" Cher Monsieur, bien que je doive m'embarquer dans " une heure, je ne veux pas quitter la Province sans " accuser réception de votre dernière lettre et vous re- " nouveler l'assurance de mon sincère attachement. J'ai " cru devoir vous recommander à Lord Aylmer comme " l'un des gentilshommes canadiens que j'estime le plus " et je suis persuadé qu'il sera heureux, lorsqu'il le " pourra, de suivre vos vues. Pour cette raison, j'ai un " extrême désir de vous voir entrer dans le Conseil. Vous " ne trouverez donc pas mauvais que je mette votre " nom sous les yeux de Sa Majesté, ne connaissant per- " sonne dans la Province qui ait plus que vous la con- " fiance du public. Cette nomination, je n'en doute " nullement, rencontrera l'approbation générale. Vous " pourrez adresser les lettres que vous voudrez bien " m'écrire au Colonel Glegg qui se charge de me les faire " parvenir. Croyez que je prendrai toujours le plus " vif intérêt à tout ce qui vous touche. Je n'ai plus que " le temps de me dire votre etc. (Signé) JAMES KEMPT."

Ces promesses ne tardèrent pas à être suivies de leur effet. Le 23 Février 1831, ayant égard aux représentations de Sir James Kempt, Guillaume IV somma Mr Guy au Conseil. Ce fut Lord Aylmer lui-même qui lui fit part de cette nouvelle. Depuis cette époque, il s'établit entre le Gouverneur et ce nouveau Conseiller une grande intimité, et quand, dans la belle saison, Lord et Lady Aylmer venaient à Montréal, ils ne manquaient pas de rendre visite à Mr Guy et d'aller respirer l'air frais de ses jardins, alors les plus beaux de Montréal. Cette nomination, ainsi que l'avait prévu Sir James Kempt, ne fut pas moins bien accueillie de la population. A cette occasion, Mr Guy reçut plusieurs lettres de félicitation : " Monsieur, lui écrivait le 24 Février 1831 Mgr. Lartigue,[1]

1 Mgr. Lartigue, fils de Mr Jacques Lartigue, Médecin, et de Dame Marguerite Cherrier, avait reçu le jour à Montréal, le 20 Janvier 1771. Après avoir fait ses études au Collège de Montréal, s'étant décidé à embrasser l'état ecclésiastique, il fut ordonné prêtre le 21 Septembre

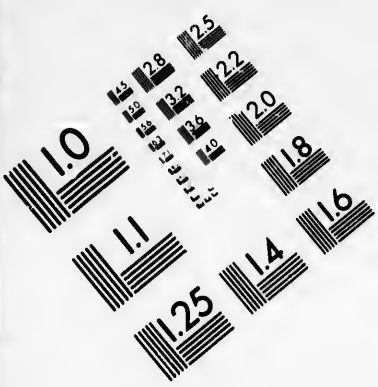

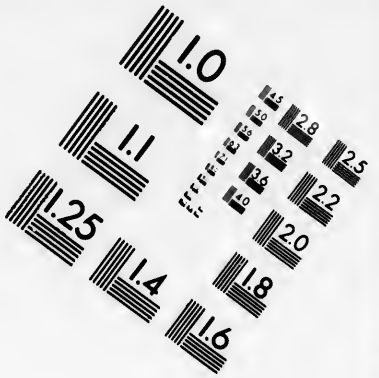

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

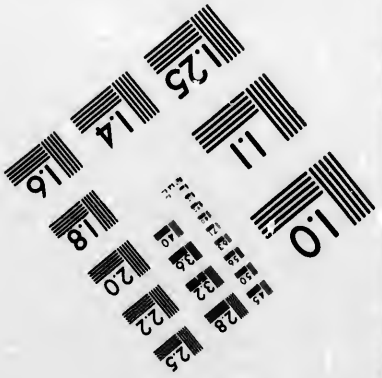

" je m'empresse de vous féliciter et en même temps de " congratuler la Province, au sujet de votre promotion " au Conseil Législatif. Cette nouvelle, vous pouvez le " croire, m'a fait le plus grand plaisir... Si le gouver- " nement ne nommait jamais à ce poste que des hommes " comme vous, nous serions bien assurés alors qu'il n'a " réellement en vue que le bonheur et l'avantage du " pays. J'ai l'honneur d'être bien cordialement, Mon- " sieur, votre très-obéissant serviteur. (Signé) † J. G. " Lartigue, Ev. de Telmesse. Je me réjouis bien sincère- " ment, lui écrivait de son côté Mde J. Viger, de voir des " Canadiens de votre mérite appelés à des places d'hon- " neur de cette importance, bien persuadée qu'ils s'ac- " quitteront de leur devoir à la gloire et à la prospérité " de notre pays. Permettez-moi donc de me joindre à " vos nombreux amis pour vous faire mes compliments " et veuillez me croire etc..."

Cette charge ne fut pas la seule qui fut conférée à Mr Guy pendant le cours de sa longue existence. Telle était la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens, qu'il semblait qu'on ne pouvait rien entreprendre sans

1800, par Mgr. P. Denault, Evêque de Québec, et entra au mois de Février 1806, dans la Maison de St Sulpice. A son retour d'Angleterre, où il avait accompagné Mgr. O. Plessis, afin de soutenir les droits du Séminaire, il fut nommé par Pie VII Evêque de Telmesse et suffragant de l'Evêque de Québec. C'était au mois de Février 1820. L'année suivante, le 21 Janvier, il fut consacré par Mgr. O. Plessis dans l'Eglise de Notre-Dame de Montréal. Le 13 Mai 1836, le District de Montréal ayant été érigé en Diocèse par Grégoire XVI, Mgr. Lartigue devint premier Evêque de Montréal. D'une piété éminente, d'un savoir peu commun, mais surtout d'un cœur exquis, Mgr. Lartigue, se montra de tout point digne du haut rang auquel il avait été élevé. On lui doit l'érection de l'Eglise St Jacques et de l'école qui y est attenante. C'est aussi sous son administration que prit naissance l'Institut des Sœurs de la Providence. Après avoir gouverné son Eglise avec autant de sagesse que de succès, Mgr. Lartigue mourut le 19 Avril 1840. Le 25 Juillet 1837, il avait donné la consécration épiscopale à Mgr. Ignace Bourget, nommé quelques mois auparavant Evêque de Telmesse et Coadjuteur de l'Evêque de Montréal, en remplacement de Mr A. Tabeau, décédé au moment de recevoir les Bulles qui l'appellaient à remplir cette place. Mgr. Bourget est présentement le digne successeur de Mgr. Lartigue.

Mgr LARTIGUE.
1er Evêque de Montréal.

Mgr F. DE LAVAL.

Mgr J.O. PLESSIS
Evêque de Québec.

Benaiah Lebel Imp Edit 28 et 30 rue St Sulpice Paris

lui. C'est ainsi qu'il fut nommé tour à tour Commissaire pour le recensement, dans le District de Montréal, conjointement avec Mr J. Viger; Officier-Rapporteur pour les quartiers Est et Ouest de la Cité de Montréal, et aussi pour le Comté de Montréal; Commissaire encore des Transports, du Bureau de santé, des Chemins de communication, du Canal de la Chine, de la Maison d'Industrie etc.[1] Tant que ses forces le lui permirent, jamais il ne se refusa à aucun des services qu'il pouvait rendre à son pays, bien different en cela de ces particuliers qui ne semblent vivre que pour eux-mèmes et qui, pourvu que leurs affaires prospèrent, s'imaginent avoir satisfait à tous leurs devoirs de citoyens et de catholiques. Après une carrière aussi bien fournie, Mr Guy en vit arriver la fin avec la conscience d'un homme qui a noblement rempli sa tâche. Il est mort à Montréal, au mois de Février 1840. De son mariage avec Melle J. Curot, il avait eu quatre garçons et quatre filles, dont il reste à parler.

IVo HIPPOLYTE GUY.

Mr Hippolyte Guy était le second fils de l'Honorable L. Guy et de Dame J. Curot. Né à Montréal le 3 Juillet 1800, il fut de tout point digne de son père. Après avoir reçu une solide éducation, il s'appliqua à l'étude du droit et s'acquit une réputation de Jurisconsulte aussi savant qu'intègre. Ses éminentes qualités ayant fait penser à lui pour la place de Juge, il fut élevé sur le Banc judiciaire et devint Juge de la Cour Supérieure. Les souvenirs précieux qu'à laissés à Montréal Mr Guy sont trop présents à la mémoire de tous, pour qu'il soit besoin de les rappeler ici.

1. Les Commissaires pour la réparation des Eglises étaient alors à Montréal : MM. L. Guy, J. M. Mondelet, F. A. Quesnel, J. Lacroix, D. Ross, H. Guy. A Québec, c'étaient les Messieurs suivants : C. E. de Lery, F. Vassal de Montviel, L. Panet, M. L. Juchereau Duchesnay : et aux Trois-Rivières : MM. T. Coffin, F. Boucher.

Pendant que ce digne magistrat honorait ainsi sa famille, Louis, son frère aîné, prenait du service dans l'armée anglaise, où il était entré avec le grade de Lieutenant au quatre-vingt-unième régiment de Ligne. Cette faveur lui avait été accordée par le Duc de Wellington en considération de sa bravoure à la bataille de Châteauguay, où à la tête des Voltigeurs, dont il était Lieutenant, il commandait les Avant-postes. Plusieurs annés avant de faire partie de l'armée anglaise, Mr Guy avait servi en France, dans les Gardes du Corps de Charles X. Il y avait été admis sur les recommandations de Messire Thavenet avec lequel il était passé du Canada en France. Après cinq ans de séjour dans la patrie de ses aïeux, il était revenu en Canada, où, charmés de son excellente tenue et de son extérieur tout à fait remarquable, ses compatriotes ne le désignaient plus que sous le nom de *beau Guy.* C'est alors que, pendant quelque temps, il fut Député Adjudant-Général des milices du Bas-Canada, conjointement avec l'Honorable Juchereau Duchesnay. Cette charge ayant été abolie, il fut rappelé auprès de son régiment, alors en garnison à la Trinidade, dans les Indes Orientales. Il y avait peu de temps qu'il était de retour au milieu de ses compagnons d'armes, lorsqu'il fut atteint de la fièvre jaune. Le 27 Mars 1841, il succomba à San Fernando, profondément regretté de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître. Pour honorer sa mémoire, les officiers de son régiment lui ont fait élever un monument funéraire dans l'Eglise catholique de cette ville, où il avait reçu les honneurs de la sépulture.

Lorsque ce brilliant officier fut ainsi enlevé au milieu de sa carrière, il avait à peine atteint sa quarante-cinquième année. Ses frères Joseph et Henri ne virent pas de beaucoup plus longs jours. Le premier est décédé à Montréal au mois de Décembre 1858, dans la cinquante-huitième année de son âge; le second n'avait encore que trente-six ans, lorsqu'il a été ravi à sa famille. Il était alors Arpenteur-Provincial, charge qui semble

aujourd'hui héréditaire dans la famille Bouchette. Non plus que leur frère aîné, les MM. Guy n'avaient point contracté de mariage. Il n'en a pas été ainsi des Demoiselles. Toutes se sont établies et ont fait d'heureux mariages.

Mᵉˡˡᵉ Marie-Josephte Charlotte, l'aînée, a épousé Mʳ Olivier Berthelet, ce signalé bienfaiteur des Communautés de Montréal, dont les œuvres, véritables monuments, attesteront à la postérité la plus reculée son insigne munificence. Déjà, avant de former cette union, Mʳ Berthelet avait contracté mariage avec Mᵉˡˡᵉ Chaboillez dont il a eu une fille. C'est cette Demoiselle qui est devenue l'épouse de Mʳ Alfred LaRocque. Elle est morte, il y a quelques années, pendant un voyage qu'elle faisait en France, laissant plusieurs enfants. Ce sont aujourd'hui les seuls représentants de cette estimable famille.

Mᵉˡˡᵉ Luce, la seconde des filles, celle même qui avait été tenue sur les fonts sacrés par Mʳ J. Bedard,[1] est entrée dans la famille de l'Honorable Thomas Coffin, l'un des membres du Conseil Législatif, avec les Honorables P. Debartzch, L. Guy, R. de Sᵗ Ours, T. Pothier, D. B. Viger, P. de Sales Laterrière, F. Malhiot, B. Joliet, P. de Rocheblave, A. Couillard, J. Masson etc. Au mois de Novembre 1828, elle épousa Mʳ William Craigie Holmes Coffin, Ecuyer, Avocat, alors Greffier de la Couronne aux Trois-Rivières et depuis Protonotaire de la Cour Supérieure à

1 Mʳ Joseph Bedard était frère cadet du célèbre Juge des Trois-Rivières. Sur ses quatre autres frères, trois entrèrent dans l'état ecclésiastique. L'un, Mʳ Jean-Baptiste, devint Curé de Sᵗ Denis, l'autre, Mʳ Louis, de la Baie du Fèvre, le troisième, Mʳ Charles, se fit Sulpicien. Ce dernier mourut en 1827 et fut enterré dans l'ancienne Eglise, ainsi que MM. Houdet et Ponsin qui décédèrent la même année. Mʳ Thomas Bedard, le plus jeune de la famille, alla se fixer à l'Assomption. Quant aux Demoiselles Bedard, sœurs des précédents, l'une devint Madame Bruneau, et l'autre Madame Pratt. De son mariage avec Mᵉˡˡᵉ Lajust, le Juge Bedard laissa quatre fils : Hospice qui passa et mourut aux Etats-Unis ; Elzéar, celui-là même qui est décédé Juge à Montréal ; Isidore, auquel on attribue les 92 Résolutions, et qui, étant passé en France, y finit ses jours ; et Zoël qui alla s'établir à la Pointe aux Pères, où il est mort assez récemment. Nous tenons ces détails de Madame Bourret, membre de cette illustre famille.

Montréal, l'un des plus fervents catholiques qui se soient vus en ce pays. De ce mariage sont nés plusieurs enfants. entr'autres Mde Lamothe qui se trouve présentement à la tête d'une intéressante famille. Mde Coffin qui descendait par sa mère de la célèbre famille Godefroy de Tonnancour, est décédée il y a déjà plusieurs années. Mr Coffin n'a suivi que tout récemment son épouse dans la tombe. Aussi humble que charitable, ce chrétien d'un autre âge est demeuré le type de tous ceux qui aspirent à allier les devoirs du bon citoyen avec ceux du pieux catholique. Prédication vivante pour toute la cité de Montréal, il était plus particulièrement l'ornement de la Congrégation des hommes, dont il était un des membres les plus assidus et les plus zélés. C'est là un hommage que nous aimons à rendre à sa mémoire.

Melle Caroline, sœur des précédentes, est devenue l'épouse du plus jeune des fils de l'Honorable F. Baby Cette Dame est décédée à Joliet au mois d'Août 1855, laissant une assez nombreuse famille. Parmi ses enfants sont la Sœur Marie-Caroline, Religieuse à la Congrégation de Notre-Dame, et Mr Georges Baby, Substitut du Procureur du Roi, pour le District de Montréal, celui-là même qui, avec une générosité et un empressement que nous n'avons pas trouvés partout, a mis à notre disposition une partie notable de ses riches cartons, fruit de recherches aussi judicieuses que variées. Dût sa modestie s'en plaindre, nous nous faisons un devoir de lui rendre ici la justice qui lui appartient.

Des deux autres Demoiselles Guy, l'une, Melle Emilie. fit alliance, ainsi qu'il a été dit ailleurs, avec le Colonel de Salaberry, Député Adjudant-Général, et a plusieurs enfants ; l'autre, Melle Adine, contracta mariage avec Mr Henri Pemberton, négociant à Québec. Elle est décédée au mois de Mai 1842, laissant trois enfants, deux fils et une fille. Cette dernière est l'épouse de Mr Lesage, Avocat à Montréal, et a deux enfants.

Après avoir vu ainsi disparaître successivement ses

frères, puis, plusieurs de ses sœurs, le Juge Guy vit aussi arriver sa fin. Lorsqu'on lui parla d'envoyer chercher le médecin : " Ce n'est pas le médecin du corps qu'il faut, dit-" il avec cette foi dont il avait souvent donné des preuves ; " c'est le médecin de l'âme," et on alla lui chercher le prêtre. Après une très-courte maladie, Mr H. Guy fut enlevé à sa famille au mois d'Avril 1859. De son mariage avec Melle Esther Nelson, il avait eu trois filles. Ces Demoiselles sont toutes les trois établies. L'une est l'épouse de Mr Austin, Avocat à Montréal, l'autre du Docteur McCallum, et la troisième de Mr Lusignan, du Département de l'Instruction publique.

Par son aïeule maternelle, Mr A. Lusignan appartient à la famille Laforce dans laquelle Mr J. Langevin, ancêtre des MM. Langevin de Québec, s'était choisi une épouse. En effet, au mois de Mars 1789, Mr Charles Lusignan, originaire de Florence en Toscane, et alors négociant et Capitaine de milice à Montréal, épousa en secondes noces Melle Madeleine Laforce, fille du Capitaine Laforce, et de Dame Michel LeBer, et nièce de Mde Joseph Rouer de Villeray d'Artigny. Après avoir fait partie du détachement de Mr de Jumonville en 1754 et avoir échappé comme par miracle à la mort, Mr René-Hippolyte Laforce, père de Mde Lusignan, une fois rendu à la liberté, continua à servir son pays avec un dévouement remarquable. En 1759, il commandait la goëlette l'*Iroquoise* sur le lac Ontario ; on le retrouve encore en 1775 avec la goëlette *Providence*, au moment où il venait d'être fait Capitaine de la Compagnie des canonniers de Québec. Ses services ayant été appréciés comme ils le méritaient, ils fut mis, de 1777 à 1781, à la tête des forces navales sur le lac Ontario, en qualité de Commodore.

Mr H. Laforce descendait de Mr Guillaume Pépin et de Dame Jeanne Meschin , lesquels étaient établis aux Trois-Rivières dès 1615. D'eux naquit Mr Pierre Pépin qui prit le surnom de la Laforce. Ayant épousé à Québec, le 20 Octobre 1681, Melle Louise Lemire, appartenant à

une famille des plus qualifiées, Mr P. Laforce en eut plusieurs enfants, entr'autres Mr Pierre Laforce qui, ayant fait alliance avec Melle Michel LeBer, fille de Mr Joachim LeBer et de Dame Jeanne Cusson, fut père du Capitaine Laforce. Ayant épousé à son tour Melle Madeleine Corbin, fille de Sieur Richard Corbin et de Dame Madeleine Rolland, Mr H. Laforce en eut plusieurs enfants :—Marie-Madeleine, celle même qui devint l'épouse de Mr C. Lusignan ;—Pierre, qui, ayant embrassé la profession de Notaire, contracta mariage avec Melle Angélique-Antoinette Limoges et eut une fille, Sophie-Scholastique, qui en 1800 épousa, à Lachenaye, Mr Jean Langevin ;—et Marie-Josephte qui, le 24 Juin 1799, fit alliance avec Mr René Langlois Germain, négociant à Québec et frère de Mr Pierre-Olivier Langlois Germain, Curé de l'Ange-Gardien.

Quant à Mr C. Lusignan, de son mariage avec Melle Marie-Madeleine Laforce il eut sept enfants : Charles-Alexandre, Emilie-Sophie, Charlotte-Lucie, François-Hippolyte, Marie-Josephte-Sophie, Joseph-Edouard et Pierre-Edouard, dont plusieurs moururent jeunes. Comme on le sait, Charles-Alexandre devint Médecin ; [1] Charlotte-

1 Montréal comptait alors parmi ses principaux hommes de l'art : MM. R. Nelson, A. Lusignan, G. Vallée, F. Arnoldi, H. Munro, P. Beaubien, R. Hall, O. Bruneau, J. Bte LeBourdais, E. Moreau, G. Campbell, M. McCulloch, P. Brousseau, etc. A Québec, c'étaient : MM. J. Painchaud, A. G. Couillard, E. P. Taché, J. Blanchet, J. Parent, C. Frémont, J. Bte Blais, E. Rousseau, J. Nault, etc. Ceux des Trois-Rivières étaient : MM. R. Y. Kimber, N. Badeaux, G. Carter, etc.— A Maskinongé, la profession était représentée par Mr L. Boucher, dont il convient de rappeler ici les ancêtres. Mr C. Boucher appartenait à la famille des Boucherville, comme les MM. de Martigny appartiennent à celle des Longueuil. En effet, par une longue suite de générations, il remonte à Mr Marin Boucher, frère de Mr Gaspard Boucher, père de l'illustre Pierre de Boucherville. Ayant épousé à Québec Melle Périne Mallet, Mr Marin Boucher en eut plusieurs enfants, entr'autres Pierre Boucher qui, de son mariage avec Melle Marie St Denis, eut un fils appelé Pierre. Celui-ci, ayant fait alliance à son tour avec Melle Marie-Madeleine Duncasse de la Rivière Ouelle, fut père de François Boucher qui contracta mariage à Charlesbourg, le 10 Janvier 1727, avec Melle Marie-Anne Martel. De cette union est sorti François Boucher, époux de Melle Marie-Josephte Tremblay, de l'Ile aux Coudres. Mr François-Xavier Boucher, fruit de ce dernier mariage, après avoir été Enseigne dans le premier Bataillon du *Royal Canadien Volontaire*,

Lucie épousa Mr Geòrges Rankin, aussi Médecin, au service de la Compagnie des Indes Orientales. Pendant l'absence de son mari, cette Dame reçut plusieurs lettres de la Comtesse de Villeray et de Mde Germain. Nous ne pouvons nous défendre d'en reproduire ici quelques fragments. " Ma chère Lucie, lui écrivait cette dernière, " de Château-Richer, à la date du 12 Août 1849, au lendemain de la terrible épidémie qui fit tant de victimes " en Canada, je n'osais presque plus regarder *les Gazettes*, " tant j'avais peur d'y rencontrer quelqu'un de vos noms ; " mais, grâce à Dieu, vous avez été préservés. Plusieurs " personnes ont été emportées ici par cette cruelle maladie. " Pour moi, je n'en ai pas été trop effrayée ; j'attendais " de pied ferme sa visite, et il n'en a pas fallu davantage " pour lui faire rebrousser chemin. Nous avons appris " avec beaucoup de peine que le pauvre Juge Bedard " était bien malade. Pour ma part, je suis bien affligée " de la mort de Mde Murray. C'était une femme de beaucoup d'esprit, estimable sous tous les rapports. Melle de " Salaberry, notre bonne amie, m'a donné ces jours de " ses nouvelles : elle se porte bien. Comme il est tard, " je te souhaite le bon soir. Toute à toi pour la vie " J. Laforce Germain." " Bonne et aimable cousine, lui " écrivait de son côté la Comtesse de Villeray, du Couvent de Picpus à Paris, à la date du 10 Octobre 1841, " peu après la visite que Mde Rankin lui avait faite dans " cette Capitale, je vous félicite de tout cœur des bonnes " nouvelles que vous a données votre mari de Calcuta. " Pour moi, je suis toujours à Picpus. A part l'Eglise et " le jardin, l'Etablissement n'a rien de bien remarquable ; " le public n'est pas admis à visiter l'intérieur de la mai-

épousa Melle Julie Olivier, de Berthier, District de Québec. Ce sont là les dignes ancêtres de la respectable famille Boucher de Maskinongé. Ce fut aussi dans cette famille que Mr A. LaMotte-Cadillac, successivement Gouverneur du Détroit et de la Louisiane, se choisit une épouse. Le 25 Juin 1687, il épousa à Québec Melle Marie-Thérèse Guyon, fille de Mr Denis Guyon et de Dame Elisabeth Boucher, et petite-fille de Mr Marin Boucher.

" son... Je suis chargée de quelques jeunes élèves, et je " sors de temps en temps avec elles. Mde Daviton est " venue me voir, il y a quelque temps ; mais j'étais " absente. J'ai parcouru tout Paris, sans pouvoir la " rencontrer. Veuillez lui en exprimer toute ma peine... " J'ai appris avec un bien vif plaisir, lui écrivait-elle " encore en 1850, que votre cher neveu devait venir à " Paris. Quelle jouissance pour moi de pouvoir m'en- " tretenir avec lui de vous tous, de parler de la *Casa* " *Lucia !*... Je me plais à croire que Mde Germain a été " contente du portrait de mon père et de la petite bague " de cheveux de mon frère, que je lui ai fait parvenir " par vous. C'était tout ce que je pouvais lui offrir de " plus précieux... Nous avons eu ici beaucoup de trouble " dernièrement ; mais nous en avons été quittes pour la " peur. Des barricades avaient été élevées sur tous les " points et le canon grondait à nos oreilles ; toutefois, " rien n'a pénétré à l'intérieur. Que cela ne vous em- " pêche donc pas de venir... Malgré le poids de mes " soixante-six ans, je suis en assez bonne santé. Dans " l'espoir de pouvoir vous embrasser bientôt, je reste, " chère et bonne cousine, votre tante dévouée, Ctesse " DE VILLERAY."

Telle était la famille de Mr A. Lusignan. Par Melle Boucher, sa mère, il est allié à la famille de l'Honorable P. Chauveau, comme il l'est, par sa première épouse, aux familles Roy et Dumas. Ainsi que Mr Austin, Mr Lusignan a, de son second mariage, plusieurs enfants.

BOUGAINVILLE.

LEVIS.

L'H.ble P. CHAUVEAU.

L'H.ble G. CARTIER.

Bonnasse Lebel Imp Edit 28 et 30 rue St Sulpice Paris

APERÇU

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS

Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. [illegible] nous faisant défaut, nous nous bornons à [illegible] suivant l'ordre chronologique, [illegible] que nous avons rencontrés sur notre route [illegible] quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms [illegible] toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus facilement [illegible] exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes [illegible] dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservons de parler, en terminant, du [illegible] des troupes et [illegible] de quelques familles à [illegible]

APERÇU

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. L'espace nous faisant défaut, nous nous bornons à donner, suivant l'ordre chronologique, le nom de ceux que nous avons rencontrés sur notre route, en y joignant quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms présentent toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus facilement les glorieux exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes subies dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservant de parler, en terminant, du départ des troupes et de celui de quelques familles à cette époque.

I° OFFICIERS DE 1665 A 1700.

I° OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN.

Avant de passer en Canada, en 1665, ce régiment s'était déjà distingué en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs. Décidé à mettre fin aux déprédations des Iroquois, Louis XIV l'avait envoyé en Canada. "Sa Majesté, écrivait "Colbert en 1664, a résolu d'envoyer en Canada un bon "régiment d'infanterie, à la fin de cette année ou au "mois de Février prochain, afin de ruiner entièrement "les Iroquois." En effet, au mois de Juin 1665, le 18 et le 19, suivant l'auteur de l'*Histoire de la Colonie Française*, arrivèrent les huit premières Compagnies. Le 30 du même mois, quatre autres Compagnies débarquèrent également à Québec, avec Mr de Tracy, nommé Lieutenant-Général, et non Vice-Roi, comme il a été dit quelque part par inadvertance. Enfin, huit autres Compagnies arrivèrent au mois d'Août avec Mr de Salières, et le reste suivit de près. En mémoire du prince de Carignan qui l'avait commandé, ce régiment conserva son nom auquel il ajouta celui du Colonel de Salières, chargé de le commander à sa place.

Sont demeurés en Canada.

Capitaines :	Lieutenants :	Enseignes :
Contrecœur (de) [1]	Beauregard,	Dupuis,
DuGué-de-Boisbriand,	Carion du Fresnoy,	Grandville (de)

1 Les officiers et les soldats de sa Compagnie s'étant tous établis en Canada, de Contrecœur demanda, avec sa paie, le passage de vingt tonneaux de fret.—Etant établi en Canada, de la Valtrie, alors Lieutenant, sollicita une commission de Capitaine, dans le cas où le Roi établirait de nouvelles Compagnies, sinon le grade de Capitaine réformé, avec les appointements.—De Sorel était aussi marié, mais non de Chambly.—Ainsi que de Traversy, de Chaulny, après avoir servi en France dans les Gendarmes du Roi et reçu plusieurs blessures aux siéges de BonneMont, Namur, et aux batailles de Fleurus, Stenkerque, etc, fut tué par les Sauvages.—Quant à Mr de Sauvole, il passa en Louisiane, où il fut très utile à d'Iberville.—De son côté, Joybert de Marson se rendit à Port-Royal qui lui fut remis, ainsi que Nemesik, par Walker, envoyé par Sir T. Temple, au nom du Gouverneur de Boston.

LaMotte-Lussière,	LaValtrie (de)	Lanauguère (de)
Sorel (de)	Lueue,	Lormeau,
St Ours (de) etc.	Varennes (de) etc.	Verchères (de) etc.

Ont demandé à y repasser.

Capitaines :	Lieutenants :	Volontaires :
Berthier,	Laubia,	Beaubel
Chambly, (de)	L'Epinay (de)	Comporté (de)
Grandfontaine (de)	Ste Croix,	Marson (de)
Lacombe (de)	St Lusson (de)	Roch (Le Chev. de)
LaDurantaye (de)	Traversy (de)	Sauvole (de)
Latour (de) etc.	Véronne, etc.	Villieu (de) etc.

ÉTABLISSEMENTS.

Après la paix conclue avec les Iroquois, Louis XIV, en vue d'augmenter la population du pays et d'assurer sa sécurité, fit proposer aux officiers et aux soldats de ce régiment, ainsi qu'à ceux des autres, de s'établir en Canada, leur promettant des gratifications de terre et d'argent. " Cette manière de donner un pays nouvellement con- " quis, disait Talon, répond à l'usage reçu autrefois chez " les Romains qui distribuaient aux gens de guerre les " champs des provinces subjuguées. Cette pratique me " parait d'autant plus à estimer, qu'un jour elle procurera " un corps de vieilles troupes capables de défendre cet " Etat naissant contre les incursions des Sauvages. Ainsi " en agissaient nos plus grands Rois envers leurs sujets. " Ils leur concèdaient des terres qu'ils cultivaient et qui " leur fournissaient tout ce qui était nécessaire à la vie."

Plus de quatre cent de ces officiers et soldats ayant répondu à l'appel du Roi, l'Intendant fit remettre à chaque soldat cent livres, ou cinquante livres avec des provisions pour une année, et aux officiers des sommes plus considérables. Ainsi, Mr de Contrecœur reçut pour sa part six cents livres, Mr de la Motte quinze cents livres. En même temps, Talon leur donna, sur les deux rives du

St Laurent, à partir du lac St Pierre, et surtout aux environs de la rivière Richelieu, par où les barbares avaient coutume de venir, toutes les terres non concédées. Il donna ainsi dans la même année, 1672 :

A Berthier 1	28,224	arpents.	A de Lanaudière	14,112	arpents.
A de Chambly	42,336	"	A de la Valtrie	42,336	"
A de Contrecœur	28,224	"	A de Laubia	28,224	"
A Dugué	800	"	A de Sorel	38,380	"
A de la Durantaye	70,560	"	A de St Ours	98,784	"
A de Grandville	7,056	"	A de Villieu	15,876	"

Cette même année encore, afin d'exciter entre tous une noble émulation, Talon fit les distributions suivantes à d'autres particuliers :

A Amiot	7,056	arpents.	A de la Guillaudière	2,520	arpents.
A de Beaumont	21,752	"	A Labadie	882	"
A Bissot	5,880	"	A Le Gardeur	22,932	"
A Boucher	24,444	"	A LeMoyne	2,646	"

1 Berthier fut nommé Commandant au fort St Jean, et LaMotte à celui de Ste Anne. Quelques années après, le 22 Septembre 1690, ce dernier fut tué dans un combat contre les Iroquois. " C'était, dit N. Perrot, un homme de cœur et d'honneur."—De la Valterie eut le même sort. Ayant été chargé, en 1693, d'escorter la troupe d'Argenteuil, envoyée à de Louvigny, Commandant à Michilimakinac, il fut attaqué à son retour par une bande d'Iroquois et tué avec trois de ses hommes. —Chambly qui avait élevé le fort St Louis (Ghambly), en devint Gouverneur ; " Je lui ai donné, écrit Mr de Frontenac, le commandement " de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de St " François jusqu'au Long Sault, à l'exception de l'Ile de Montréal qui " a son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui " soit capable d'arrêter les courreurs de bois. Recommandable par " les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin " qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on lui a donnée au fort St " Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus jolie de tout le pays."—Sorel fut mis à la tête du fort de son nom qu'il avait également construit. Dans l'expédition de Mr de Tracy, il commandait l'avant-garde. Ce fut lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtard-Flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Québec, et de là dans son fort, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.—De St Lusson ne se signala pas moins par ses services. Après avoir choisi l'emplacement d'un fort sur le lac Ontario, en 1670, il se rendit, l'année suivante, au Sault Ste Marie, où en présence des Députés de quatorze nations, il prit possession de la contrée, après quoi il alla, en compagnie de Lanoraye, explorer le pays à travers lequel devait passer le chemin de Québec à Pentagouet.

A de la Bouteillerie	21,178	arpents.	A de Lotbinière	68,944	arpents
A de Comporté	3,528	"	A de Moras	250	"
A Dupas	8,782	"	A Perrot	7,056	"
A Fortel	1,680	"	A Randin	3,528	"
A Fournier	5,040	"	A de Repentigny	50	"
A Gamache	3,528	"	A St Michel	10,584	"
A G. de Varennes	2,352	"	A de Vitré	3,528	"
A de Grandpré	21,168	"	Etc., etc., etc.		

C'est alors que, chacun mettant la main à l'œuvre, fûrent jetés les fondements des belles Paroisses de SOREL, BERTHIER, CHAMBLY, VERCHÈRES, VARENNES, CONTRECŒUR, BOUCHERVILLE, LA VALTERIE, St OURS, LONGUEUIL, etc. Parlant de leurs commencements laborieux, la Mère de l'Incarnation s'exprime ainsi : " Quand une famille a " commencé une habitation, il lui faut deux ou trois ans " avant d'avoir de quoi se nourrir ; mais, ces premières " difficultés étant passées, ceux qui l'ont entreprise com- " mencent à être à leur aise, et, s'ils ont de la conduite, " ils deviennent riches avec le temps. Au commen- " cement, ils vivent de leurs grains et de leurs légumes. " Pour se procurer les ustensiles de ménage, ils font des " planches destinées à couvrir leurs maisons et débitent " des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant " ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de " la sorte ils s'avancent peu à peu." Que ceux qui se laissent effrayer par les premières difficultés, apprennent donc de ces grands colonisateurs que l'avenir appartient à ceux là seuls qui ont le courage de braver quelques années de privations et de labeurs !

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

Pendant que ces vaillants guerriers, nouveaux Cincinnatus, échangeaient ainsi le mousquet contre la charrue, on alternaient la vie des camps avec celle plus paisible des champs, d'autres, non moins courageux, s'aventuraient à travers des pays inconnus afin d'étendre les

limites de la Colonie. De ce nombre, sont du Luth, de St Lusson, de Tonty, etc., mais surtout Joliet et de la Salle, auxquels on peut ajouter N. Perrot.

Joliet.—Déjà nous avons mentionné ce célèbre découvreur. De concert avec Marquet et cinq autres Français, il se rendit à Michilimakinac, où il arriva le 8 Décembre 1672, et de là fit route, l'année suivante, pour le pays des Illinois. " Sur les rapports des Sauvages, " écrit le Père Marquet, nous traçames une carte de tout ce nouveau " pays. Nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions " naviguer, le nom des lieux et des peuples par lesquels nous devions " passer, le cours de la grande rivière et le vent que nous devions " tenir, quand nous y serions." Munis de cette carte, les intrépides voyageurs descendirent le Wisconsin, l'Illinois, etc., et le 17 Juin 1673, entrèrent dans le Mississipi, dont, trente ans auparavant, Nicolet n'avait été éloigné que de trente ou quarante lieues. Après avoir visité le premier village des Illinois et s'être rendus jusqu'à celui des Arkansas, Joliet et ses compagnons reprirent la route de la Colonie et vinrent passer l'hiver à la Mission de St François Xavier du lac des Puants. Au printemps de l'année suivante, Joliet se sépara de Marquet et revint à Québec, où il rendit ainsi compte à Mr de Frontenac du succès de son voyage: " Cette grande rivière qui porte le " nom de Colbert, pour avoir été découverte ces dernières années, par " les ordres que vous me donnâtes, passe au-delà des lacs Huron et " Illinois, entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans " la mer, coupe le plus beau pays qui puisse se voir sur la terre." La carte de ce riche pays est aux Archives de la Marine à Paris, et a pour titre: *Carte de la découverte du Sieur Joliet, où l'on voit la communication du St Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Huron et Illinois.*

De la Salle.—Originaire de Rouen et frère de Mr Cavelier, prêtre de St Sulpice, Robert Cavelier de la Salle était passé dans la Nouvelle-France en 1666. Homme d'énergie et d'initiative, il ne tarda pas à fixer l'attention sur lui et à se faire un nom. Après avoir commencé un premier établissement à la Chine, cédant à son attrait pour les voyages, il suivit MM. Dollier et Galinée sur les bords des lacs Erié et Ontario. C'était en 1669. S'en étant séparé, peu après, il gagna l'Outaouais, où il fit la rencontre de N. Perrot. L'année suivante, 1670, il revint sur ses pas, en compagnie de St Lusson, et choisit sur l'Ontario l'emplacement d'un fort. Trois ans après, il jeta les fondements de Cataracoui (Frontenac) et, en 1674, il en obtint la propriété avec des lettres de noblesse. S'étant fait autoriser, dans un nouveau voyage

en France, à continuer les découvertes [1] de Joliet, il partit de Québec au mois de Septembre 1678, accompagné du Chevalier de Tonty et de bon nombre d'hommes, et se rendit à Cataracoui. C'est alors qu'il alla bâtir le fort de Niagara. De là, il se mit en route pour Michillimakinac, où il arriva au mois de Septembre 1679. De Michillimakinac, il se rendit à la Baie des Puants, puis à la rivière St Joseph, ou des Miâmis L'année suivante, poursuivant le cours de ses voyages, il parvint au fort des Illinois et y éleva le fort Crèvecœur. L'état de ses affaires l'ayant alors obligé de repasser en Canada, il laissa de Tonty pour commander à sa place et revint à Montréal. Plutôt stimulé que découragé par les malheurs qui vinrent alors fondre sur lui, il se hâta de reprendre la route de Michilimakinac. Après avoir donné rendez-

[1] A en croire la plupart des écrivains, ce serait à de la Salle, et non à Joliet, qu'on devrait attribuer la découverte du Mississipi, qui donna la Louisiane à la France. Rien n'est moins fondé. A de la Salle appartient l'honneur d'en avoir pris possession en 1682, mais à Joliet reviennent le mérite et la gloire de l'avoir découvert en 1673.— I° *Ce n'est point de la Salle qui le premier découvrit le Mississipi.* Nous n'en voulons d'autres preuves que son silence et celui de ses contemporains. Si de la Salle eût réellement découvert ce grand fleuve de 1669 à 1672, comme le prétendent ces publicistes, il n'eût pas manqué d'en parler. Or, ni lui, ni Mr de Frontenac, son protecteur, n'en font mention. Bien plus, dans son rapport de 1677 à ce Gouverneur, de la Salle semble ignorer dans quel golfe se jette la rivière qu'il avait découverte. Voici, du reste, ses paroles: " Le Sieur de la " Salle passa en Canada en 1666, commença cette année le village de " la Chine. L'année 1667 et les suivantes, il fit divers voyages dans " lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays au Sud des grands " lacs, et entr'autres la grande rivière de l'Ohio. Il la suivit jusqu'à " un endroit, où elle tombe de fort haut de vastes marais, à la hauteur " de trente-sept degrés, après avoir été grossie par une autre rivière " fort large qui vient du Nord: toutes ses eaux se déchargent, selon " toute apparence, dans le golfe du Mexique." Ainsi, de son propre aveu, de la Salle, à cette époque, n'avait pas dépassé l'Ohio, simple affluent du grand fleuve, et le saut dont il parle, n'est autre que celui de Louisville, dans le Kentucky. Ces expressions seules: " Toutes ses " eaux se déchargent, *selon toute apparence*, dans le golfe du Mexique," le démontrent jusqu'à l'évidence.—II° *A Joliet revient la gloire d'avoir le premier découvert le Mississipi:* 1° Nous en avons la preuve dans ses propres paroles, rapportées plus haut. 2° Outre son témoignage, nous avons encore celui de Marquet qui n'est pas moins explicite. Ecrivant à son Provincial en 1674, ce Père parle ainsi de Joliet et de sa découverte: " Parti au commencement de Juin 1673, pour entrer " dans un pays, où jamais Européen n'avait mis le pied, il pénétra " enfin dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent le Mis- " sissipi." 3° Enfin, l'Ile d'Anticosti, porte l'acte de concession, ne fut accordée à Joliet, " qu'en considération de sa découverte du pays des Illinois, dont il avait donné le plan." Ce point est donc bien établi, et nous avons peine à comprendre comment des écrivains placés à la source même des Archives, ont pu se méprendre sur un fait si grave.

vous à ses compagnons sur les bords de la rivière de Chicago, il en partit avec eux le 4 Janvier 1682, descendit la rivière des Illinois, et, après avoir construit alors le fort Prudhomme au confluent de l'Ohio, s'achemina vers le terme de son voyage. Il l'atteignit heureusement le 9 Avril. Ce jour même, il prit possession du pays, en plantant une Croix sur les bords du Mississipi et en y arborant les armes de la France, et, quelques mois plus tard, il allait rendre compte à la Cour du succès de son entreprise. La fin tragique de la Salle est connue. Parti de la Rochelle en 1684 avec toute une colonie, après avoir débarqué à la Baie St Bernard et avoir construit quelques forts, il fut assassiné au Texas le 16 Mars, d'autres disent le 20 Mai 1687, au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux.

N. Perrot.—Sans avoir laissé un nom aussi célèbre, N. Perrot n'a peut être pas rendu des services moins importants à la Colonie naissante. D'une éloquence entraînante, d'une grande habileté à manier les esprits, mais surtout d'un patriotisme éprouvé, on le voit constamment se servir de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur les tribus mobiles de l'Ouest pour retenir ces peuples dans l'alliance des Français. Après avoir commencé quelques études, s'étant attaché aux pas des Missionnaires, il fixa son séjour parmi les Sauvages qu'il ne quitta presque plus. Dès 1665, il se rendit chez les Poutéouatamis pour y faire la traite du fer. Les Outagamis étant alors en guerre avec les Manomines, ou Folles-Avoines, il négocia la paix et parvint à réconcilier les deux peuples. Après avoir conclu avec eux un traité d'alliance, il se dirigea vers les Maskoutins qui lui firent une réception non moins brillante. Delà, il poursuivit sa course à travers le pays et visita une infinité de nations qu'il laissa sous le charme de sa parole et de sa personne. Etant alors rentré dans la Colonie, il fut chargé par Mr de Courcelles de prendre possession de l'Outaouais, ce dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Peu après, il marcha à la tête de ses nouveaux alliés contre les Onontagués et revint à Montréal. Il fut renvoyé dans les pays d'en haut avec le titre de Commandant en chef. C'est alors qu'il visita les Miâmis, et, qu'après avoir rétabli la concorde entre eux et les Sioux, il bâtit un fort chez ces derniers. Le Marquis de Denonville ayant résolu, peu après, de porter la guerre chez les Sonnontouans, Perrot convoqua toutes les tribus amies, et, se mettant à leur tête, traversa Michilimakinac, Détroit et Niagara, et atteignit le pays ennemi. Après avoir apaisé les différents qui s'étaient élevés entre les Iroquois et les Français, il retourna au pays des Sioux, dont il prit possession au nom de la France. A son retour, il fut envoyé par Mr de Frontenac chez les Outaouais, pour leur porter des paroles de paix. C'est alors qu'avec de Louvigny il empêcha un convoi de pelleteries de tomber entre les mains des Sauvages. Après

avoir heureusement rempli l'objet de sa mission, il alla s'établir sur les bords du Mississipi, où il devint l'arbitre des nations de ces contrées. Il empêcha les Miâmie d'attaquer les Sioux, et ces derniers de se jeter sur les Outagamis; il déjoua les projets du Rat contre les Outaouais et délivra des mains de ceux-ci les courreurs de bois. Après avoir exposé maintes fois sa vie et compromis grandement sa fortune, il revint au sein de la Colonie, où, en 1701, il contribua, plus que personne, à mener à bonne fin le traité de paix. Telle est, en peu de mots, la vie de cet homme remarquable, dont les récits ont fourni à de la Potherie et à Charlevoix des pages qui ne sont pas les moins intéressantes de leur histoire.

IIe PROMOTIONS D'OFFICIERS.

1683

La fin du XVIe siècle vit briller sur les champs de bataille, outre les précédents, une foule d'officiers de mérite, à la tête desquels l'histoire se plait à compter: MM. du Tast, de Muy, Marin, de Boisbriand, Celoron, de Ligneris, mais surtout de St Pierre, de Louvigny, d'Ailleboust de Mantet, Hertel de Rouville, Testard de Montigny, etc. Nous en donnons une liste, si ce n'est complète, au moins très étendue.

CAPITAINES:

Aubry (Le Chevalier), *Enseigne*,
DuTast, *Lieutenant de Marine*,
Mouet de la Juge, etc.

LIEUTENANTS:

Basile, *Garde-Marine*,
Bellecourt (de), *Enseigne*,
Roevic (de la) *Garde-Marine*, etc.

1684

Crisasi (Le Marquis de)
Crisasi (Le Chevalier de)
DuMesnil,
Du Rinauhuet,
Guillon-Descloches,
Marin,
Rompray (de)

Celoron de Blainville,
Dumont,
Osta (Le Chevalier d')
Robaire (de la)
Ste Marie (Allord de)
St Martin,
Etc., etc.

1685

DeLorimier,
De Muy,
De Troye,

Cabana (de)
Chaufours (de)
DeLorimier,

Des Bergères (Rigauville)
Des Meloises,
Decqueirac,
Drouilliers, *
Macary (de) *
St Flours (de) *
St Circq (de) *
Vallerennes (de)

* La Compagnie qui avait pour Capitaines: MM. DeLorimier, Drouilliers, Macary, St Flours et St Circq, est partie avec le Marquis de Denonville.

De Muy,
De Troye,
Des Bergères (Rigauville)
Des Jordis,
Des Meloises,
Decqueirac,
Grandville (de)
LaMotte (de)
Montesson (Le Gardeur de)
Ramezay (de)
St Flours (de)
Vallerennes (de)
Etc., etc.

Sept ans plus tard, en 1791, la Colonie perdit trois de ces valeureux officiers : d'Osta, Domergue et Decqueirac. Etant allés à la rencontre de Schuyler qui s'était jeté sur la Prairie, ils périrent dans le combat. Parlant de la bravoure de Vallerennes, leur Chef, en cette circonstance, le Comte de Frontenac s'exprime ainsi : " Depuis l'établissement " de la Colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort ni de si vigoureux, " et l'on peut dire que le Sieur de Valerennes a conservé la gloire des " armes du Roi et procuré un grand avantage au pays, puisque cela " nous a donné le moyen d'achever paisiblement nos récoltes, dans les " quelles nous aurions été inquiétés, et qui, venant à nous manquer, " nous auraient mis dans la dernière désolation."

LIEUTENANTS :

1687

Cottentré,
Dauberville,
De Boyne,
Dupin,
Gannes de Falaize,
Ligneris (de)
Rané,
Paniol,
Persillon,
Etc., etc.

1688

Le Gardeur de Beauvais, *marié*,
Le Gardeur de St Pierre, *marié*.

1689

Manthet (D'Ailleboust de)
Repentigny (Le Gardeur de)

1690

Beaucourt (de)
Grandville (de), off. du rég. de Car.

1691

Argenteuil (D'Ailleboust d')
Beaubassin (La Vall. de) *G.-Marine*,
Bourchemin, *marié*,
Clevin, *Aide-Major*,
La Corne (de), *Sous-Lieutenant*,
La Mollerie (de), *marié*,
L'Epinay (de), *Garde-Marine*,
Repentigny (de), *marié*.

1692

Courtemanche (Le Gardeur de)
La Gemmeraye (de), *Garde-Marine*,
Soulanges (Marson de), *Enseigne*,
Etc., etc.

LIEUTENANTS-RÉFORMÉS :

1690

Herbin.
Mareuil, *Cap. du rég. du Poitou.*

1691

Catalogne (de), *marié*,
Esglis (d')
Grandpré (Boucher de), *marié*,
Godefroy de Vieux-Pont, *marié*,
Hertel, *père*,
Mongenault,
Musseaux (D'Ailleboust de), *marié*,
Périgny (D'Ailleboust de).

1692

DuGué,
La Noue (de), *marié*,
St Ours (de), *aîné*,
Villedonné (de), *pris p. Iroq.* (1688)

1694

Du Vivier, *marié*,
LaFrenière (Hertel de)
La Pérade (Lanaudière de)
La Pérollière,
Le Neuf,
Mondion (de), *Garde-Marine*,
St Michel,
Verchères (de), *off. du rég. de Car.*

ENSEIGNES :

1691

Beaumont (de)
Berthier,
Boucherville (de)
La Pipardière,
Neuvillette (Portneuf de)
Montégron (Langis de)

1694

Boisbriand (Dugué de)
Cournoyer (Hertel de)
Fondville (Grandville de)
Fournier, *de France*,
L'Argenterie (Miré de)
La Durantaye,
La Gaultière,
La Perrière (Boucher de)
La Plante, *pris par les Iroquois.*
La Valterie (de)
Oleanson (Le Gardeur d')
Renaud,
Rouville (Hertel de)
St Ours (Le Chevalier de)

SOUS-ENSEIGNES :

1695

Bailleul, *de France*,
Bélair, *bon officier*,
Belestre (de), *joli garçon*,
Brasillon (de), *excellent*,
Brussy, *beau garçon*,
Crévier, *excellent officier*,
De la Forêt, *sage*,
Des Iles (Le Gardeur), *joli garçon*,
Douville (Dagneaux), *bon officier*,
DuBuisson, *propre à la guerre*,
Fourillon (de), *très-brave*,
Frémilly, *bon officier*,
Hertel, fils, *brave*,
La Decouverte (de), *actif*,
LaFerté (Juchereau de), *bon offic.*
LaGorgendière, *décidé*,
La Roquette, *brave homme*,
La Vallière (Le Chev. de), *en. jeune*,
Linctot, fils, (de), *joli garçon*,
Marin, *excellent officier*,
Mogendis, *déterminé*,
Moras (de), *beau garçon*,
Niverville (Boucher de), *beau j. h.*,
Rochemont (de), *fort brave*,
Solainville, *excellent officier*,
St Lambert, *encore jeune*,
Varennes (Gauthier de), *beau garç.*
Vincennes, *bon officier*.

III° DEMANDES D'AVANCEMENT.

En 1695, plusieurs demandes d'avancement furent faites en faveur d'officiers qui s'étaient distingués en différentes occasions. Furent proposés :

I° *Pour la Croix de St. Louis.*

CLÉMENT DE VALRENNES. — " Il descend des quatre pre-
" miers Maréchaux de France, du nom de Clément qu'il
" porte. C'est le plus ancien Capitaine du Canada : il a
" trente-trois ans de service et est couvert de blessures."

DE TONTY.—" Il a vingt-deux ans de service et a perdu
" la main droite en défendant un poste en Sicile."

II° *Pour être Lieutenants de vaisseau.*

DES MELOISES.—" Le Comte de Montal est son parent."

DE LOUVIGNY.—" Il est parent de Mr de Grossières."

LE VASSEUR DE NÉRÉ.—" Son frère est employé auprès
" du Prince."

III° *Pour être Enseignes de vaisseau.*

DUGUÉ DE BOISBRIAND.—" Lui et son frère sont fils d'un
" des plus anciens Capitaines du Canada."

Du Tast. — " Il a fait la campagne de la Manche de " 1690 à 1692 et, de plus, quatre voyages en Canada, celui " de la Baie d'Hudson l'année dernière, et il va faire en- " core celui de l'Acadie."

Grandville de Fondville.—" Il est Lieutenant d'un dé- " tachement."

IVo *Pour être Capitaines en pied.*

Joybert de Soulanges. — " Il est beau-frère de Mr de " Vaudreuil."

Varice de Beaumont. — " Il est parent de Mr de la Val- " lière."

Vo *Pour être Capitaines réformés.*

Beaudoin.—" Il a ici un frère Missionnaire."

De Montigny. — " Il a servi sur les galères du Roi et " fait trois campagnes dans les Dragons."

De la Pipardière.—" Il est neveu de Mr de St Ours."

VIo *Pour être Lieutenants en pied.*

Chartrain (de).—" Il a fait plusieurs campagnes."

Herbin d'Aucourt. — " Son frère est Chambellan du " Roi."

De la Salle.—" Il est fils du Commissaire Général des " Galères."

De Villedonné.—" Il a servi en France et en Canada et " a été trois ans prisonnier."

VIIo *Pour être Lieutenants réformés.*

De Lerancourt.—" Il est parent de Mr de Lerancourt, " Maître des Requêtes."

Migeon de la Gauchetière.—" Il fut blessé en 1693 à la " prise de la flotte de Smyrne."

VIIIo *Pour être Enseignes de Compagnie.*

De Champigny. — " Il est fils de Mr de Champigny, In- " tendant."

Des Bergères.—" Son père est Capitaine."

De Lotbinière.—" La Marquise de Vaudreuil est sa " tante."

De Tilly.—" Il est le second fils de Mr de Tilly, et est " parent de Mr Lellé "

IVe PROVISIONS.

La mort de Mr de Frontenac, arrivée en 1698, occasionna plusieurs changements importants. Ils eûrent lieu, l'année suivante, dans le cours des mois d'Avril et de Mai.

Provision de Gouverneur et de Lieutenant Géneral de la Nouvelle-France pour le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montréal, à la place de feu le Comte de Frontenac, du 20 Avril.

Commission de Commandant de la Nouvelle-France au défaut et en l'absence de Mr de Callières, au Sieur de Vaudreuil, du 28 Mai.

Provision de Gouverneur de l'Ile de Montréal pour le même Sieur de Vaudreuil, Commandant des troupes, du même jour.

Brevet de Commandant des troupes au Sieur de Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivières, à la place du Sieur de Vaudreuil, du même jour.

Provision de Gouverneur des Trois-Rivières, pour le Sieur Prevost, Lieutenant du Roi à Québec, à la place du Sieur de Ramezay.

Brevet de Lieutenant du Roi à Québec au Sieur Mquis de Crisasi, Lieutenant du Roi à Montréal, a la place du Sieur de Ramezay.

Brevet de Lieutenant du Roi à Montréal au Sieur de Galifet, à la place du précédent.

Commission de Commandant en Chef à Plaisance, en l'absence et au défaut du Sieur de Brouillan, Gouverneur, au Sieur de Monic, Aide-Major de la marine à Rochefort, du 18 Mai.

Brevet de Major de Québec au Sieur de Langloiserie, Major de Montréal.

Brevet de Major de Montréal au Sieur de la Vallière.

Provision de Juge de l'Amirauté à Québec pour le Sieur Dupuy, du 30 Mai.

Ordre pour établir le Sieur Raimbault Notaire à Montréal.

Vo REMPLACEMENT D'OFFICIERS.

La mort de Mr de la Valterie et le départ de Mr de Boyne pour la France nécessitèrent quelques changements. Fûrent proposés :

Io *Pour remplacer M. de la Valtrie,*

De Beaucourt, *officier intelligent,*
De la Forêt, *attaché au service des Illinois,*
DeLinctot, *chargé d'une nombreuse famille,*
De Repentigny, *père de beaucoup d'enfants,*
De Tonty, *aussi père d'une grande famille,*
Etc, etc.

IIo *Pour remplacer M. de Boyne,*

De Catalogne, *bon officier,*
D'Eschaillons, *brave homme,*
Dugué, *sujet distingué,*
DuVivier, *bon officier,*
Frèrot, *bien réglé,*
Hertel, *père,* excellent officier,
Lafrenière (Hertel de), *pris par les Iroquois*
Langis (Montègron de), *un peu sévère,*
LaPérade (Lanaudière de), *joli garçon,*
LaPérollière (de), *bon officier,*
Mondion (de), *appliqué au service,*
Rouvilly, *excellent officier,*
St Michel, *officier capable,*
Verchères (de), *marié.*

IIo OFFICIERS DE 1700 A 1760.

Suivant une note que nous avons sous les yeux, et signée : "Beauchesne," il y avait dans la Colonie, au mois de Novembre 1703, huit cent vingt-deux hommes de troupes. Sur ce nombre, trente étaient sortis et cinq avaient été incorporés : c'était donc un effectif de sept cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

1716

Le Capitaine de Marigny étant passé à St Domingue, et le Mquis d'Alogny étant mort, ainsi que Mr d'Esglis, Major

à Québec, plusieurs officiers fûrent proposés pour remplir leurs places :

Amariton. "Il a plus de trente ans de service."
Budemont. "Il a servi douze ans dans les Gardes."
Cabana (de). "Il était frère du Major des Trois-Rivières."
Celoron. "Il sert depuis vingt-quatre ans."
DeLeigne. "Il est dans les Gardes depuis dix ans."
DuPlessis-Faber. "Son père était Capitaine."
Frérot. "Il a vingt ans de service et est Lieutenant."
Grandville (de). "Il est Enseigne de vaisseau et sait la mer."
Herdin. "Il a dix-huit ans de service et a une grande famille."
Hertel de la Frenière. "Il a vingt ans de service."
Laperelle (de). "Il est Lieutenant à l'Ile Royale."
Latour de Loisellerie. "Il est recommandé par le Duc de Sully."
Martelly. "Il est passé en France, après vingt-trois ans de service."
Migeon de la Gauchetière. "Il est blessé, et a vingt-cinq ans de service."
Portneuf (de). "Il sait la langue des Abénaquis."
Ramezay de Monnoir. "Il est présenté par Bégon."
Senneville (de). "Il est fort estimé à Montréal."
St. Michel. "Il a servi à Dunkerque."

Cette même année, Adhémar de Lantagnac, neveu du M^quis^ de Vaudreuil, et de la maison de Grignan attachée au service du prince de Monaco, se présentait pour être Lieutenant. Mr de Vaudreuil présentait aussi son fils, Vaudreuil-Cavagnal, pour succéder au M^quis^ d'Alogny.[1]

1 Le Marquis d'Alogny de la Froye était mort sur mer en 1714. Il était alors Capitaine de vaisseau et Chevalier de St Louis. Deux ans auparavant, était décédé Mr de Rigauville, Major des Trois-Rivières, et antérieurement Commandant à Chambly. Il avait été précédé de quelques années dans la tombe par Mr de la Gemmeraye. D'abord Garde-Magasin à Rochefort, ce digne officier était passé en Canada vers 1684 et s'y était concilié l'estime générale. Une perte non moins sensible fut celle de Mr de Langloiserie qui, après avoir été successivement Major à Montréal et à Québec, était devenu Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et Chevalier de St Louis. Il mourut en Acadie en 1715. Parmi ses enfants, on compte la Sœur Ste Hippolyte, plus tard Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, et décédée en 1781, à l'âge de 79 ans.

1720 à 1725.

Se présentent pour être Enseignes :

Cabana (de), fils du Major des Trois-Rivières.
DeLorimier, fils du Capitaine de ce nom.
DeMuy, fils du Gouverneur de la Louisiane.
Esglis (d'), fils du Major de Québec.
Fondville (de). Il a servi avec distinction.
Louvigny (de), fils du Gouverneur des Trois-Rivières.
LaMorandière (de), propre au service.
Etc., Etc.

1729

OFFICIERS COMMANDANTS

DANS LES PAYS D'EN HAUT.

Amariton, à la Baie des Puants.
D'Eschaillons, à Kaminishgoya.
DuBuisson, aux Miâmis.
LaGorgendière (de), à Themiskamingue.
Ligneris (de), à Michilimakinac.
Linctot (de), au lac Supérieur.
Tonty (de), au lac Erié.
Verchères (de), aux Sioux.
Villedonnè (de), à la Riv. St. Joseph.

Québec, 10 Juin 1727.

1730

Demandes d'avancement.

Mr d'Esglis, Major à Québec, étant venu à mourir, Mr de Beauharnois propose pour le remplacer :

Le Chevalier Bégon.—" Cet officier a très-bien servi " dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la Colonie et " a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui " accorder cette place."

De St. Ours d'Eschaillons.—"Cet officier sert depuis 14 " ans et est depuis longtemps Capitaine. Il a toutes les " qualités nécessaires."

Hertel de la Frenière est, en même temps, proposé pour être Capitaine.—" Il y a 18 ans qu'il est Lieutenant. " Il est couvert de blessures et a bien servi. Son père et " dix de ses frères ont servi."

Permissions.

Permission de passer en France, est accordée :

A Bailly de Messein, Enseigne.
A de Brajelone, Lieutenant.
A de Montigny, Capitaine réformé.
A de Rigaud, Capitaine.

Au Sieur DOMICOURT, de se rendre aux Iles, pour affaires de famille.

Décès.—Vers cette époque, la Colonie fit une nouvelle perte dans la personne de Mr de LaMothe-Cadillac, une des plus grandes figures de ce temps. D'abord officier du régiment de Clairambault, Mr de LaMothe était passé, en 1691, en Canada, où son mérite n'avait pas tardé à se révéler. Devenu Lieutenant, et, peu après, Capitaine, il fut envoyé au Détroit, dont il est regardé, avec DuLuth, comme le fondateur. Le rare talent qu'il déploya dans ce poste, fit penser à lui pour la place de Gouverneur de la Louisiane. Après avoir rempli cette charge pendant six ans, il repassa en France en 1717, obtint une pension de quatre mille livres et mourut en 1730. Trois ans auparavant, était mort un autre grand Capitaine, dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de Mr de la Durantaye. " Homme de mérite et propre à tout," disent ses contemporains, il avait été nommé Capitaine en 1665. Après avoir commandé pendant plusieurs années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services, il reçut une pension de six cents livres et mourut en 1727.

1732

MM. de Beauharnois et Hocquart " représentent que " Mr BOUILLET DE LA CHASSAIGNE est trop âgé pour pouvoir " garder son commandement dans une place qui de- " mande beaucoup d'activité, et que Mr de la Corne, " Lieutenant du Roi, ne peut guère le suppléer, n'ayant " ni l'autorité ni la liberté suffisantes pour agir. En con- " séquence, ils supplient le Roi de vouloir bien nommer " un autre Commandant."

NOM ET AGE DES OFFICIERS.[1]

OFFICIERS SUPÉRIEURS :

Beaucourt (de), Gouverneur des Trois-Rivières 63	LaCorne (de), Lieutenant du Roi à Montréal..... 62
Bégon (Le Chevalier), Major à Québec. 45	Le Verrier, Lieutenant du Roi à Québec 75
De Gannes, Major à Montréal... 52	Ligneris (de), Major aux Trois-Rivières..... 68
La Chassaigne (de), Gouv. de Montréal. 76	Etc., etc., etc.

1 Afin de donner plus d'intérêt à cet ouvrage, avec les *armoiries* de quelques familles et les *portraits* de plusieurs de leurs membres, nous reproduisons, autant que nous avons pu le faire, les AUTOGRAPHES des personnages illustres dont nous rappelons le souvenir. Nous aimons à croire que le lecteur aura plaisir à les parcourir.

Capitaines :

Amariton 63
Beaujeu (de)..... 46
Beauvais (Le Garde..r de)..... 73
Boishébert (de)..... 49
Brajelone (de)..... 57
Budmond (de) 62
Celoron de Blainville..... 68
Chavoy de Noyan..... 34
Contrecœur (de)..... 50
Denis de la Ronde..... 54
DuBuisson 63
Du Plessis-Faber..... 41
DuVivier. 63
D'Eschaillons..... 62
Lantagnac (de)..... 49
La None (de)..... 66
La Perrière (Boucher de)..... 60
Longueuil (de)..... 56
Longueuil (Le Chevalier de)..... 29
Migeon de la Gauchetière..... 58
Montigny (Le Chevalier de)..... 54
Péan (de)..... 48
Périgny (D'Ailleboust de)..... 68
Repentigny (Le Gardeur de)..... 69
Senneville (de). 67
St Ours (de)..... 56
St Vincent..... 69
Vaudreuil-Cavagnal (de)..... 32
Etc., etc., etc.

Lieutenants :

Bailleul (de)..... 57
Bleury (Sabrevois de)..... 30
Cabana des Jordis..... 31
Cournoyer (Hertel de)..... 61
Croizille de Repentigny..... 53
Des Meloises. 37
Domicourt (Sacquespée)..... 34
Duflguier..... 57
Epervanche (de l'). 30
Fondville (de)..... 40
Grandval (de)..... 28
Herbin. 50
Joannès (Le Chevalier de)..... 51
Joncaire..... 64
Lafrenière (Hertel de)..... 50
LaMorandière (D'Amours de).... 61
Langy (de), Lieut. réformé..... 61
La Pérade (Lanaudière de), L. R. 54
LaPlante 66
La Valterie (de)..... 50
Linctot (de)..... 58
Miré de l'Argenterie..... 58
Noyelle de Fleurimont..... 37
Persillon (de)..... .....
Ramezay (Le Chevalier de)..... 24
Rigauville (de)..... 49
St Michel, Lieutenant réformé... 68
St Michel..... 50
Varennes (Gauthier de)..... 54
Verchères (de)..... 44
Villiers (Coulon de)..... 49
Etc., etc., etc.

Enseignes :

Beaujeu (de)..... 23
Belleval (Fournier de)..... 70
Bleu..y de Sermonville..... 27
Boucherville (de)..... 41
Cabana (de)..... 24
Celoron de Blainville..... 36
Charterain (de)..... 50
Chatelain. 35
Contrecœur, fils..... 27
Danneau..... 29
DeLorimier..... 26
DeMuy 35
DesPlaines (Le Gardeur)..... 63
Douville 65
Dugué 37
LeGardeur..... 37
LeVerrier, fils..... 26
Ligneris (de)..... 33
Louvigny (de)..... .....
Lusignan (de)..... 41
Malespine 28
Marin 40
Montcourt..... 49
Montmidy 65
Moras (de)..... 49
Mouchy de Hocquincourt..... 23
Nivervilie (de)..... 48
Normanville (de)..... 50
Percy..... 44
Philibert 52

DuMesnil..... 32
Dumont..... 41
DuSablé..... 39
DuVivier..... 36
Epervanche (de l')..... 30
Esglis (d')..... 24
Ferrière..... 50
Herbin..... 19
Joncaire, fils..... 24
LaCorne (de), fils.....
LaMorandière (de)..... 27
LaPérade (Lanaudière de)..... 20
LaPommeraye (de)..... 40
Raymond..... 26
Repentigny (de)..... 36
Richardville (Drouet de)..... 67
Rouville (Hertel de)..... 27
Sacquespée (de)..... 33
Senneville (de)..... 30
Sicard..... 66
St Pierre (Le Gardeur de)..... 30
St Vincent..... 31
Tonty (de)..... 30
Vassan (de)..... 18
Varennes (Gauthier de)..... 54
Vincennes (Bissot de)..... 44

1733

Demandes de Pension.

Veuve Amariton,—" La succession de son mari est in-
" suffisante pour faire vivre sa nombreuse famille."

Veuve de la Chauvignerie.—" Son mari est demeuré
" cinq ans prisonnier chez les Sauvages. Il a servi depuis
" avec succès dans toutes les expéditions. Etant passé en
" France, il a eu le malheur de périr dans le naufrage du
" vaisseau *le Chameau* et de perdre la riche succession
" qu'il apportait de France."

Delles de la Chesnaye.—" Leur père a rendu de grands
" services, ainsi que le Sieur de la Pèrelle, Capitaine à
" l'Ile-Royale et mari de Charlotte, l'aînée."

Veuve de la Corne.—" Elle reste chargée de douze en-
" fants, dont sept garçons, et a peu de ressources pour les
" soutenir. Son mari a servi cinquante ans, tant en
" France qu'en Canada. Il convient que la pension de
" quatre cents livres dont il jouissait, soit continuée à la
" veuve."

Veuve de Ligneris.—" Son mari était Major des Trois-
" Rivières."

Veuve de Linctot.—" Tous les membres de sa famille
" se sont distingués dans la guerre. Elle a soixante-sept
" ans."

Veuve Morineau.—" Son mari a rendu de très-grands
" services comme Interprète dans les négociations avec
" les Sauvages. Il laisse dix enfants."

1736

Sont admis comme Enseignes :

Boucher de la Perrière, *appliqué*, Caspé (de), *de talents distingués*, Croizille de Courtemanche, *brave*, Louvigny (de), *demeure à Beauport*

Nouvelles Pertes.

Pendant que l'armée se recrutait ainsi d'officiers, qui, au jour des grandes luttes, devaient faire sa gloire, elle avait à déplorer la mort de plusieurs de ses vétérans. En 1734, était mort Mr de la Chassayne, dont il est parlé plus haut. Natif de Paroy, Comté de Charolais, Mr de la Chassayne était passé en Canada en 1689, après avoir servi dans le régiment de Navarre et de Condé, et étant déjà Capitaine. D'abord Garde-Magasin en 1693, il devint Major à Montréal en 1710 et fut fait Chevalier de St Louis l'année suivante. Il était Major à Québec depuis 1716, lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi en 1720. Delà, il fut envoyé aux Trois-Rivières, en 1726, en qualité de Gouverneur ; puis, en 1731, passa de ce gouvernement à celui de Montréal, où il termina sa longue carrière. Quatre ans plus tard décédait le célèbre Joncaire, cet habile Interprète que l'on voit figurer dans toutes les négociations avec les Sauvages de 1701 à 1736. Cette même année 1736 descendait dans la tombe Mr Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisiane. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé Major à Biloxi en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. De 1717 à 1723, il prit le commandement en l'absence de Bienville. Il touchait une pension de huit cents livres depuis six ans, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du pays.

1737 à 1738

Sont proposés pour la Croix de St. Louis :

Amariton, Péan,
Budemont, St Vincent,
Celoron de Blainville, Tonty (de).

Sont proposés pour être Majors aux Trois-Rivières :

Denis de la Ronde, De Gannes de Falaize.

" Le premier est le plus ancien Capitaine parmi ceux " qui peuvent prétendre à cette place. Vous avez été in- " formé, Monseigneur, que cet officier est fort habile, " actif et homme de détail, ce que je sais par moi-même, " l'ayant eu sous mes ordres.—Le second est un excellent

" officier, très-exact, ami de la discipline et des plus at-
" tachés à son service. (Signé) DE BEAUHARNOIS."

Est proposé pour être Lieutenant :

CROIZILLE (de). — " C'est un officier très-sage, généra-
" lement estimé et dont les services sont appréciés."

Sont proposés pour être Enseignes :

BOUCHER DE GRANDPRÉ.—" Il sert depuis vingt-deux ans
" et est petit-fils du premier Gouverneur des Trois-Rivières
" et fils du Major du même gouvernement. Les services
" du père, du grand-père et les siens, parlent beaucoup en
" sa faveur. C'est un sujet dont tout le monde dit du
" bien. MM. de la Tour, Intendant de Poitiers, et le
" Comte des Goutte, me l'ont recommandé. .

J. HERTEL.—" Il sait la langue des Sauvages et est fort
" utile."

LE GARDEUR DE BEAUVAIS. — " Il est le neveu de Mr de
" Tilly."

Le Chevalier DE MUY.—" C'est un excellent sujet auquel
" s'intéresse beaucoup le Père Danausour."

J. VERCHÈRES DE POULIGNY.—" Il a eu trois frères tués
" ou brûlés par les Iroquois."

Sont proposés pour être Commissaires d'Artillerie :

DE LA MARTINIÈRE, 1 DES MELOISES.

" Tous les deux ont bonne volonté et peuvent remplacer
" de Rey-Gaillon. Il peut se faire cependant qu'ils ne
" veuillent pas servir sous le Maître-canonnier, L'Eurord,
" le seul qui soit à Québec."

1 Mr de la Martinière descendait de Mr Bermen, Seigneur de la Martinière, Conseiller du Roi et Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Prévosté et Amirauté de Québec. Suivant une note que nous avons sous les yeux, il remplaça au fort Beauséjour Mr de Vassan, successeur du Chevalier de la Corne, et fut relevé à son tour par Mr Du Chambon-Vergor.

1739

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

A Québec..... { Lieutenant du Roi : d'Eschaillons.
Major de la place : Péan.

A Montréal..... { Gouverneur : De Beaucourt.
Lieutenant du Roi : Bégon.
Major : le Baron de Longueuil.

Aux Trois-Rivières { Gouverneur : de Vaudreuil.
Lieutenant du Roi : de Gannes.
Major : Du Buisson.

Sur ces officiers nous trouvons les remarques suivantes qu'on aimera peut-être à lire : " D'Eschaillons a servi " avec zèle et application ; sa conduite est bonne.—Péan " s'acquitte avec exactitude des devoirs de son emploi : il " n'y a aucun reproche à faire sur sa conduite. Il est en " état de servir utilement.—De Beaucourt a toujours servi " avec distinction. Il a toutes les qualités pour remplir " la place qu'il occupe.—Bégon est un très-bon officier qui " a parfaitement servi.—Le Baron de Longueuil s'acquitte " de son devoir avec exactitude. Il est détaché pour con- " duire le parti envoyé à Mr de Bienville.[1]—De Vaudreuil " a le zèle, l'application, les talents et la conduite conve- " nables.—De Gannes remplit bien la charge qui lui est " confiée, mais ne ferait pas aussi bien dans une autre " qui demanderait plus de détail.—Du Buisson est trés- " âgé ; il a très-bien servi."

Ce dernier mourut l'année même, où l'on faisait ainsi son éloge. Lieutenant dès 1698, il avait été fait Capitaine en 1714. Nommé Major aux Trois-Rivières en 1733, il était Chevalier de St Louis depuis cinq ans lorsque la mort vint l'enlever.

1 Les officiers qui faisaient partie de cette troisième expédition contre les Chicachas, ont été indiqués ailleurs. Les principaux étaient : Le Baron de Longueuil, Commandant ; Celoron, Capitaine ; Sabrevois de Bleury, Lieutenant ; de Ligneris, Major ; de Lery, Aide-Major, etc.

COMMANDANTS DANS LES PAYS D'EN HAUT, ETC.

Beauvais (de), à Frontenac.
Dufiguier, à la Pointe à la Chevelure.
Joncaire, père, chez les Chavouânoux.
Joncaire, fils, aux Sonnontouans.
LaMorandière (de), aux Miâmis.
Lantagnac (de), à Chambly.
LaRonde (de), à Chag8amigou.
LaValterie (de), à Alepimigou.
LaVerendrye (de), chez les Sioux.
Lusignan (de), à la Riv. St Joseph.
Montcourt (de), chez les Folles-Avoines.
Normanville (de), chez les Oujatanous.
Rigauville (de), à Niagara.
Péan, au lac Erié.
Vérchères (de), à Michilimakinac.
Etc. Etc. Etc.

APPRÉCIATION DES OFFICIERS DE CETTE ÉPOQUE.

Capitaines : 1

Beaujeu (Le Chevalier de). " Il a 53 ans et aime le ser-
" vice."

Beauvais (LeGardeur de). " Il a 80 ans et est décoré de
" la Croix de St Louis."

Brajelone (de), Capitaine réformé.

Boishébert (de). " Il est décédé récemment."

Budemont (de). " C'est un officier de mérite et dont la
" conduite ne laisse rien à désirer. Il a près de 70 ans."

Chavoy de Noyan. " Officier très-intelligent et de con-
" duite réglée. Il a 41 ans ; les Iroquois l'ont adopté."

Contrecœur (de). " Homme vigoureux et de beaucoup
" d'ordre. Il a 57 ans et a très-bien servi."

Des Meloises. " Officier honorable, intelligent. Il a
" 44 ans."

Denis de la Ronde. " Il est Chevalier de St Louis. Il
" a obtenu le privilége d'exploiter les mines du lac Su-
" périeur."

Dufiguier. " Officier ordinaire. Il a 64 ans."

1 Ainsi qu'on peut le remarquer, on ne retrouve plus ici les Capitaines : Amariton, de Beauvais, Celoron, Denis de la Ronde, DuBuisson, d'Eschaillons, de la Noue, de Longueuil, Péan et de Senneville, nommés en 1732. D'autres sont nommés à la place. Ce sont : MM. Des Meloises, Dufiguier, Hertel de Cournoyer, Hertel de la Frenière, le Chevalier de Joannès, Godefroy de Linctot, de Noyelle, de Ramezay, Rigaud de Vaudreuil. Il en est de même pour les Lieutenants.

Du Plessis-Faber. " Homme de beaucoup d'esprit, " mais quelque peu indiscret. Il a 48 ans."

DuVivier. " Il est Chevalier de St Louis et a 70 ans."

Hertel de Cournoyer. " Il a 68 ans et a bien servi."

Hertel de la Frenière. " Moins âgé de 11 ans que le " précédent."

Joannès (Le Chevalier de), Capitaine réformé.

Lantagnac. " Il commande au fort de Chambly. C'est " un officier distingué, de sentiments élevés, qui fait hon- " neur à Mr de Vaudreuil, dont il est le neveu."

LaPerrière (Boucher de). " Beaucoup de désintéres- " sement dans sa conduite. Il a bien servi."

Linctot (Godefroy de). " Excellent officier. Il a 66 ans "

Longueuil (Le Chevalier de). " Officier capable et très- " entendu dans la culture des terres. Il a 36 ans."

Migeon de la Gauchetière. " Connaît le service et plaît " beaucoup. Il est décoré de la Croix de St Louis."

Montigny (Le Chevalier de). " Brave officier. Il a 61 " ans."

Noyelle de Fleurimont. " Il commande au Détroit. " Bien qu'il n'ait pas réussi dans l'expédition contre les " Renards, il n'y a que de bons témoignages en sa fa- " veur."

Périgny (d'Ailleboust de). " Homme de beaucoup d'es- " prit et d'une conduite irréprochable. Il est Chevalier " de St Louis."

Ramezay (de). " C'est un homme sage."

Repentigny (Le Gardeur de). " Excellent officier, âgé " de 76 ans."

Rigaud de Vaudreuil. " Il a tous les sentiments d'un " homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont " douces ; aussi est-il très-estimé."

St Ours (Le Chevalier de). " A d'excellentes manières " et est très-appliqué à son service."

St Vincent. " C'est un homme intègre, mais de capa- " cité ordinaire. Il est Chevalier de St Louis."

LIEUTENANTS :

BAILLEUL (de). " Sa conduite laisse à désirer."

BAILLY de Messein, Lieutenant réformé.

BLEURY (Sabrevois de). " Bon officier."

CABANA (de). " De bonne volonté."

CELORON de Blainville. " Intelligent ; fort bon officier."

CROIZILLE de Repentigny. " Il s'est distingué dans tous " les partis où il s'est trouvé ; il est blessé."

DARNAUD. " Officier de mérite ; a de l'esprit et de la " conduite."

DESJORDIS Cabana. " Homme d'exemple."

DOMICOURT. " Aux Iles d'Amérique depuis quelques " années."

DUMONT. " Intelligent ; a bien servi."

DUVIVIER. " Montre de la bonne volonté."

EPERVANCHE (Chevalier de l'). " A de l'esprit, mais aime " trop le jeu."

GRANDVILLE de Foudville. " Aide-Major des troupes ; " exact, mais un peu singulier."

HERBIN. " Il est infirme et demande à se retirer du " service."

JONCAIRE. " C'est un Interprête habile qui a rendu de " grands services."

LA CORNE (de). " A servi dans la campagne de Noyelle. " Il est très-intelligent."

LA MORANDIÈRE (D'Amours de). " Il s'est distingué en " plusieurs partis ; quoiqu'infirme, il commande aux " Miâmis "

LA MARTINIÈRE (de). " Fort sage. Il aime le service."

LA PÉRADE (Lanaudière de). Lieutenant réformé.

LUSIGNAN (de). " Commande à la rivière St Joseph ; il " est très-entendu."

MIRÈ de l'Argenterie. " Il a la vue basse ; ordinaire."

PERSILLON (de), Lieutenant réformé.

RIGAUVILLE (de). " Commande à Niagara ; distingué, " exact."

SENNEVILLE (de). " Bonne conduite, mais un peu sin-
" gulier."

St MICHEL. " Aide-Major à Québec, prudent, actif."

VARENNES (de). " Fort capable, de conduite irrépro-
" chable."

VARENNES de la Vérendrye. " A découvert la mer de
" l'Ouest ; souvent malade."

VERCHÈRES (de). " Blessé ; de bonne conduite."

VILLIERS (de). " Fils du Capitaine tué à la Baie des
" Puants."

ENSEIGNES EN PIED :

Beauharnois (Le Chevalier de)
Beaulac (Hertel de), passable,
Boucherville (de), un peu gascon,
Charterain (de), bon officier,
Contrecœur (de), intelligent,
DeLorimier, passable,
De Muy, intelligent, sage,
Du Buron, a été Sergent,
DuGué, aime le service,
Du Sablé, bon officier,
Herbin, a de la bonne volonté,
La Corne (de), Aide-Major à Mont.
La Pérade (de), très-estimé,
LeVerrier, intelligent,
Marin [1], Commandant parfait,
Montcourt (Hertel de)
Moras (de), bon officier,
Niverville (de), aime le service,
Normanville (de), a bien servi,
Raymond, très-sage,
Rouville (Hertel de), appliqué,
Sabrevois (Bleury de), bon officier,
St George Cabana, de bonne volonté,
St Pierre (de), chez les Sioux,
St Vincent, a de l'esprit, exact,
Tonty (de), actif, capable,
Vassan (de), officier d'espérance,
Etc., etc.

ENSEIGNES EN SECOND :

Beaujeu (de), sage, bon,
Belleval (F. de), réside à St Ours,
Bercy, Trésorier à Montréal,
Boudicourt (Drouet de), appliqué,
Boulasserie (d'Ailleboust de la), zélé
Celoron de Blainville, capable,
De Gannes, de bonne conduite,
Des Plaines, a 70 ans,
La Morandière (R. de), Sous-Ing.,
La Saussaye (de), a de la b. volonté,
Louvigny (de), ordinaire,
Montmidy, réside à Champlain,
Musseaux (d'Ailleboust), brave,
Portneuf (de), appliqué,
Repentigny (de), bien élevé,
Sacquespée (de), très actif,

1 " Brave et aimé des nations, est-il dit encore, Marin a été détaché
" pour aller à la Rivière à la Roche, dans le Mississipi.— St Pierre est
" un officier très accrédité auprès des Sauvages.— De Muy s'est bien
" conduit dans son commandement à la Rivière St Joseph."

Dubreuil (La Corne), intelligent,
DuPlessis de Monrampont, capable,
D'Eschaillons, distingué,
Joncaire, intelligent, très utile,
La Colombière (La Corne), capable,
La Gemmeraye (D. de), mort 1736,
St Luc (La Corne), très capable,
St Mery, sage, intelligent,
St Ours (de), a des sentiments élev.
Villemonde (Beaujeu de), promet,
Villeray (Rouer de), ordinaire,
Villiers (Corlon de), promet.

1743

De 1737 à 1743, plusieurs correspondances fûrent échangées entre la Cour et le Gouverneur au sujet du Major des troupes. " Pour moi, disait Mr de Beauharnois " dans sa dépêche du 18 Octobre 1737, je ne crois pas " qu'il convienne de supprimer le Major, autrement il " faudrait augmenter le nombre des troupes. Si Sa " Majesté persiste dans cette intention, ajoutait-il dans " celle de 1743, les Majors de place pourront à l'avenir " remplacer les Majors de troupes, et, de cette manière, " la discipline n'aura peut-être pas à souffrir dans les " garnisons. "

1745

Le Roi ayant maintenu sa décision, le Gouverneur revint à la charge, afin d'obtenir au moins des Aides-Majors. " Le Gouverneur, écrivait-il, représente que la suppression " de la Majorité des troupes rend de plus en plus néces- " saire l'établissement des Aides-Majors en Canada, à " l'instar de ce qui se pratique dans les autres Colonies. " Ayant égard aux raisons, la Cour fit droit à cette requête.

1748

ÉTAT DES PENSIONS ET NOUVELLES DEMANDES.

Officiers :

De Cournoyer, ancien Capitaine, mort aux Trois-Rivières le 5 Septembre 1748, touchait une pension de huit cents livres.

St. Michel, Capitaine réformé, décédé le 12 Septembre 1748, avait les appointements de Lieutenant.

Veuves :

Mme d'Argenteuil, morte le 4 Août 1747, avait une pension de cent cinquante livres.

Mme de la Noue, décédée le 23 Juin 1746, recevait la même somme.

Mme de LaPérade, morte au mois d'Août 1749, avait aussi cette pension.

Mme de Lino, décédée l'année précédente, la recevait également.

Mme de Repentigny, enlevée en 1747, touchait deux cents livres.

Mme de St. Vincent, morte en 1748, recevait seulement vingt-trois livres.

Sont proposées pour les remplacer :

Melle de Belugord,	Melle de Lino,
Mme Veuve Denis de la Ronde,	Melle St Michel,
Mme Veuve de Linctot,	Etc.

1750

En cette année, la garnison de Québec était composée de vingt-huit Compagnies, de vingt-neuf hommes chacune, forment un effectif assez limité. " Sa Majesté a décidé, " écrivait le Ministre, que cette garnison serait portée à " quinze cents hommes, en fixant chaque Compagnie à " cinquante hommes, comme dans toutes les Colonies, " où il y aura sur pied trente Compagnies. "

1755 à 1759

COMMANDANTS.

Parmi les officiers Commandants de cette époque,[1] on cite les suivants :

A la Présentation, Mr de Lormier ; à Toronto, Mr Douville ; à

1 Après avoir parcouru cet ouvrage avec un intérêt plein de bienveillance, un illustre patriote nous a fait remarquer avec beaucoup d'apropos que le mot " conquête," généralement employé pour désigner les événements qui suivirent 1759, était impropre, et que c'est " cession " qu'il faut dire. Nous concourons pleinement dans la justesse de cette remarque. Le Canada, à vrai dire, n'est pas un pays *conquis*, mais un pays *cédé* par la France à la Grande-Bretagne.

Michilimakinac, Mr Le Verrier ; à Frontenac, Mr P. de Noyan ; à la Rivière aux Bœufs, Mr de St Blain ; Major à Montréal, Mr DuPlessis. A l'approche des armées anglaises, MM. de Lanaudière et de Montesson furent envoyés a l'Ile d'Orléans ; Mr de Lery à l'Ile du Portage ; Mr de la Corne aux Rapides.

Pour sa part, le brave Capitaine de Gaspé eut l'insigne honneur d'être préposé à la garde du célèbre fort de Carillon. A cette occasion, le Marquis de Vaudreuil lui écrivait, à la date du 20 Mai 1759, cette lettre que l'on conserve encore dans sa famille : " Comme " les circonstances, Monsieur, peuvent exiger que Mr de Bourla- " marque abandonne le fort de Carillon à sa propre garnison, que, " dans ce cas, ce poste sera le plus propre à procurer de la gloire, je " vous ai destiné avec plaisir à y commander les troupes de la marine " qui y resteront. Vous aurez sous vos ordres MM. de la Ronde, " Denis, St Vincent et de Combre. Je connais vos ressources et je " suis bien assuré que vous seconderez parfaitement le Commandant " de ce fort ; que votre fermeté servira d'exemple à votre troupe et lui " fera faire la résistance la plus opiniâtre. Vous ne devez pas douter " de la satisfaction que j'aurai à faire valoir votre zèle dans une occa- " sion aussi importante et à vous procurer des grâces du Roi. J'ai " l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très-humble et " tres-obéissant serviteur. (Signé) VAUDREUIL."

IIIe ÉTAT DES PERTES EN DIFFÉRENTES BATAILLES. [1]

1755

ETAT DES TUÉS ET BLESSÉS

à la bataille de la Monongahéla, le 9 Juillet.

Effectif : { 250 Canadiens, / 650 Sauvages, } commandés par de Beaujeu.

Anglais : 2,000 hommes, commandés par Braddock.

Tués :

Beaujeu (de), Commandant, LaPérade (Lanaudière de), Enseig.
Carqueville (Drouet de), Lieutenant, 3 Canadiens, 2 soldats et 15 Sauv.

1 On peut voir dans l'ouvrage déjà cité de Mr Dussieux, " *le Canada sous la Domination française*, avec les documents dont on a parlé, d'autres détails sur les événements qui précédèrent et déterminèrent la perte du Canada. On y trouve en particulier, avec une juste appréciation des hommes de cette époque, des données exactes sur les forces respectives des armées et sur le nombre des guerriers qui restèrent sur les divers champs de bataille.

Blessés :

Bailleul (de), Enseigne, LeBorgne, Lieutenant,
Hertel de Ste Thérèse, cadet, Douze Sauvages.
Montmidy (de), cadet,

ETAT DES PERTES ESSUYÉES
à l'affaire du lac St Sacrement, le 8 Septembre.

Tués :

La Fargeonnière (de la), Lieutenant du régiment de Languedoc. Vingt-et-un soldats du Bataillon de la Reine,
LeGardeur de St Pierre, Capitaine dans la marine, Trente-trois Sauvages,
DuSablé, Enseigne, Sept soldats de la marine,
Vingt-cinq Canadiens, Cinq soldats du Bataillon de Languedoc.

Blessés :

Biville (de), Lieutenant du Bataillon de la Reine, LeGardeur de Montesson, Lieutenant de marine,
LeGard. de Repentigny, Capitaine, Trente-six Canadiens,
Trente soldats du Bataillon de la Reine, Vingt soldats du Bataillon de Languedoc.
Quarante Sauvages,

Prisonniers :

Baron Dieskau, Commandant, Gaucher-Gamelin, officier de mil.
Bernier, Aide-de-Camp du Général, LaCoste, fils, Capitaine de milices.
Le Capitaine de Longueuil n'a pu être retrouvé.
Fait à Montréal, le 30 Septembre 1755. (Signé) VAUDREUIL.

OFFICIERS TUÉS EN CANADA EN 1757.

Tués près du fort Duquesne.

LaSaussaye (de), Enseigne, St Ours (de), Enseigne,
Linctot (de), tué à Carillon, Villejoin (de), tué à la Presqu'Ile.
Fait à Québec, le 30 Octobre 1757. (Signé) VAUDREUIL.

1760

OFFICIERS TUÉS A LA BATAILLE DE SAINTE FOYE
le 28 Avril.

I° TROUPES DE TERRE.

Régiment de la Reine :

Desguisiers, Lieutenant, tué, Montreuil, Capt., blessé à mort.

Régiment de la Sarre :

Duprat, Capitaine, blessé à mor,. Palmarolle, Capt., blessé à mort,
Forcet, " " " Parunet, Sous-Lieutenant, tué.

Royal Rousillon et Bearn :

Beausadel, Sous-Lieutenant, tué, Mouredon, Capitaine, tué.

Berry :

Bonchamp, Capt., blessé à mort,
Cambray, " " "
Cavery, Lieutenant, tué,
Darlenis, Capt. blessé à mort,
Frenson, Lieut. du 2e Bataillon, blessé à mort,
Mesnard, Capitaine, blessé à mort,
Parmalière, Lieut., blessé à mort,
Preisac, Capitaine, " "
Trivio, Lieut.-Colonel, " "
Valentin, Aide-Major, tué,
Vaudavant, Lieut. du 2e Bat. tué,
Villamonte, Capitaine, tué.

II° Compagnies détachées de la Marine.

Boucherville (de), aîné, Enseig., tué,
Corbière, Lieutenant, tué,
Denis de la Ronde, Capitaine, tué.
St Martin, Capitaine, tué,
Varennes (de), Lieutenant, tué.

MM. Denis de la Ronde et St Vincent furent tués à la tête des Grenadiers.

III° Milices.

Amelin, blessé à mort,
Delisle, " "
Lefebvre, tué,
Prévost, blessé à mort.
Rhéaume, Commandant, tué.

Officiers

tués pendant le siège.

Barante, Capitaine de Bearn, tué,
Boischâtel, A.-Maj. de la Sarre, tué,
DeBonne, Capitaine de milices, tué,
DesMeloises, Lieutenant, tué,
Pradet, Lieut. de Languedoc, tué,
(Hertel, noyé le 23 Juillet.)

Mr A. de Bonne, dont il a déjà été parlé, était neveu du Marquis de la Jonquière et avait servi dans le régiment de Condé, avant de passer en Canada. Fait Capitaine en 1751, il devint Chevalier de St Louis en 1759. A la bataille des Plaines d'Abraham, le Capitaine de Bonne commandait la droite de l'armée du Général Montcalm, avec Mr de St Ours, et occupait la Canardière.

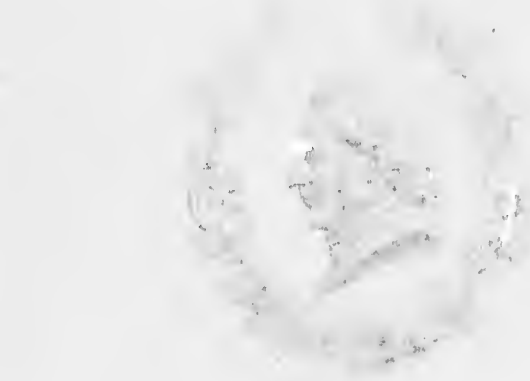

M. L. DUVERNAY.

M. G. FRANCHÈRE.

M. BOUCHETTE.

OFFICIERS DE L'ACADIE,

PLAISANCE ET ILE-ROYALE.

Après avoir rappelé la plupart des officiers du Canada proprement dit, nous ne pouvons terminer sans dire un mot de ceux de l'Acadie, ce pays faisant alors partie intégrante de la Nouvelle-France.[1] Le premier Gouverneur ou Commandant qui fut envoyé dans ce pays, après qu'il eut pris quelque importance, fut Mr Grandfontaine, appartenant au régiment de Carignan. Après avoir été fait successivement Lieutenant et Capitaine de vaisseau, il fut nommé Commandant à Pentagouet en 1670. Etant repassé en France en 1675, il fut remplacé par Mr de Chambly, autre officier du régiment de Carignan, celui-là même qui avait bâti en Canada le fort de son nom. Après avoir rempli les fonctions de Commandant en Acadie de 1673 à 1678, cet officier fut envoyé à la Grenade, en 1679, en qualité de Gouverneur, et de là à la Martinique en 1680. Mr de Chambly eut pour successeur Mr LeNeuf de la Vallière, fils de Mr de la

1 Mr Rameau s'est engagé à nous donner l'histoire de la Louisiane, contrée non moins intéressante. Espérons qu'il tiendra parole. D'autres pourront nous retracer, ceux-ci l'histoire des Missions, sans oublier celle des tribus sauvages; ceux-là celle de la Religion qui a joué sur ce continent un rôle si important. La Nouvelle-France offre un vaste champ, et il n'est sorte d'esprit qui ne trouve matière à des ouvrages instructifs et édifiants tout à la fois.

Potherie, qui occupa peu de temps ce poste. Mr Perrot, ancien Gouverneur de Montréal, vint le relever. Après lui, Mr Portneuf de Menneval, enfant du Canada, aussi bien que Mr de Villebon qui avait rendu d'éminents services à de St Castin, fut appelé à remplir ce commandement. Il fut remplacé par Mr de Brouillan, qui, après avoir été Gouverneur à Plaisance en 1690 et fait Chevalier en 1698, fut nommé Commandant en Acadie en 1701 et Gouverneur en 1702.

1702

Io OFFICIERS EN ACADIE.

Officiers Supérieurs.

De Brouillan, Gouverneur, De Villieu, Major.
De Bonaventure, Lieut. du Roi. Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Falaize.

Gannes de Falaize, Capitaine, De Neuvillette Robineau, Enseigne.
Moutainville (Clément de), Lieut., Etc. Etc. Etc.

Compagnie de la Boularderie.

De la Boularderie, Capitaine, Lobat, Ingénieur.

Compagnie de Chacornade.

De Chacornade, Capitaine, De Teinville, Enseigne.
Gannes de Falaize, Lieutenant, Etc. Etc. Etc.

Compagnie Du Vivier.

Dupont-Du Vivier, Capitaine, St Pierre (de) Lieutenant.

A cette époque, l'Acadie, aussi bien que le reste de la Nouvelle-France, avait pour Intendant Mr François de Beauharnois. Comme ce fut lui qui obtint du Roi que le port Maltois fût érigé en Baronnie, et que d'ailleurs son frère, le Marquis de Beauharnois, a été, après Champlain et Mr de Vaudreuil, le gouverneur qui a le plus longtemps administré le pays, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en dire un mot ici.

Mr F. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais, d'où était venu Mr de Rigauville, ainsi que plusieurs autres, et appartenait à une famille des plus distinguées. D'abord Commissaire de la marine, puis Commissaire des armées

navales, Mr de Beauharnois fût envoyé en Canada en 1702. Après avoir rempli la charge d'Intendant près de trois ans, il fut rappelé en France et placé sur un plus vaste théâtre. C'est alors qu'il obtint le port Maltois et qu'il le fit ériger en Baronnie, sous le nom de Beauville. C'était en 1707. Quatre ans après que cette faveur lui eût été accordée, le Baron de Beauville fut nommé Intendant de la marine à Rochefort, puis successivement Intendant de justice, police et finances de la Généralité de la Rochelle, Commissaire du Roi dans le pays d'Aunis et Iles adjacentes, dans les provinces de Saintonge et de l'Angoumois, Intendant des armées navales dans la mer de l'Océan, enfin Intendant-Général des armées navales en 1726. C'est du moins ce que nous apprend l'Armorial de France. Le Baron de Beauville mourut en 1746, à l'âge avancé de 81 an, sans laisser de postérité. Il avait été précédé dans la tombe, quinze ans auparavant, par son épouse, Melle Anne des Grais, qui était décédée en 1731 dans la 63e année de son âge.

Le Baron de Beauville n'était pas encore Intendant-Général des armées navales, lorsque son frère, Mr Charles de Beauharnois, fut envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de Gouverneur-Général. Avant de parvenir à ce poste élevé, le Marquis de Beauharnois avait passé par tous les grades de l'armée. D'abord Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau en 1699, il avait été fait successivement Capitaine d'une Compagnie franche d'Infanterie de la marine en 1699, Capitaine de frégate en 1707 et enfin Capitaine de vaisseau en 1708, puis Chevalier de St Louis. Devenu Gouverneur du Canada, il profita de la longue paix qui signala son administration pour faire progresser la Colonie et la mettre à l'abri de toute insulte. Après avoir chargé de Ligneris de mettre un terme aux brigandages des Outagamis, il envoya de la Verendrye explorer les terres situées entre les Montagnes-Rocheuses à l'Ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'Est, mission qui a suffi pour immortaliser ce célèbre voyageur. L'attaque

et la prise de Louisbourg ayant fait craindre à Mr de Beauharnois que les Anglais ne se portassent sur le Canada, il mit tout en œuvre pour en augmenter les fortifications. Ces travaux étaient bien avancés, lorsqu'il demanda son rappel. C'est alors qu'en récompense de ses nombreux services, il fut nommé, comme l'avait été son frère, Intendant-Général des armées navales, charge dont il ne devait pas jouir longtemps. Il mourut, en effet, à Paris, le 13 Juillet 1749, trois ans à peine après son retour. Le Marquis de Beauharnois avait épousé en 1716 Melle René Pays, sœur de Mme de Bourjoly veuve en dernier lieu de Mr Hardouneau, Seigneur de Laudianière, mais il n'en eût point d'enfants.

Ces deux hauts fonctionnaires ne fûrent pas les seuls officiers que la famille de Beauharnois de la Boische et de la Chaussée donna à la Nouvelle-France. On en retrouve encore deux autres, l'un du nom de Claude et l'autre du nom de Guillaume.—Le premier, après avoir servi quelque temps comme Lieutenant, fut promu au grade de Capitaine, ainsi qu'on le voit ailleurs. Ce fut lui qui, de concert avec le Gouverneur, obtint en 1729, sur le St Laurent, cette belle Seigneurie qui porte encore son nom. Le second, d'abord Garde-Marine, étant passé en Canada, devint Lieutenant en 1702, puis, deux ans après, Capitaine. Il ne fit qu'avancer en grade avec le temps : après avoir été nommé Aide-Major des armées navales et du fort de Rochefort en 1711, il fut fait Lieutenant puis Capitaine de vaisseau, et enfin Chevalier de St Louis. Il mourut en 1741, à St Domingue, sans être marié.

Les MM. de Beauharnois avaient encore deux autres frères ; l'un, nommé Jacques, Capitaine du premier Bataillon du régiment du Maine, qui fut tué au siège de Mayence ; l'autre, du nom de Jean, qui ne fit pas moins honneur à sa profession. " Entrés dans le service, dès qu'ils ont été " en âge de porter les armes, disait le Roi de France, ils " nous ont donné, dans toutes les expéditions militaires " et les occasions de guerre, où ils se sont trouvés, des

" marques de leur valeur et de leur fidélité, à l'exemple " de François de Beauharnois, leur père, et de leurs " ancêtres, qui, pour les services rendus à nous et aux " Rois, nos prédécesseurs, soit dans la robe soit dans " l'épée, ont été nommés Conseillers d'Etat, honorés du " collier de l'Ordre de St Michel et pourvus de charges " considérables et d'emplois militaires." Ils avaient une sœur qui devint l'épouse de Mr Bégon. [1]

Marchant sur les traces glorieuses de ses oncles, François, Marquis de la Ferté-Beauharnois, né à la Rochelle en 1714, devint Gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe en 1756, puis Chef d'Escadre des armées navales en 1764. Un autre, Claude Beauharnois, Comte des Roches-Baritand, Seigneur de la Chaussée, né à Rochefort en 1717, étant passé en Canada, fut fait successivement Lieutenant en pied, Capitaine, et enfin Lieutenant d'artillerie en 1745. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette illustre famille.

1 Mr Michel Bégon qui avait épousé Melle Jeanne Elisabeth de Beauharnois, sœur des MM. de Beauharnois, dont nous venons de parler, est celui même qui remplit pendant tant d'années la charge d'Intendant du Canada. Avant d'occuper cette place, il avait déjà donné des preuves de sa capacité, d'abord comme Inspecteur-Général à la Cour, et ensuite comme Commissaire-Ordonnateur à Rochefort. Etant repassé en France, il fut nommé Intendant du Hâvre et des armées navales. Ce haut fonctionnaire, qualifié de Seigneur de la Picardière et Conseiller du Roi, était fils de Michel Bégon, de Blois, d'abord Commissaire Général à Brest et ensuite Intendant des Galères de France, et de Dame Madeleine Druilon, et l'aînée de la famille.—Scipion Jérôme, celui de ses deux frères qui venait après lui, devint Evêque et Comte de Toul, puis prince du Saint Empire. Il mourut en 1753, dans la 77e année de son âge.—Claude Michel, le cadet, d'abord Enseigne de vaisseau en 1703, puis Lieutenant de vaisseau en 1714, fut fait Chevalier de St Louis en 1718. Après avoir rempli les fonctions de Major à Québec en 1726, il reçut une pension quatre ans après. Il fut successivement Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et à Montréal, puis devint Gouverneur de ce premier poste en 1743. A sa mort, arrivée en 1748, il laissait, de son mariage avec Melle Catherine Robert, plusieurs enfants, entr'autres trois filles qui avaient reçu leur éducation chez les Dames Ursulines de Québec.—Quant aux quatre Demoiselles Bégon, sœurs des précédents, l'une se fit Carmilite à Blois, et les trois autres se marièrent. L'aînée épousa Mr Joseph d'Arcussia, issu d'une famille noble de Provence ; la seconde fit alliance avec Mr de la Galisonnière, Gouverneur de la Nouvelle-France ; et la troisième devint l'épouse de Mr Foyal de Denuri, Gouverneur de Blois.

II° OFFICIERS DE PLAISANCE.

Officiers Supérieurs.

De Monic, Commandant, L'Hermite, Major,
De Costebelle, Lieut. du Roi, Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Costebelle.

De Costebelle, Capitaine, De la Salle, Enseigne.
Amariton, Lieutenant, Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Villemonçeau.

De Villemonçeau, Capitaine, Dupuis du Pensins, Enseigne.
D'Allord de Ste Marie, Lieutenant. Etc. Etc. Etc.

Compagnie de St. Ovide.

De St Ovide, Capitaine, Daujeac, Enseigne.
Rousseau de Villejoin, Lieutenant, Etc. Etc. Etc.

Parmi les officiers que nous venons de nommer, il en est quelques-uns qui ont rempli un rôle si brillant, que nous ne pouvons nous défendre d'en dire un mot.—Avant d'être nommé Commandant à Plaisance en 1697, Mr de Monic avait servi dans le régiment de Champagne en 1675. Etant passé en Canada, il avait rempli les fonctions de Major à Québec en 1691. Il devint ensuite Lieutenant de vaisseau à Rochefort en 1700, et, après avoir été fait Chevalier en 1707, il mourut à Bayonne.—Mr d'Allord de Ste Marie fut aussi un des plus braves officiers de son temps. De Lieutenant qu'il était, il devint Capitaine en 1712 et fut fait Chevalier de St Louis deux ans après.—Mr l'Hermite, Major à Plaisance dès 1695, se vit élevé, en 1714, par son seul mérite, au rang de Lieutenant du Roi à l'Ile Royale. Nous croyons que c'est le même, qui, après avoir été décoré de la Croix de St Louis en 1718, périt en 1725 dans le naufrage le *Chameau*.—Dans le même temps, se distinguait un autre officier qui, comme écrivain, a laissé un nom trop célèbre. C'est le Baron de Lahontan. Lieutenant réformé en 1687, il fut fait Garde-Magasin en 1693. Cette même année, il devint Lieutenant du Roi à Plaisance, poste qu'il occupa jusqu'en 1695.

1706

DE SUBERCASE, GOUVERNEUR DE L'ACADIE.

De Brouillan étant mort en 1705, Auger de Subercase fut nommé pour le remplacer. Officier du régiment de Bretagne, Mr de Subercase passa dans la Nouvelle-France en 1687. Après avoir rempli les fonctions de Garde-Magasin en 1693, de Major l'année suivante, et d'Aide-Major de la marine en 1695, il fut envoyé à Plaisance, en 1702, pour remplir la charge de Gouverneur. Trois ans après, il fut fait Chevalier, et en 1706, son mérite le fit appeler à succéder à Mr de Brouillan. C'est, avec le Baron de St Castin, une des plus grandes figures de cette époque. Après avoir repoussé les Anglais pendant plus de quatre ans, il ne céda, en 1710, que devant le nombre.

1712

DE ST. OVIDE, LIEUTENANT DU ROI A L'ILE ROYALE.

Héritier du zèle et de la valeur de Subercase, de St Ovide porta aussi bien haut la gloire du nom français dans ces parages D'abord Enseigne en 1692, il fut fait Lieutenant en 1694, et, deux ans après, il fut promu au grade de Capitaine. Il occupait ce grade depuis trois ans, lorsque son rare mérite fit penser à lui pour la place de Lieutenant du Roi à Plaisance. C'était en 1709. Après s'être acquitté de son emploi à la satisfaction générale, il fut choisi en 1714, pour remplir les mêmes fonctions à l'Ile Royale, après de Costebelle, une autre gloire de cette époque.

1730

L'année 1730 vit mourir deux officiers de mérite : de Catalogne, jeune Lieutenant, et d'Allord de Ste Marie, Capitaine plus haut nommé. "Ste Marie, aîné, dont le " père vient de mourir, écrivait Mr de Beauharnois, se " présente pour être Enseigne en pied. Il connaît le " Génie et est recommandé par le Maréchal de Besoue."

1748

DENIS DE BONAVENTURE COMMANDANT A L'ILE ST. JEAN.

" L'arrangement qui avait été fait par rapport au Sieur " Du Vivier, pour le commandement de l'Ile St Jean, " écrivait, en 1748, Mr de la Galisonnière, ne pouvant pas " avoir lieu, il est nécessaire de pourvoir à ce comman- " dement. C'est le Sieur Denis de Bonaventure qui " l'exerce provisoirement, depuis la reprise de la posses- " sion de la Colonie. Comme il s'en est acquitté jusqu'à " présent à la satisfaction des Supérieurs et au gré des " habitants, anciens et nouveaux, on estime qu'il n'y a " pas de meilleur sujet pour remplacer le Sieur Du Vivier.

" Mais au lieu de lui donner le titre de Lieutenant du " Roi, que Sa Majesté avait accordé à celui-ci, elle peut " se contenter de lui accorder celui de Major. Il aura " deux cents livres d'appointement en cette qualité ; mais " il paraît juste d'y ajouter une gratification de mille cinq " cents livres, comme Commandant.

" Ce changement et celui de M[r] Du Chambon-Vergor, " autre Capitaine qui passa en Canada, laissent deux " Compagnies vacantes. On propose pour les remplir les " suivants : d'Ailleboust de la Boulasserie et Benjamin " de Villeray, anciens Lieutenants. (Signé) LaGalis- " sonnière. "

Enseigne en 1720, Lieutenant en 1731, Mr Denis de Bonaventure était Capitaine depuis 1737 lorsqu'il fut ainsi chargé du commandement de l'Ile St Jean.

OFFICIERS

passés du Canada à Louisbourg par le *Léopard*.

Beaugord,	Enseigne.	LaSaussaye (de),	Enseigne.
Bleury (de)	"	LaVoustes	"
Charly (de)	"	Lery (Chaussegros de)	"
Du Plessis,	"	Noyelle (de)	"
Du Portail,	"	Raimbault,	"
Gauthier de Varennes,	"	Villedonné (de)	"
La Pérade (Le Chev. de)	"	Villére	"
LaRonde (Denis de),	Lieutenant,	Etc.	

Le 17 Décembre 1755, mariage à Montréal de Philippe d'Agneaux de la Saussaye avec Mlle Marie Anne de Verchères, la même sans doute qui, en 1769, épousa en secondes noces Mr Pierre Trottier Desaulniers, et dont la sœur, Mlle Charlotte de Verchères, devint l'épouse, en 1767, de René Hertel de Rouville, seize ans après le mariage de Mlle Catherine de Verchères avec Pierre Hertel de Beaubassin.— Un an avant le mariage de Mr de la Saussaye, le 7 Janvier, le jour même où sa sœur, Mlle Marguerite de Bleury, épousait Louis Dandonneau du Sablé, avait lieu aussi à Montréal, celui de Jean Clément de Bleury avec Mlle Marie René Gamelin-Maugras, vingt trois ans après le mariage, dans la même ville, de Christophe Sabrevois avec Mlle Agathe Hertel.— Le mariage de Mr J. C. de Bleury avait été précédé, en 1751, de celui de Pierre-Philippe de Noyelle avec Mlle Marie-Anne Boucher, et suivi, en 1766, de celui de Mlle Marie-Madeleine Du Plessis avec J. François LeGardeur, à Montréal également, ainsi que de celui de Mlle Marguerite Sabrevois de Bleury, en 1769, avec Jean Thomas de Lorimier.— Nous retrouvons encore, en 1747, le mariage de Paul-François Raimbault de St Blain, dont la famille était alliée à celles des D'amours, des Boucher de la Perrière et de la Bruère, des de Contrecœur etc., avec Mlle Louis Hertel de Moncourt.

1750

Comme en Canada, la garnison de ce pays devait être augmentée, en prévision des éventualités. Voici, en effet, ce que porte une note de 1750: " La garnison de cette " Colonie a été fixée sur le pied de mille deux cents " hommes qui doivent former vingt-quatre Compagnies, " de cinquante hommes chacune, indépendamment d'une " Compagnie de canonniers-bombardiers, qui n'est que de " trente hommes, mais qui sera portée à cinquante " hommes."

OFFICIERS

désignés pour les Iles d'Amérique.

Pour être Lieutenants:

Barollon, Enseigne,
Hertel de la Frenière, "
La Verendrye (de) "
Raimbault-Groschêne, Enseigne,
Raimbault-Lusodière, "
Etc., etc.

Pour être Enseignes:

Belleville (de), Cadet,
Du Plessis, "
Joannès (de), aîné, Cadet,
La Guitterie, "

Epervanche (Le Chev. de l'), " Linctot (de), "
Godefroy, " Sacquespée Domicourt, "

Fait à Québec, le 30 Octobre 1750. (Signé) La Joncaire.

En 1759, l'année où Claude Raimbault de Barollon épousait Melle Marie-Therèse du Sablé, avait lieu à Montréal le mariage de Jean-Baptiste Godefroy, avec Melle Marguerite de Couagne, dont la sœur, Melle Marie Françoise, avait épousé, en 1751, Georges de Gannes, et dont une autre, Melle Louise, entrait, en 1758, dans la famille de Boucherville,[1] en contractant mariage avec Louis Boucher, pendant que, de son côté, Melle Josephte Gauthier de la Verendrye, à l'exemple de Melle Marie Catherine qui avait épousé, en 1743, Mr Jean LeBer de Senneville, faisait alliance, en 1755, avec Amable de Montigny.

1751

Officiers

mariés à l'Ile Royale.

Benoist,	Capitaine,	Gourville (de),	Capitaine,
Boularderie (de la),	Capitaine,	La Boularderie (de),	"
Daujeac,	"	La Brijeonnière (de),	Lieutenant,
Decoux,	"	La Vallière (de),	Capitaine,
Du Hayet,	"	Villedonné (de),	Enseigne,
Du Chambon,	"	Villejoin (de),	Capitaine,
Du Vivier,	"	Villeray (de),	Lieutenant,
Estimauville (d')	"	Etc.,	etc.

1 Dans les titres de Noblesse de Mr de Boucherville, il faut lire ; " de la soixante et cinquième année de notre règne," et non de la cinquième. Il faut lire également au même endroit : " fille de Joseph Cardin " et non de Jean-Baptiste de la Bruère ; " Pierre," et non pas Pierre-René ; " sept enfants," et non quatre ; " plus tard Reine d'Angleterre," et non Reine des Belges.— Aux articles de Longueuil et d'Eschambault, il faut lire : " Catherine d'Eschambault, " et non Marie Anne," ou Marie Catherine ; " veuve de Philippe Peire, " et non Melle. — Aux articles de de Lery et de Lotbinière, c'est " Lieutenant," et non Lieutenant-Colonel qu'il faut ; " Academie, " et non Institut. On nous a signalé ces inexactitudes, entre plusieurs autres, et nous aimons à les rectifier.— Sur la foi des autres, nous avons dit que le Marquis de Vaudreuil était mort en 1764 ; mais, si on s'en tient à des documents qui semblent sûrs, il ne serait décédé qu'en 1768.

FAMILLE D'ESTIMAUVILLE.

Mr d'Estimauville, ainsi que Mr Payen [1] de Noyan, appartenait à une ancienne famille noble de Normandie, dont les armes sont : des gueules à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe. Né le 12 Mars 1714, à Trouville, Généralité de Rouen, Mr Jean-Baptiste Philippe d'Estimauville, après avoir été attaché, en 1729, en qualité de Page, au service de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Bourbon, entra, en 1730, dans la Compagnie des Cadets gentilshommes, établie par le Roi à la citadelle de Metz. Etant passé de là au régiment de Lyonais en 1733, il en fut fait Lieutenant, puis devint successivement

1 Mr Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyan et de Chavoy, que nous avons déjà rappelé ailleurs, descendait d'une ancienne famille noble, dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés, deux en chef et un en pointe, le premier à droite, chargé d'une rose d'or ; supports : deux athlètes et un cimier ; cri de guerre : in *arduis fortior*. Etant passé de bonne heure dans la Nouvelle-France, il y épousa Melle Catherine Lemoyne, dont il eut quatre enfants : Pierre-Jacques, Gilles-Augustin, Esther-Rolland et Pierre Benoit. Après la mort de son épouse, il contracta un second mariage avec Melle Louise Duval qui lui donna deux enfants : Paul-René et Pierre.— Pierre-Jacques parvint, comme son père, aux premiers grades de l'armée. Ayant épousé, en 1731, Melle Catherine d'Ailleboust de Mantet, il devint père de deux enfants, dont l'un, Louis, mourut au champ d'honneur en 1760, et l'autre entra dans la famille de Repentigny.—Gilles-Augustin, dit le Chevalier de Noyan, passa en Louisiane en 1720. De son mariage avec Melle Jeanne du Manoir, il eut quatre enfants : Jean-Baptiste Philippe, par la suite Capitaine de Cavalerie, celui même qui fut enveloppé dans la disgrâce de LaFrenière et qui fut réformé en 1762 ; Pierre-Benoit, mort en bas âge ; Louis-Rolland, qui devint plus tard Enseigne de vaisseau ; et Marie-Anne, qui fit alliance avec le Comte Mallet du Puy-Valliers.— Esther-Rolland, Seigneur de Chavoy, d'abord Capitaine de vaisseau, puis Lieutenant au Corps royal d'artillerie, devint Commissaire ordinaire d'artillerie. De son mariage avec Melle Anne-Fiset Arthur de la Villarmois, il laissa plusieurs enfants, dont un entra dans le régiment de Lyonnais.— Pierre Benoit, le plus jeune, se choisit une épouse dans la famille de Mr Verdun de la Cour du Bois, Seigneur de Cormevoy.— Pierre, issu du second lit, épousa Melle Anne de la Haussaye et en eut cinq enfants : deux fils et trois filles. Une de ces dernières s'étant faite Religieuse de l'Ordre de St Augustin, devint Supérieure de l'Hopital d'Avranches, en Normandie. Jacques, l'aîné des fils, entra dans le régiment de Briqueville et fut décoré de la Croix de St Louis. Il a laissé plusieurs enfants. Telles sont les données que nous trouvons dans d'anciens papiers sur cette famille remarquable.

Capitaine de brulot, et enfin Capitaine d'une Compagnie franche, détachée de la marine pour servir de garnison à l'Ile-Royale. Le 15 Avril 1755, il fut décoré de la Croix de St Louis, continua à servir jusqu'à la prise du pays par les Anglais, et ne quitta l'armée qu'en 1766. Plusieurs années auparavant, en 1749, il avait épousé Melle Marie Charlotte d'Ailleboust qui lui donna treize enfants, dont sept survécurent. On peut voir leurs noms plus loin. A cette famille appartiennent les MM. d'Estimauville du Canada, dont l'un, après avoir rempli plusieurs charges importantes, laissa trois enfants, entr'autres Mr d'Estimauville marié à Melle Couillard ; et dont l'autre, non moins avantageusement connu, a été père de Madame Rolland.

FAMILLE DU VIVIER.

Mr Du Vivier que l'on voit jouer à cette époque un rôle proéminent, appartenait à une famille très répandue dans le pays, comme on peut le remarquer. Suivant des papiers qui nous ont été communiqués, le premier qui passa dans la Nouvelle-France, fut Mr Henri-Jules Fournier, Sieur du Vivier. Il était fils de Henri Le Fournier, Sieur du Vivier, Brigadier des Gardes du Roi, et de Dame Catherine Devaux. De son mariage contracté à Québec, avec Melle Therèse Gádois, Henri-Jules le Fournier eut trois enfants : Louis-Hector, Therèse et Marguerite. Les deux Demoiselles entrèrent dans la famille d'Ailleboust. L'une, Therèse, épousa Mr Paul d'Ailleboust, Sieur de Cuisy, et, après la mort de son mari, contracta un second mariage, en 1741, avec Mr Alexandre d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil. L'autre, Marguerite, fit alliance avec Mr Louis d'Ailleboust, Sieur de Coulonge. Quant à Louis-Hector, il se choisit une épouse dans la famille de Mr Cabana-Desjordis. Cette Dame, du nom de Marie-Anne, étant venue à mourir, il convola à de nouvelles noces et forma une seconde alliance avec Melle Charlotte d'Amours de Louviers, dont nous avons rappelé la famille. De ce dernier mariage, il eut, entr'autres enfants, Louis-

Hector, lequel, ayant atteint sa vingtième année, épousa, en 1763, Mlle Elisabeth Roy-Desjardins. On a parlé ailleurs de l'application de Mr Duquesne à rétablir la discipline parmi les troupes, en arrivant dans son gouvernement. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'il adressait à celui des membres de cette famille qui commandait alors à la Prairie et qui était intime ami du Chevalier de la Corne. La voici: "Québec, 25 Août "1752. Quoique je sois informé, Monsieur, que le poste "qui vous est confié, est en fort bonnes mains et que "vous avez toute la capacité désirable pour l'adminis- "tration dont il est susceptible, il m'est ordonné, dans mes "instructions, de vous faire savoir que vous devez éviter "soigneusement tout sujet de contestation avec les Sau- "vages, afin de ne point occasionner une guerre avec "eux qui ne pourrait qu'être préjudiciable au bien de la "Colonie et que le Roi veut à tout prix empêcher. A "l'égard des présents que vous avez coutume de faire aux "Sauvages, Sa Majesté exige que vous les motiviez sur "votre journal et que vous en donniez un compte éxact. "Vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Quelque "tranquillité qui règne dans toute la dépendance de votre "poste, vous devez toujours être sur vos gardes, afin "d'éviter les surprises. Malgré la bonne opinion que "j'ai de tous les officiers de cette Colonie et de vous en "particulier, Monsieur, je suis obligé, pour me conformer "aux intentions du Ministre, de ne conserver dans leurs "postes que les officiers qui concilieront la prudence avec "les talents et j'aime à vous en informer. Ceux qui garde- "ront l'économie dont ce pays a tant besoin, seront préférés "pour les grâces que le Roi a à répandre, et on n'aura nul "égard à l'ancienneté. Je serai infiniment satisfait si "vous me mettez à même de vous distinguer dans le "compte exact et juste que je me propose de rendre à la "Cour, quand j'aurai pris par moi même connaissance "du mérite d'un chacun. J'ai l'honneur d'être très parfai- "tement, Monsieur, votre etc. (Signé) DUQUESNE."

1752

Officiers

désignés pour repasser en France par *l'Angélique.*

Chabot de Bryon, Lieutenant, Du Lechoc, Enseigne,
Coutreau (de), Enseigne, Etc., etc.

1754

Drucourt,

Gouverneur à l'Ile Royale.

Le Cte de Raymond, Maréchal de Camp, Gouverneur de l'Ile Royale depuis 1751, étant repassé en France en 1753, Mr Drucourt lui succéda dans son commandement. On connaît sa belle défense de Louisbourg en 1758, et la gloire impérissable que s'est acquise Mme Drucourt, en rivalisant de zèle et de courage avec son mari. Après Mme Latour, aucune femme n'a plus illustré ces contrées.

1755

De Boishébert,

Commandant à la rivière St Jean.

Parmi les guerriers qui se sont rendus célèbres à cette époque tourmentée, ont peut mettre au premier rang l'illustre de Boishébert, Commandant à la rivière St Jean. Après y avoir élevé un fort en 1750, se voyant pressé de toutes parts, plustôt que de le laisser tomber entre les mains de ses ennemis, il y mît lui-même le feu en 1755.

1760

Officiers de l'Ile Royale en Canada,

par ordre, ou en congé.

Lieutenants :

Bourdon, La Potherie (de),
Johnstone, Villejoin (de), fils.

Enseignes :

Catalogne (de), Hertel (Michel),
Grillot de Poëlly, repassé en Acadie, Hertél de Sorel,
Hertel (Etienne), Poupet de la Boularderie.

OFFICIERS DE LA GARNISON DE LOUISBOURG

restés en Canada après la Capitulation du 8 Septembre 1760.

Ailleboust d'Argenteuil (d'), Lieut. réformé, Hertel, Capitaine réformé.

1761

OFFICIERS ET FAMILLES DE L'ILE ROYALE.

ETAT-MAJOR.

Famille Loppinot :

Loppinot, Major,	59 ans.	Mlle	Madeleine Loppinot,		22 ans.
" fils,	45	"	Victoire	"	14
L. Beauport, Lieut. en Louisiane, 25 ans,		"	Charlotte	"	10
L. de la Frezillière, Enseigne, 29 ans.			Loppinot, fils,		9

Famille de la Brijeonnière :

De la Brijeonnière, A.-Maj.	46 ans.	Anne de la Brijeonnière,			11 ans.
" fils,	16	Joseph		"	9
" "	7	Hélène		"	3

CAPITAINES D'INFANTERIE.

Famille Benoist :

Benoist, Capitaine,	75 ans.	Mlle	Marie-Anne Benoist,		38 ans.
" Henri, Lieut. à Cayenne,	27	"	Marie	"	24
		"	Emilie	"	22
		"	Jeanne	"	19

Famille Decoux :

Decoux, Capitaine,	52 ans.	Mlle	Jeanne Decoux,		23 ans.
" Enseigne,	24	"	Marguerite	"	21
" Louis-Marie,	11	"	Louise	"	9
" Gabriel,	7				

Famille DuChambon :

DuChambon, Capitaine,	51 ans.	Mlle	Jeanne DuChambon,		12 ans.
" François,	10				

Famille d'Estimauville :

D'Estimauville, Capitaine,	49 ans.	Mme	d'Estimauville,		32 ans.
" Charles,	13		Louise	"	12
" Gabriel,	14		Josephte	"	10
" Robert,	9		Elisabeth	"	1
" André,	5				
" Jean-Baptiste,	3				

Le 13 Mai 1783, J.-Bte d'Estimauville épousait à Montréal Mlle Marie-

Josephte Couraud de la Côte, dont la famille était alliée à celle d'Aillebout.

Famille de Gourville :

De Gourville, Capitaine,	53 ans.	Mme de Gourville,	44 ans.
" Michel Dupont, Ens.,	24	Anne "	20
" Antoine Dupont (neveu),	12	Marie-Anne "	18

Famille Laforêt :

Laforêt, Aide-Major,	37 ans.	Mme Laforêt,	24 ans.
"	1		

Famille Le Neuf de la Vallière :

Le Neuf de la Vallière, Cap.,	50 ans.	Melle de la Vallière (sœur),	37 ans.
" " fils,	12	" Charlotte (fille),	14
" " "	11		
" de Beaubassin,	2		

Famille Le Neuf de Boisneuf :

Le Neuf de Boisneuf, Capt.,	45 ans.	Mme de Boisneuf.	28 ans.
" "	10	" de la Potherie,	1
" de Montenay,	3		

Famille Rousseau-Dorfontaine :

Rousseau-Dorfontaine Capt.	45 ans.	Mme Dorfontaine,	45 ans.

Famille de St. Aigne :

De St Aigne,	50 ans.	Mme de St Aigne,	27 ans.
" Côme,	10	Josephte "	3

AUTRES CAPITAINES :

De la Pérelle, Henry,	40 ans.	Dumaine,	35 ans.
Lechier de St Simon,	41		

CAPITAINE RÉFORMÉ :

De la Boularderie,	57 ans.	Mme de la Boularderie,	49 ans.
" fils,	24	Richard "	19
" "	21	De Vely "	14

LIEUTENANTS :

Bourdon,	42 ans.	Mme Bourdon, à Halifax,	34 ans.
" Marguerite.	7	Louise "	3
DuPortail,	34	Mme DuPortail,	25
DuVivier,	45	Mme DuVivier,	37
" Charlotte,	3	Louise "	1
LaPommeraye,	33	Mme LaPommeraye,	26
" Jean-Baptiste,	1	Melle de Villedonné,	11
Villedonné (de)	47	Mme de Villejoin,	19
" Enseigne	22		
Villejoin (Rousseau de)	30		

AUTRES LIEUTENANTS :

Boisberthelot (de)	33 ans.		LaVouste,		37 ans.
DeGoutins,	33		Lery (Chaussegros de)		35
Langis de la Pilette,	33				

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE :

LaBoucherie,	33 ans.		Mme de la Boucherie,		27 ans.
" Louis,	2		Marguerite, "		1

CHIRURGIEN-MAJOR DES TROUPES :

Bertin,	60 ans.		Mme Bertin,		32 ans.
"	26		Charles Bertin,		8

ENSEIGNES EN PIED :

D'Ailleboust (Le Chevalier)	28 ans.		Mauriet,		28 ans.
Boisberthelot (Le Chev. de)	22		Noyelle (de)		40
" (Pélerin)	24		Périgny (de)		25
Bonaventure (Denis de)	14		Rondeau,		23
Carrerot,	27		Sabattier,		26
Catalogne (de)	27		St Aigne (de)		22
Cournoyer (Hertel de)	28		Villeray (de)		25
Cusaque (de)	23		Etc., etc.		

ENSEIGNES EN SECOND :

Carrerot (André)	21 ans.		DeTournay,		40 ans.
DeVilleray,	21				

VEUVES :

Mme Chauvelin,	25 ans.		Mme Thiery,		45 ans.
fille	4		Madeleine "		18
Mme Denis,	34		Victoire "		15
fille,	9		François "		13
Mme DuHayet,	46		Mme DeVilleray,		47
Mme de Montalembert,	27		Melle "		19
Pierre "	7		Etc., etc.		

Fait à Rochefort.

CAPITAINES DESTINÉS A ST. DOMINGUE.

Famille de Verteuil :

DeVerteuil, Capitaine,	40 ans.		Henri de Verteuil,		4 ans.
Mme "	27		Victoire "		7
Pierre "	8		Josephte "		2

Famille d'Ailleboust de Villemer :

Villemer (d'Ailleboust de)	30 ans.		Mme d'Ailleboust,		22 ans.
					11

AUTRES :

DuPlessis-Faber,	41 ans.	LeNeuf de la Potherie,	32 ans.

ENSEIGNES :

Cournoyer de Chambly,	27 ans.	Rousseau-Dorfontaine,	27 ans.

DÉPART
DES TROUPES DE LA COLONIE.

1760

Officiers et soldats
arrivés à Rochefort le 28 Septembre.

De Goutins-Brecourt, Enseigne,
Denis de la Ronde, Capitaine,
Ligneris (de), Enseigne,
Villeray d'Artigny, (Le Chev. de),

44 anciens soldats,
2 Sergents, 3 Caporaux,
1 Tambour, 2 Canonniers,
20 recrues.

Officiers et soldats
arrivés des prisons d'Angleterre, le 29 Septembre.

Boucherville (de), Enseigne,
Du Chambon-Vergor, Capitaine,
3 Sergents,
2 Caporaux,
3 Tambours.
La Pilette, Lieutenant,
Montarville (de), Enseigne,
37 vieux soldats,
11 recrues.

Officiers et soldats
arrivés à la Rochelle par les vaisseaux :

Le *Parlementaire*,
Le *Brique-Gallet*,
Le *Roy*,
Le *Grandville*,
Le *Malbeck*,
Le *Anna*,
Le *Dauphin*,
Le *Royant* et *Bordeaux*,
Le *Charleston* et *Rébecca*,

et licenciés à Rochefort, du 12 au 23 Décembre.

Nom des Compagnies :	*Nombre des hommes :*
Beaujeu (de)	3 Sergents, 4 Caporaux, 1 Tambour, 22 Fusilliers.
Belestre (de)	3 Caporaux, 1 Tambour, 17 Fusilliers.
Benoist	1 Fusillier.
Boishébert (de)	3 Sergents, 1 Caporal, 8 Fusilliers.
Chaussegros de Lery	2 Caporaux, 16 soldats.
Courtemanche (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 1 Tambour, 12 Fusilliers.

DeLorimier	2 Caporaux, 2 Tambours, 1 Fifre, 14 Fusilliers.
DuBuisson	2 Sergents, 1 Caporal, 1 Tambour, 14 Fusilliers.
Eschaillons (d')	4 Caporaux, 1 Tambour, 24 Fusilliers.
Gannes de Falaize (de)	2 Sergents, 13 Fusilliers.
Gaspé (de)	2 Sergents, 20 Fusilliers.
Herbin	1 Sergent, 4 Caporaux, 18 Fusilliers.
Hughes (d')	2 Fusilliers.
La Colombière (de)	2 Sergents, 3 Caporaux, 23 Fusilliers.
LaCorne (Chev. de)	3 Caporaux, 2 Tambours, 19 Fusilliers.
LaPerrière (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
LaRoche (de)	3 Fusilliers.
LaRonde (de)	3 Sergents, 3 Caporaux, 24 Fusilliers.
LaValterie (de)	1 Caporal, 11 soldats.
Ligneris (de)	1 Sergent, 2 Caporaux, 16 Fusilliers.
Loybinière (de)	2 Sergents, 4 Caporaux, 15 Fusilliers.
Lusignan (de)	1 Sergent, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Marin	1 Caporal, 1 Tambour, 15 Fusilliers.
Mézières (de)	2 Sergents, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
Montigny (de)	1 Caporal, 18 Fusilliers.
Portneuf (de)	1 Sergent, 8 Fusilliers.
Raymond	3 Sergents, 2 Caporaux, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Repentigny (de)	3 Sergents, 1 Tambour, 23 Fusilliers.
Rouville (de)	5 Fusilliers.

St. Luc (de)	2 Sergents, 17 Fusilliers.
St. Martin	1 Sergent, 3 Caporaux, 1 Tambour, 18 Fusilliers.
St. Ours (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 11 soldats.
St. Vincent	1 Fusillier.
Vergor	3 Sergents, 4 Caporaux, 8 Fusilliers.

" Sur ce nombre d'hommes, 39 sont blessés, ou malades."

Fait à Rochefort, ce 30 Décembre 1760. (Signé) Briault.

ROLE DES TROUPES DE LA MARINE

D'APRÈS UN ÉTAT SIGNÉ, A LA ROCHELLE, LE 18 AOUT 1761.

Io COMPAGNIE DES CANONNIERS-BOMBARDIERS.

Capitaines :

Fiedmont (Jacquau de), en France. Lusignan (de), en France.

Mr Jacquau de Fiedmond, d'abord Enseigne de la Compagnie des canonniers bombardiers de l'Ile-Royale, en 1748, puis Enseigne de celle du Canada, en 1750, fut fait Lieutenant de cette même Compagnie en 1753, Capitaine en 1759, et devint Chevalier de St Louis en 1760. Ce fut lui qui, avec Mr de Joannès, Major de Québec, insista auprès de Mr de Ramezay, après la bataille des Plaines d'Abraham, pour qu'on abandonnât la Basse-Ville et qu'on se retirât avec toutes les forces dans Québec, au lieu de capituler précipitamment. Si ce conseil eût été suivi, le drapeau français flotterait peut-être encore sur les remparts de la ville de Champlain.—Précédemment Commandant au fort de St Frederic, Mr de Lusignan remplissait les mêmes fonctions à celui de Chambly au moment de la lutte suprême.

Lieutenants :

Aubert, en France. Danzeville, resté en Canada.

Enseignes :

Juchereau, en France, LaBruère (de), en France,
Juchereau-Duchesnay, en France. Lotbinière (de), en France.

IIo Compagnies Franches.

Capitaines restés en Canada :

Beaujeu (de) LaCorne St Luc (de)
Belestre (de) LaValterie (de)
Beranger, Lery (Chaussegros de)
Courtemanche (Le Gardeur de) Lusignan (de)

DeLorimier,
Du Buisson,
Gannes de Falaize,
LaCorne (Le Chev. de)
Rouville (Hertel de)
St Ours (de)
Vergor (Du Chambon)
Villemont.

CAPITAINES PASSÉS EN FRANCE :

Benoist (Le Chev.)
Bergue (de)
Boishébert,
Herbin,
Hughes (d')
LaChauvignerie (de)
LaColombière (La Corne de)
Lanaudière (de)
La Roche-Vernay (de)
Le Borgne,
Lotbinière (de)
Marin,
Montesson (Le Gardeur de)
Montigny (de)
Repentigny (Le Chev. de)
Repentigny (de)
St Vincent,
Vassan (de)
Etc.

LIEUTENANTS RESTÉS EN CANADA :

Conterrot,
Contrecœur (Pecaudy de)
Desjordis-Villebon,
Epervanche (Le Chevalier de l')
Joncaire de Chauzonne,
Langy (Le Chevalier de)
Levreau de Langy,
Morville,
Niverville (Le Chevalier de)
Niverville de Montizambert (de)
Noyelle de Fleurimont,
Rigauville (de)
Simblani (Duverger)
Varennes (de la Verendrye).

LIEUTENANTS PASSÉS EN FRANCE :

Bailleul, l'aîné,
Celoron (Le Chevalier)
Cournoyer (Hertel de)
DeCombre,
Drouillon,
DuPlessis-Faber,
Duverger-Simblani,
Godefroy,
Hertel de Beaubassin,
Lanoue (de)
Larminat,
Montmidy (de)
Noyelle (de), l'aîné,
Portneuf-Neuvillette,
Raimbault,
Sabrevois de Bleury,
Sauveur de Nigon,
St Laurent,
St Rome,
St Vincent.

ENSEIGNES

restés en Canada :
Ailleboust (d')
Belestre (de), fils,
Cabana (Joseph)

passés en France :
Albergati-Vèza (d')
Barollon,
Boucherville (de)

Clignancourt (de)
DeLorimier, l'aîné,
DeLorimier-Verneuil,
De Muy,
Des Plaines (d'Amours),
Duchesnay,
Joannès,
LaBruère (de),
LaChapelle,
La Durantaye (de),
Lafrenière (Hertel de),
LeGardeur (Laframboise),
La Valterie (de),
Linctot, l'aîné,
Louvigny (Mouët de),
Louvigny (Joseph de),
Niverville (Grandpré de),
Normanville (de),
Raimbault, l'aîné,
Raimbault-Groschêne,
Rocheblave (de),
Varennes (de),
Verchères (de),
Villeray de la Cardonnière,
Boucherville de Montarville (de)
Celoron de Blainville,
Cery (d'Ailleboust de),
Clapier (Le Chevalier),
Coutras,
Crecy (Le Chevalier de),
Cuisy d'Argenteuil,
Drouet de la Coulonnière,
Drouet de Marcuil,
Duchesnay,
DuSablé,
Epervanche (Eustache de l'),
Herbin,
Hiché,
La Chauvignerie (de),
La Chevrotière (de),
LaMorandière (de),
LaMorandière du Coudray (de),
Le Borgne,
Ligneris (Marchant de),
St Simon,
Toupin,
Vassan (de),
Villeray (Jean de).

Quel fut le témoignage rendu à ces troupes, et comment fut récompensée leur intrépide valeur? C'est ce que nous apprennent les lignes qu'on va lire: "Les troupes "détachées de la marine, revenant du Canada, au nombre "de près de quarante Compagnies d'infanterie, y ont par- "faitement bien servi pendant toute la guerre. L'impos- "sibilité de leur continuer leur solde sur les fonds des "Colonies, a obligé de licencier tous les soldats, à mesure "qu'ils sont arrivés en France, en leur donnant à chacun "une conduite pour se rendre chez eux.

"A l'égard des officiers, on peut dire en général qu'ils "se sont tous bien comportés, à la réserve de quelques- "uns qui ont eu part aux gains illicites d'une adminis- "tration répréhensible. Il y en a plusieurs qui sont restés "en Canada, mais la plus grande partie est revenue en "France. Il est de la bonté du Roi de conserver à ces

" officiers au moins une demie solde, par forme de subsis-
" tance, la plupart n'ayant aucunes connaissances en
" France. On la propose de deux cent cinquante livres
" pour les Capitaines, de deux cent pour les Lieutenants,
" de cent cinquante pour les Enseignes en pied et de
" cent vingt pour les Enseignes en second, et à proportion
" pour les officiers d'Etat-Major et de l'Artillerie, le tout
" jusqu'à la paix, où l'on sera en état de fixer leur sort.

" Mais, comme dans cet arrangement, on renvoie du
" service tous les officiers justement soupçonnés d'avoir
" eu part à des profits illicites, il paraît convenable d'ac-
" corder quelques récompenses à ceux qui les méritent
" par l'ancienneté de leurs services, leur bonne conduite,
" ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues.
" Dans cette vue, on propose d'accorder la Croix de St
" Louis à plusieurs."

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE [1]

passés en France sur le vaisseau *La Jeanne.*

CAPITAINES :

Bérenger,
Hertel de Louisbourg,
DeGannes de Falaize,
Lery (Chaussegros de).

LIEUTENANTS :

Coutras,
Fleurimont de Noyelle,
Niverville (de)
Normanville (de).

ENSEIGNES :

DeLorimier, aîné,
DeLorimier-Verneuil,
DeLorimier (Guillaume)
Mouët de Louvigny,
Niverville-Grandpré (de)
Rocheblave (de)

CADETS :

Lery (Chaussegros de)
Montesson (Le Gardeur de).

Québec, 10 Octobre 1761. (Signé) LANDRIEFF.

OFFICIERS

embarqués sur *l'Auguste,* sombré en mer.

1 Comme on peut le remarquer, parmi ces officiers, ainsi que parmi les précédents, quelques uns venaient de l'Ile Royale.

CAPITAINES :

La Corne (Le Chevalier de) — St Luc de la Corne.
Portneuf,

LIEUTENANTS :

Godefroy,
La Verendrye (Gauthier de) — St Blain (Raimbault de)
Pecaudy de Contrecœur, — St Paul (LeBer de)
Varennes (Gauthier de)

ENSEIGNES :

La Durantaye,
La Perrière (Boucher de) — Raimbault-Groschêne.

CADETS :

Dubreuil (La Corne) — Senneville (LeBer de)
La Corne (Le Chevalier) — Villebon.

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE
morts en Canada après le départ des troupes.

Chatelain, Cap. réf., 29 Avril. — Morville (de), Lieut., le 7 Sept.
Levreau de Langis, Lieut., 11 Sept. — Villeray d'Artig. (de), Lieut., 9 Ja.
La Morandière (R. de). Ing., 25 Sept. — Villeray de la Cardon. (de), 8 Juil.

OFFICIERS
décédés en Canada après le mois d'Octobre.

Bercy (de), Enseigne, 7 Avril. — La Martinière (de), Capt., 27 Déc.
La Corne (de), Capitaine, 2 Avril. — La Plante (de), Lieut., 4 Août.

1762

OFFICIERS
arrivés au Hâvre, le 1er Janvier 1762, par *le Moulineux*, venant de Québec, et lieu de leur résidence.

CAPITAINES :

DuBuisson, à Paris. — Vergor (Du Chambon), à Rochefort. Etc.
Rouville (Hertel de), à la Rochelle.

LIEUTENANTS :

Chabert-Joncaire, à la Rochelle.
Epervanche (Le Chevalier de l'), Château-Gontier.

ENSEIGNES :

Godefroy de Linctot, à Rochefort. — Richardville (de), à Rochefort.
Hertel (Le Chevalier), " — Sacquespée (Le Chev. de), "
Hertel de Chambly, " — Sacquespée-Domicourt, "
Linctot (Maurice), " — Trevet de l'Epervanche, "
Linctot, cadet, " — Etc. Etc. Etc.

CADETS :

Chabert, aîné,	à la Rochelle.	Salaberry (de),	à Rochefort.
Chabert, cadet,	"	Villeray d'Artigny (de),	"
DuBuisson, aîné,	"	Yon (d'), de l'Artillerie,	"
DuBuisson, cadet,	"	Etc. Etc.	Etc.

(Signé) MESTRAL.

1763

OFFICIERS DE L'ILE ROYALE

servant à Rochefort.

CAPITAINES :

Boisneuf (LeNeuf de)	LaBrijeonnière (de la), Aide-Major.
Decoux,	La Pérelle (de la)
Denis de la Ronde,	LaValterie (de la)
Dorfontaine,	Loppinot, Major,
Du Chambon,	St Aigne (de)
Gourville (de), absent,	Tryon (Le Chevalier de)
Hertel, Capitaine reformé,	Verteuil (de)
LaBoularderie (de),	

LIEUTENANTS :

Aillebоust (Le Chevalier d')	LaBoularderie (de)
Boisberthelot (Le Chevalier de)	Loppinot de Frezillière.
Boisberthelot,	Moriette,
Bonaventure (Denis de)	Noyelle (de)
Carrerot,	Rondeau,
Catalogne de (en Canada),	Sabattier,
DeCoux,	St. Aigne (Côme de),
Fermanel,	Villedonné (de)
Hertel de Cournoyer,	Villeray (Le Chevalier de)

ENSEIGNES :

Carrerot (André), Villeray de la Cardonnière (de).

OFFICIERS

qui doivent retourner aux Iles d'Amérique.

Daujeac, père, Gouverneur,	3 Sergents,
" fils, Sous-Lieutenant,	4 Caporaux,
" " Enseigne,	2 Tambours,
LaBoucherie-Fromentau, Lieut.	4 Canonniers,
L'Espérance (Le Baron de), Cap.	35 Soldats.

(Signé) DAUJEAC.

OFFICIERS

désignés pour d'autres Colonies.

Bailleul (de),	Ligneris (Le Chevalier de),
Noyelle (de)	Vaubadon, (Le Chevalier de)

1763

OFFICIERS

qui ont obtenu des passeports pour retourner en Canada.

CAPITAINES :

Belestre (de),
Lanaudière (de),
LaNoue (de),
Longueuil (de), ex-Gouv. des T.-R.
Montesson (Le Gardeur de),
Ramezay (de), ex-Lieut. du Roi.
Rouville (Hertel de),
Etc. Etc. Etc.

LIEUTENANTS :

Hertel de Beaubassin,
Montizambert (de),
Niverville (Le Chevalier de),
Sabrevois de Bleury.

ENSEIGNES :

Coutras,
Duchesnay,
Godefroy de Linctot,
Hertel (Le Chevalier),
Hertel de Chambly,
LaMorandière (de),
Lotbinière (de),
Normanville (de),
Richardville (Drouet de),
Etc. Etc. Etc.

Cette même année 1763, parvint à Montréal la nouvelle de la mort tragique de deux des fils du deuxième Baron de Longueuil, ancien Gouverneur de Montréal. Elle était ainsi constatée : " Par des lettres reçues du Comte " de Vaudreuil, Lieutenant-Général de l'armée navale de " Sa Majesté, de Messieurs de Vaudreuil, ses neveux, et " de Mr de Bienville, grand oncle des défunts, il est avéré " que MM. LeMoyne de Longueuil et Maricourt, fils de " Mr le Baron de Longueuil, en son vivant Gouverneur " de Montréal, ont péri aux attérages de St Domingue, en " attaquant un corsaire ennemi, avec une chaloupe dé- " tachée de leur vaisseau. (Signé) PANET."

1764

JUGEMENT RENDU CONTRE BIGOT ET SES COMPLICES.

Commencée le 19 Septembre 1761, l'enquête contre Bigot et ses complices se termina en 1764 par la condamnation des coupables. Sur cinquante inculpés, dix furent condamnés aux peines suivantes :

Bigot, Intendant, banni à perpétuité ; biens confisqués ; 1,000 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

Varin, Sub-délégué, banni à perpétuité ; 500 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

Bréard, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 300,000 livres de restitution.

Cadet, Munitionnaire, banni de Paris pour 9 ans ; 500 livres d'amende ; 6 millions de restitution.

Pénissault, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

Maurin, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

Copron, Commis de Cadet, condamné à être admonesté en Chambre ; 6 livres d'aumône ; 600,000 livres de restitution.

Estèbe, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 30,000 livres de restitution.

Martel, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 100,000 livres de restitution.

DeNoyan, Lieutenant du Roi, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône.

Six autres, qui étaient absents, furent également condamnés, mais à des peines plus légères, leur culpabilité étant moins notoire. — Cinq autres furent simplement blâmés d'avoir inconsidérement visé les inventaires des vivres et invités à ne plus récidiver. — Les autres furent déchargés de toute accusation, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement informé contre eux. — Le 11 Janvier 1764, ce jugement fut lu et publié à son de trompe. Il avait été rendu par vingt-sept Juges, présidés par Mr de Sartines, Lieutenant-Général de police.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PERSONNES PASSÉES EN FRANCE

(De 1766 à 1777.)

Les Delles d'Ailleboust de Cery, filles de l'ancien Capitaine des portes de Québec, touchaient chacune une

pension.—Mme d'Ailleboust, veuve de l'ancien Lieutenant du Roi, recevait également une pension.

Melle Marie-Anne Arnoux, fille de Mr Arnoux, Chirurgien-Major, s'était retirée près de Soissons, où on la voyait en 1774.

Mr Thomas Marie Cugnet, ci-devant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, vivait à Paris en 1777. Il avait alors 49 ans.

Melle Marie-Françoise de Couagne, âgée de 54 ans, veuve de Mr de Gannes, se trouvait à la même époque à Tours, où elle avait fixé sa résidence.

Mr Pierre DeLino, ancien Grand-Voyer du Canada, âgé de 58 ans, était allé habiter Blois, où il séjournait en 1777.

Le Chevalier DeLorimier, Lieutenant des troupes en Canada, couvert de quatre honorables blessures, âgé de 41 ans, avait été s'établir près de Bésançon, vers 1766.

Melle Denis de la Ronde, fille de l'ancien Capitaine de ce nom, s'était également retirée en France, où elle touchait une pension.

Mme veuve DesMeloises recevait aussi une pension et demeurait à Paris, où bon nombre d'autres Canadiens s'étaient d'abord fixés.

Le Chevalier Jean-Baptiste Renaud DuBuisson, fils aîné du Capitaine de ce nom, d'abord Cadet et ensuite Lieutenant d'une Compagnie du Corps Royal d'artillerie, alors âgé de 31 ans, demeurait en 1777 près de Laon.

Mme Madeleine Lefebvre DuPlessis-faber, touchait en 1776 une pension de 176 livres et résidait près de Tours.

Melle DuSablé se trouvait à la même époque près de Saumur, où elle avait fixé son séjour.

Mme veuve d'Eschaillons demeurait à Paris en 1777.

Mr Jacques Joseph Guitton de Monrepos, ancien Lieutenant-Général de justice et de police à Montréal, alors âgé de 68 ans, était établi à la même époque, près d'Agen.

Mr Juchereau de St. Denis, fils d'un ancien Conseiller

du Cap St Domingue, avait une pension de 100 livres, et habitait en 1775 l'Ile de France.

Mr Landrieff DesBordes, Commissaire de la marine en Canada, âgé alors de 65 ans, demeurait à Tours en 1777.

Mr Lermet, ancien écrivain de la marine, habitait dans le même temps, près de Marseille.

Melle Marie Thérèse de Ligneris qui touchait, ainsi que sa sœur, une pension de 200 livres, vivait à Paris en 1767 Elle avait alors 27 ans.

Mr François Mouët de Louvigny, Enseigne dans les troupes, couvert de plusieurs blessures, et alors âgé de 49 ans, s'était retiré près d'Uzès en 1776.

Mme veuve Mantet demeurait à Paris en 1777.

Mr Pierre Michel Martel, Commissaire de la marine, avait, à la même époque, fixé son domicile à Tours.

Mr DeMontigny, ancien Capitaine du Canada, résidait également près de Tours où il touchait sa pension de Chevalier.

Mme veuve Perrault, épouse de l'ancien Major des milices, habitait aussi la Touraine en 1776.

Mr Ignace Perthuis, ancien Procureur du Roi de la Prévosté et Amirauté de Québec, alors âgé de 61 ans, était allé se fixer, avec son fils aîné, à Marseille, où on le voyait en 1777.

Mr Sabrevois de Sermonville, Aide-Major à Montréal, était aussi passé en France, où il touchait une pension.

Mme St Sauveur de Nigon, née Catherine Chaboilliez, s'était retirée à Nîmes, où elle vivait en 1777.

NOTES
RELATIVES A LA FAMILLE GUY.

MANUFACTURES.

Nous avons dit un mot, en passant, de l'émigration et des proportions alarmantes qu'elle prenait depuis quelques années. Pour y mettre un terme, ou du moins pour la restreindre le plus possible, chacun a donné son avis. Suivant les uns, le moyen d'empêcher la jeunesse de déserter le pays était d'encourager davantage l'agriculture. Suivant les autres, ce serait, ce qui revient à peu près au même, d'ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Assurément, tous ces moyens sont bons, mais ils sont, ce nous semble, insuffisants. Tant que l'ouvrier, surtout s'il est père de famille, sera réduit à compter sur son salaire de l'été pour couvrir ses dépenses de l'hiver précédent ; tant que, pendant cette dernière saison, si longue en Canada, il ne trouvera pas, ou ne trouvera que difficilement de l'emploi autour de lui, toujours il sera porté, et cela se conçoit, à aller demander à l'étranger ce qu'il ne rencontre pas dans sa propre patrie. Le moyen donc de retenir quantité de bras utiles, et le seul efficace selon nous, serait de créer et de propager les manufactures, de telle manière que, sous ce rapport, le Canada n'eût rien à envier aux autres contrées. Mais quel est le capitaliste qui osera exposer ses fonds dans ces sortes d'entreprises ; comment ces entreprises pourront-elles se soutenir, si la Législature n'impose suffisamment les marchandises importées, si en même temps elle n'abaisse le plus possible ses tarifs sur les matières premières, et même si elle n'accorde quelques subventions à ces manufactures ; en un mot, si elle ne les met pas à même de lutter avec avantage contre d'autres Etablissements de même nature? Qui veut la fin, doit vouloir les moyens. C'est ce que l'*Ordre* démontre parfaitement, quoique sous un autre point de vue, dans son numéro du 24 Avril. Donc, avec des chantiers de construction, des manufactures avant tout, mais des manufactures protégées par l'Etat. Lorsque ces manufactures seront de force à soutenir la concurrence, alors on pourra parler, avec quelqu'apparence de raison, du libre-échange.

COLLÉGE DE L'ASSOMPTION.

Pour être dans le vrai, il faut dire qu'au Dr Meilleur, le même qui a donné au public plusieurs ouvrages très-utiles, revient l'honneur d'avoir le premier conçu le projet de cet Etablissement et de l'avoir mené à bonne fin, ainsi que l'attestent les Annales de cette Maison, bien qu'aucune faveur ne soit venue reconnaître ses éminents services. Ce n'est que justice aussi d'associer à son nom celui du Dr Caseneuve qui, de son côté, fit l'impossible pour assurer le succès de l'entreprise. Enfin, parmi les insignes bienfaiteurs du Collége de l'Assomption, au Révérend Mr François Labelle qui en fut pour ainsi dire,

pendant plusieurs années, le père nourissier, il faut ajouter, outre les MM. Labelle, frères du précédent, le Révérend M. Raizaine, Curé de St Roch, qui, pour sa part, légua à cet Etablissement, fondé en 1832, plus de £1000. Ces noms doivent passer à la postérité avec ceux de MM. Joliet, Dionne, Donegani, Cadoret, etc., et des Révérends MM. Painchaud, Girouard, Ducharme, etc.

LES 92 RÉSOLUTIONS.

Ces 92 Résolutions ont exercé la sagacité de plus d'un publiciste. A s'en tenir au récit des contemporains, dont le témoignage ne peut faire doute en cette matière, la paternité de ces 92 Résolutions doit être attribuée à l'Honorable Président de la Chambre de cette époque. Sa position ne lui permettant pas de les présenter lui-même, elles furent remises, non à Mr Isidore, mais à Mr Elzéar Bédard qui, après que Mr A. N. Morin les eût rédigées et mises en forme, les présenta, ce qui a été cause sans doute qu'on les a attribuées, tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là. Quoiqu'il en soit, quelques années plus tard, Mr E. Bédard fut nommé Juge à Montréal, et la jeune Demoiselle qu'il avait élevée, est devenue l'épouse de Mr J. A. Berthelot, depuis Juge lui-même. Ces quelques mots suffiront pour éclaircir, ou rectifier, ce que nous avions avancé d'inexact sur la foi d'autrui.

JUGES ET OFFICIERS DE MILICE.

Comme son frère Louis, Mr Etienne Guy, père des MM. Guy actuels et de Mme Berthelet, fut Lieutenant-Colonel. L'avancement dans la magistrature ou la milice n'ayant lieu, suivant la loi, qu'à tour de rôle et d'après l'ancienneté, il s'ensuit que les MM. Guy, à part leur mérite personnel, ne dûrent le leur qu'à leur âge de services, et non à la faveur. Nous prenons acte de ces précédents pour souhaiter que ces règles soient toujours observées dans la pratique.

Mr LUSIGNAN.

Mr Lusignan, récemment enlevé à l'affection de ses proches et de ses amis, était allié aux familles Roy et Dumas par sa mère, et non par sa première épouse, cette Demoiselle n'étant nullement parente, comme nous l'avions cru d'abord, avec les MM. Roy de Montréal ; mais, par elle, ainsi que par Melle Masse, il était allié à la famille de l'Honorable P. Chauveau, présentement Ministre de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada. Nous avions promis au regretté défunt de corriger ces inexactitudes ; nous sommes heureux de remplir notre engagement.

AUTRES RECTIFICATIONS.

C'est foi, et non loi, qu'il faut lire au sujet des compatriotes qui émigrent et vont chercher une fortune plus que douteuse en pays étranger. —C'est vingt-deux ans, et non dix-huit, que survécut à son mari la seconde épouse de Mr P. Guy, le premier qui vint se fixer en ce pays.— C'est aux Indes Occidentales, et non Orientales, qu'est mort Mr L. Guy, Lieutenant au 81e régiment de Ligne, et précédemment Député Adjudant-Général des Milices du Bas-Canada. Il peut se faire qu'il y ait d'autres corrections à faire ; au moins celles-ci témoigneront de notre volonté à bien établir les faits.

NOTES
RELATIVES AU PRÉCIS HISTORIQUE.

NATURE ET BUT DE CE PRÉCIS.

Enregistrer, année par année, les faits saillants dont le Canada a été le théâtre ; les dégager de tout ce qui n'est qu'accessoire ; faire de ce résumé une sorte de fil conducteur qui aide le lecteur à embrasser d'un seul coup d'œil les événements qui se sont passés depuis trois siècles et à en saisir les causes et les effets, tel est le but de cet Abrégé. Pour plus de clarté, on eût aimé à donner plus de développements à certains faits moins connus ; mais, outre que l'espace faisait défaut, ce genre de travail ne les comportait pas. Encore moins a-t-on pu entrer dans le mérite ou le démérite des opinions diverses qui se sont élevées au sujet de points controversés.

POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Que l'Angleterre qui tire sa principale force de ses Colonies, ait provoqué ou saisi avec habileté les causes qui se présentaient d'attaquer le Canada et de s'en emparer ; qu'une fois maîtresse du pays, et sollicitée comme elle l'était, elle ait tenté l'impossible pour se l'incorporer, nous ne saurions en être surpris. Nous devons encore moins être étonnés des efforts de ses représentants pour conquérir et garder une influence prépondérante au sein de la Colonie. N'ayant point à faire la part du blâme ou de l'éloge qui revient à chacun, nous nous sommes bornés à relater les faits tels que nous les avons trouvés exposés dans les auteurs les plus accrédités. Mais, si trop longtemps le Canada a eu à souffrir, pour être juste, il faut ajouter que présentement, grâce aux vues larges de la Métropole, il jouit d'une liberté et d'un bien-être qu'on chercherait vainement ailleurs, et qu'en retour il professe une fidélité qui n'a d'égale que son attachement à son ancienne mère-patrie.

MGR. PLESSIS ET SES ŒUVRES.

Entre les éminents services que cet illustre Prélat a rendus à l'Eglise du Canada, on peut mettre au premier rang celui d'avoir procuré au pays l'érection de plusieurs nouveaux Diocèses. S'il n'a pas été donné à ce grand Evêque de voir, de son vivant, la réalisation de tous ses plans, et en particulier celui de l'érection des Diocèses de Montréal et de Kingston, on peut dire du moins qu'il a emporté avec lui dans la tombe le mérite de les avoir conçus.

REFUS DE SUBSIDES.

Quelques écrivains ont sévèrement blâmé la conduite des Représentants du peuple pour avoir, en 1835, à une grande majorité, refusé de voter des subsides, même pour six mois, à moins que justice complète ne leur fût rendue, et d'avoir par là précipité le pays dans une catastrophe. Il peut se faire que ces Députés ne se soient pas montrés assez conciliants ; mais, après tous les dénis de justice dont ils avaient à se plaindre, étaient-ils donc si répréhensibles ? Quant à l'insurrection qui suivit, qui ne sait que bon nombre y demeurèrent étrangers ? Nous devons regretter que quelques-uns y aient pris part ; mais nous ne devons pas moins déplorer qu'on ne leur en ait que trop fourni des prétextes.

LORD ELGIN ET L'INDEMNITÉ DE 1837.

Quelque jugement que porte la postérité sur cet excellent Gouverneur, l'impartiale histoire sera toujours obligée d'enregistrer son administration comme l'une des plus réparatrices qu'ait eu le Canada. Sans doute, ce n'était que justice d'indemniser les innocents qui avaient subi des pertes en 1837 ; mais justice est-elle toujours rendue ?

LA CONFÉDÉRATION.

Si l'avènement de la Confédération n'a pas excité en Canada le même enthousiasme qu'y causa la Constitution de 1791, au moins peut-on dire que la population des villes ne resta pas étrangère aux démonstrations publiques. Quoiqu'il en soit, la plus saine partie des esprits s'est ralliée à la Confédération, et tout porte à croire qu'elle réalisera les grandes transformations qu'on est en droit d'espérer.

TITRES HONORIFIQUES.

A s'en tenir aux renseignements donnés à l'envi par les journaux du pays, deux Canadiens-Français seulement auraient été honorés du titre de Baronnet depuis la cession du Canada à la Grande-Bretagne : Sir H. Lafontaine et Sir G. Cartier, auxquels il faut ajouter : Sir J. Stuart et Sir J. B. Robinson. Les Chevaliers ont été : Sir E. Taché, Sir N. Belleau, avec Sir J. B. Macaulay, Sir H. Smith et Sir J. A. McDonald. Parmi les Compagnons du Bain, outre les Honorables H. Black, T. Campbell, W. Draper, W. McDougall, W. Howland, on compte le héros de Châteauguay, et l'Hble M. Langevin. Ces distinctions récentes nous font espérer qu'un jour ou l'autre l'Angleterre se fera un devoir de reconnaître d'autres titres, qui, pour être anciens, n'en sont pas moins honorables, puisqu'ils sont aussi la récompense de services rendus.

EXPLICATIONS.

Mr P. Boucher était de retour de son voyage en France depuis plus de trois ans lorsqu'il descendit à Québec, où étaient arrivés MM. de Courcelles et Talon.—Il peut se faire que le Chapitre de Québec ait eu ses torts, mais la conduite de l'Intendant Dupuy n'en était pas moins blamâble.—Bien que d'Iberville n'ait pu exécuter tous ses projets contre la flotte de Virginie, il fit cependant assez de mal aux Anglais pour qu'on puisse dire qu'il leur porta de rudes coups.—C'est en 1773, et non plus tard, que MM. Cugnet et Juchereau mirent la dernière main à leur ouvrage.—Le Collége des Jésuites à Québec fut transformé en casernes un an après, et non avant, la mort du Père Crespel. L'Hble. A. N. Morin avait été formé à l'école de l'Hble. D. B. Viger, et est demeuré, avec ce vénérable patriarche, l'une des plus nobles figures de cette époque.

CORRECTIONS.

Il faut lire Chaumonot, Denonville, Chibouctou, Anson, cent, Rylay, Major-Général Clark, Raimbault, Lundy's Lane, Clitherow, Charles, Provancher, Kars, Canada-Uni, et non : Chamonot, Dennonville, Chihouctou, Auson, cents, Rayley, Major Clark, Rambault, Fundy's Lane, Clitherowe, Eugène, Provencher, Kar, Bas-Canada ; de même que dans l'*Aperçu*, au lieu de 1693, forment, l'alnée, Lyonais, 45, Jacau de Piédmont, Copron, il faut lire : 1692 (époque de la mort de la Valterie), formant (en parlant de la garnison de 1750), l'aîné (Mr Bégon), Lyonnais, 35 (âge de Loppinot, fils), Jacan de Fiédmont et Corpron. Inévitables au milieu de tant de noms, de faits et de dates, ces erreurs typographiques peuvent facilement être corrigées.

SOMMAIRE.

PAGES

AVANT-PROPOS..... 1

PRÉCIS HISTORIQUE, ou Abrégé de l'Histoire du Canada..... 1

LA FAMILLE GUY..... 1

Le négociant intègre,
Le Lieutenant-Colonel,
L'organisateur de la milice,
Le Juge Guy,
alliés aux : de la Corne, Dupré, Hervieux, de Salaberry, Berthelet, Coffin, etc.

Les familles : Bedard, Laforce, Lusignan. Particularités sur : Nicolet, Grasset-St Sauveur, G. Delisle.

Les Rév. MM. : Curateau, Roque, Le Saulnier.—Mgr. Lartigue.

(Le Collége et la Paroisse de Montréal.)

APERÇU SUR QUELQUES CONTEMPORAINS..... 33

Officiers du régiment de Carignan : (Etablissement des Seigneuries.) de Chambly, de Contrecœur, de la Valterie, de Verchères, Sorel, etc.

Explorateurs et Découvreurs célèbres : Joliet, de la Salle, N. Perrot.

Officiers de 1683 à 1700. Eloge de : (Promotions d'officiers.) Du Tast, Du Luth, de St Lusson, de Tonty, dc Vallerennes, etc.

Officiers de 1700 à 1729 : appréciation qui en est faite.

Particularités sur : le Marquis d'Alogny, de la Gemmeraye, de Langloiserie.

Commandants des pays d'en haut en 1729.
Notices sur : (Nouv. Promotions.) { de la Mothe-Cadillac, de la Durantaye.
Officiers de 1732 : leur nom et leur âge.
Particularités sur : (Pensions et Décorations.) { Bouillet de la Chassaigne, Dugué de Boisbriand, Joncaire.
Eloge de : { Denis de la Ronde, Gannes de Falaize, Boucher de Grandpré, De Muy, etc.
Officiers de la Colonie en 1739. Jugement porté sur : { de Beaucourt, de Beaujeu, Budemont, Chavoy de Noyan, DuBuisson, d'Eschaillons, de la Perrière, de Longueuil, Marin, des Meloises, de Montigny, de Repentigny, de Vaudreuil, etc.
Pensions : { aux Officiers, aux Veuves.
Commandants de 1757 à 1759 : Le Capitaine de Gaspé. { de Lorimier, Douville, Du Plessis, Le Verrier, de Noyan, de St Blain.
Etat des pertes aux batailles : (Décès pendant le siége.) { de la Monongahéla, du lac St Sacrement, de Sainte-Foye.
OFFICIERS DE L'ACADIE, PLAISANCE ET ILE ROYALE..... 65
Particularités sur : (Les MM. de Beauharnois.) (La famille Bégon.) { de Brouillan, de Chambly, Grandfontaine, de la Vallière, Menneval, Perrot, Villebon, etc.
Notices sur : { La Hontan, l'Hermite, de Monic, Ste Marie.
Commandants de 1706 à 1760 : (mariages.) { de Boishébert, Denis de Bonaventure, Drucourt, de St Ovide, de Subercase.
Les familles : { d'Estimauville, Du Vivier.
Officiers de l'Ile Royale et leurs familles en 1761.

DÉPART DES TROUPES DE LA COLONIE..... 83

Nom et nombre des Compagnies.
Rôle des troupes de la marine : éloge de ces troupes.
Naufrage de l'*Auguste.*
Officiers décédés en Canada.
Officiers répartis en différentes villes de France.
Retour de bon nombre d'officiers en Canada, etc.
Procès de Bigot et de ses complices.
Particuliers fixés en France.